

la terre



1268 L-15103-7-7 CA.
BIBLIOTH. MUNICIPALE,
1210 SHERBROOKE EST,
MTL. 24 P.Q.

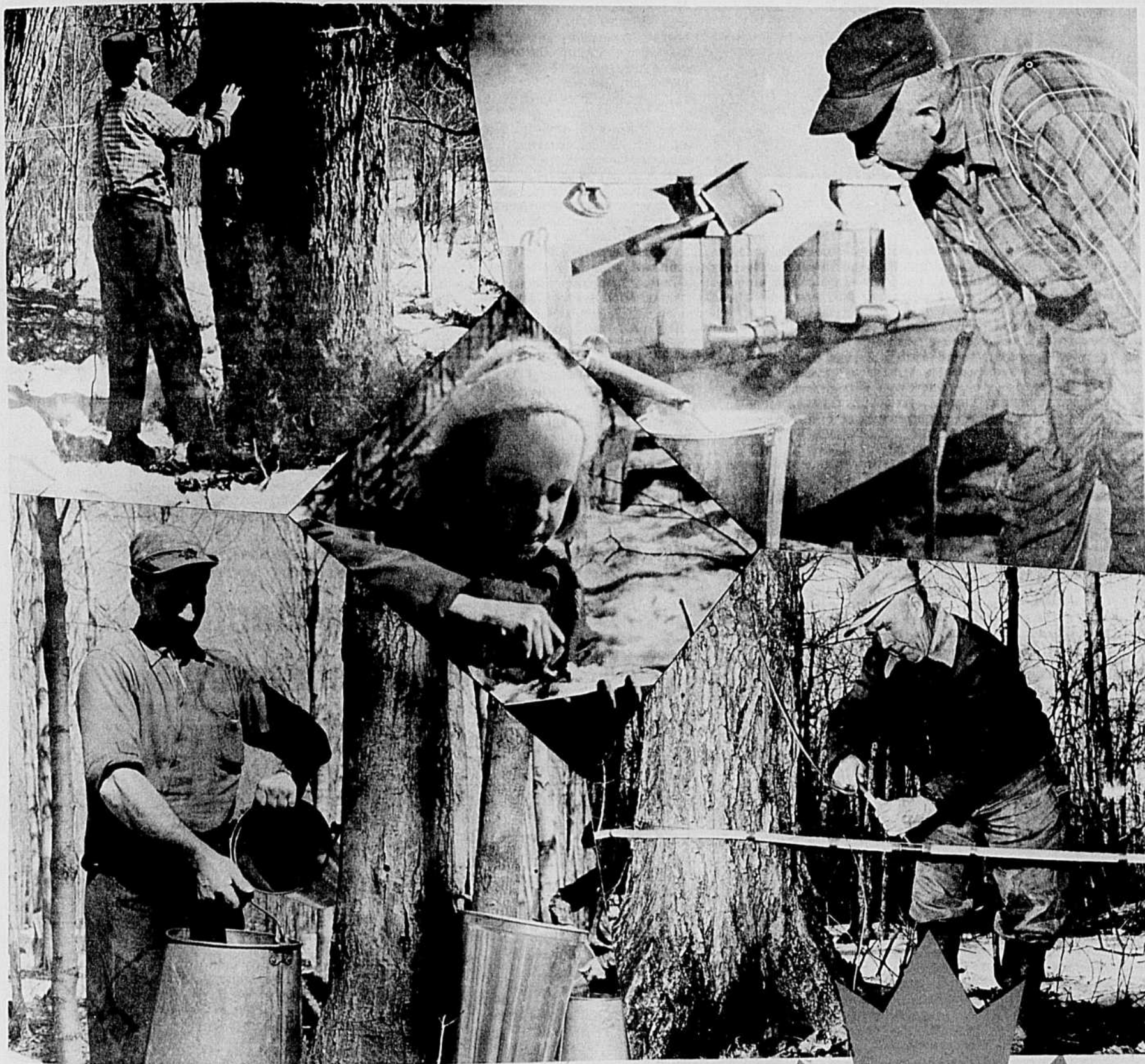
LE SEUL HEUREUX

AGRICOLE

DE CHEZ NOUS
FRANCAIS D'AMERIQUE

Port payé à Québec

Vol. XL - No 1 - Montréal, 13 MARS 1968



Dégrèvement probable de la taxe scolaire page 7

Blocage au ministère des terres et forêts page 7

Coopération, plan conjoint et syndicalisme page 16

Le beau bilan des Assurances UCC en 1967 page 17

**Déjà le temps
des sucres**

PROPOS D'UN AGRONOME



Au hasard des rencontres...

par Jean-Charles MAGNAN

Lucien VALLIERE

Cultivateur à Sainte-Catherine de Portneuf

J'ai sur ma liste le nom de ce cultivateur. Il est abonné à "La Terre de Chez Nous". Il habite Sainte-Catherine. Cette paroisse, située aux premiers contre-forts des Laurentides, à une vingtaine de milles de Québec, fut ouverte en 1832. Elle porta d'abord le nom de Saint-Patrice, probablement parce qu'il s'y trouvait jadis plusieurs familles irlandaises. En effet, on y rencontre des Duff, Leahy, O'Hearn, Bowles et Keenan, etc. M. Vallière demeure à environ quatre milles de l'église, dans le rang Belair, nommé aujourd'hui rue des Erables. Je m'y rends, sur une route de glace vive, à petite vitesse. Autour de moi, c'est la blanche étendue de neige, coupée ici et là par des maisons, des bosquets et des bâtiments de ferme.



Tout à coup, une boîte postale m'indique le nom de Vallière. A la porte, une jeune fille de 14 ans m'accueille. Elle a les yeux sombres, les lèvres écarlates; elle est jeune et fraîche comme une laitue. Elle va quérir son père, travaillant tout près. Il arrive un peu surpris. Je lui fais part de ma mission; relater la vie des cultivateurs abonnés à "La Terre de Chez Nous", parler de leurs travaux, de leurs vœux et leurs aspirations. C'est alors que M. Vallière me raconte sa jeunesse, ses dures années de labeur, sa vigueur d'autrefois. Il est doué d'une remarquable habileté de parole. Une bonne demi-heure se passe ainsi. Je l'interromps pour me renseigner sur ses productions, sa ferme, son troupeau, etc. - Hélas, monsieur, vous tombez mal, dit-il, j'ai vendu ma terre et je ne cultive plus! Je n'ai gardé, pour notre usage, qu'un cheval et deux vaches...

- Pourquoi avez-vous quitté votre métier de cultivateur, ajoutai-je?

- J'ai vendu ma terre à Edouard Bertrand, mon voisin, parce que ma santé ne me permet plus d'accomplir les durs travaux de l'agriculture. C'est l'asthme et le mauvais état de mon cœur qui m'ont obligé à tout laisser, conclut M. Vallière. Ce dernier évoque l'époque où on le voyait comme un vigoureux travailleur, bûcheur, et bon "sucrier". Il entaillait 1150 érables. L'ouvrage dur, le surcroît de travail, au chaud et au froid, les refroidissements, etc., lui ont ravi sa santé de jadis. En me confiant son passé et ses épreuves, M. Vallière me paraissait conserver un bon moral et un réel courage, en face de son état actuel d'existence.

Comme on le voit, les épreuves et les soucis atteignent la classe agricole, comme les autres classes. On dirait, néanmoins, que les afflictions de la vie ouvrent l'esprit à des lumières et à un genre de sagesse que la prospérité ne discerne pas toujours. Tenir quand même, c'est l'une des formes du courage. Dans sa situation, M. Vallière m'a paru rester serein et optimiste. Son épouse et sept enfants, tous en bas de seize ans, apprécient sûrement les qualités de ce chef de famille. En somme, le bien seul que l'on fait demeure. C'est par lui que l'existence reste quelque chose qui compte...

Mon camarade et moi quittâmes la famille Vallière, en songeant que chacun de nous, dans la vie, porte le poids de ses épreuves. Personne n'en est exempt. Comme l'homme, le paysage qui nous entoure, avec son soleil et son hiver, avec ses pluies et ses bourrasques, le paysage, dis-je, subit lui aussi ses contretemps, en poursuivant son immuable destinée.

PENSEES profondes: "Il existe deux sortes de gens: les bons et les méchants. Et la classification est faite par les bons"... SELON un spécialiste, il peut être aussi néfaste pour la santé de supprimer le pain et les féculents dans un régime que d'en abuser... A MONTMARTRE, on

trouve un restaurant qui se nomme "L'Enfer". Et, à la porte, il y a une affiche: "Salle climatisée"... UNE ENQUETE faite aux Etats-Unis révèle que les enfants sont plus heureux si leurs parents utilisent une méthode d'éducation ferme plutôt que trop indulgente...

la Terre

Propriété de l'U.C.C.
FONDE EN 1929

515, avenue Viger, Montréal - Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique



DIRECTEUR: Paul-Henri LAVOIE, b.s.o.
REDACTEUR EN CHEF: Pierre COURTEAU
SECRÉTAIRE DE REDACTION: Alain MOURLEVAT

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00
Membre de l'"Audit Bureau of Circulation"

Composition/Montage: LITHOGRAPHIE RIVE SUD
Imprimé par Les Presses Lithographiques (1965) Inc.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication

Sentence arbitrale:

Le droit au transport du lait appartient aux producteurs

"Il nous apparaît clair que ce droit au transport, dans les présentes circonstances, appartient aux producteurs-fournisseurs eux-mêmes, puisqu'ils paient le coût du transport de leur lait à partir de leurs fermes jusqu'aux laiteries et que ce lait est payé par ces dernières f.a.b. l'usine. Jusqu'ici, le transport du lait était d'ailleurs effectué par les producteurs eux-mêmes: c'est un fait important dans le présent différend."

Voilà ce qui ressort d'une récente sentence arbitrale rendue en vertu de la Loi des Marchés Agricoles du Québec par la Régie. Celle-ci avait été appelée à trancher un différend relatif au transport en vrac du lait des producteurs-fournisseurs des laiteries Lamontagne Limitée de Jonquière et G.H. Incorporée, d'Arvida, lequel lui avait été soumis selon les dispositions de l'article 28.

Le Tribunal estime qu'il appartient aux producteurs-fournisseurs de choisir leur camionneur, et que dans le projet de convention à l'étude, on ne devrait prévoir que les modalités de ce transport.

Or, comme ces modalités n'ont pas fait l'objet d'une conciliation entre l'Office des producteurs et l'Association accréditée, et que, selon les documents au dossier, elles n'ont même pas été discutées en détail lors des négociations entre les parties, la Régie a décidé de demander à l'Office et à l'Association de se réunir à nouveau, et de reprendre les négociations sur les modalités de transport du lait en vrac.

La Régie a confirmé dans sa sentence le droit de l'Association des Industriels laitiers de la province de Québec Inc., à

représenter légalement les acheteurs visés par le plan conjoint des producteurs de lait nature de Jonquière pour les fins de cet arbitrage, droit qui était contesté par l'Office des producteurs.

Entre autres considérations du Tribunal, il ressort de la sentence que la Régie ne croit pas que le problème soit posé correctement par l'Association. "Nous sommes d'accord avec cette dernière pour dire que ni l'Office de producteurs, ni le Syndicat de producteurs, n'ont un droit absolu pour effectuer le transport du lait des producteurs-fournisseurs, mais nous devons ajouter que les laiteries non plus n'y ont un droit absolu".

Quant à la qualité du produit visé, le Tribunal a considéré ne pouvoir concevoir qu'il soit absolument nécessaire que le lait soit transporté et échantillonné par la laiterie pour qu'il soit de bonne qualité. Il apparaît aux Régisseurs que le rôle de la laiterie n'est pas tellement de surveiller chaque producteurs, individuellement; elle doit plutôt s'assurer un approvisionnement qui rencontre les exigences sanitaires appropriées. Les règlements provinciaux prévoient que la réception du lait doit être faite par un expert diplômé de l'Insti-

tut de Technologie agricole, qui doit en faire l'échantillonnage.

La Régie suppose que cet expert peut remplir aussi bien ses fonctions quel que soit le propriétaire du camion. Il est vrai que la laiterie a une responsabilité envers le consommateur en n'acceptant que du lait de qualité suffisante; s'il ne l'est pas lors de la livraison à l'usine, ce n'est non seulement un droit, mais un devoir pour la laiterie de le refuser.

Superficies et revenus

Les exploitations agricoles canadiennes augmentent graduellement leur superficie moyenne. Il y avait en 1966 environ 277,000 exploitations agricoles dont la superficie moyenne était de 512 acres (683 arpents) selon le Bureau fédéral de la Statistique. Cinq années plus tôt, il existait environ 259,000 exploitations agricoles, dont la superficie moyenne était de 487 acres (649 arpents). On considère qu'une exploitation agricole doit avoir une superficie d'au moins un acre et réaliser des ventes dépassant \$2,500 par an.

Une ferme bien électrifiée... c'est de la commodité au bout du doigt

Avez-vous pensé à toute la commodité que vous apporte l'électricité dans votre atelier de réparation? Au simple toucher du doigt vous voilà prêt à travailler. L'outillage moderne vous permet d'accomplir toutes vos tâches plus rapidement et en toute sécurité. Dans la maison de ferme, les différents appareils électriques ajoutent au confort et facilitent le travail de la maîtresse de maison. Pourquoi ne pas lui procurer cette servante qui ne de-

mande jamais de salaires ni de congés?

Si votre ferme est électrifiée selon les exigences de l'Association canadienne de l'Électricité vous pouvez vous mériter l'enseigne Ferme bien électrifiée, synonyme de prestige et d'efficacité.

L'agronome de votre fournisseur d'électricité se fera un plaisir de vous renseigner sur tous les avantages de l'électricité. Appelez-le sans tarder.



Ferme bien électrifiée

L'électricité: le confort total... à prix d'aubaine

Persistez à jouer avec nos nerfs et la soupape va sauter

Il fallait s'attendre à une résistance naturelle de la part d'Ottawa face aux revendications des porte-parole de la Fédération canadienne des producteurs de lait (Dairy Farmers) et de la Fédération canadienne de l'agriculture. Ceux-ci se sont rendus dans la capitale fédérale la semaine dernière pour "étudier" avec le ministre J.J. Greene et la Commission Canadienne du Lait la nouvelle politique laitière 1968-69, qui doit entrer en vigueur le 1er avril prochain.

Cette résistance s'est plutôt manifestée sous la forme d'une apparente compréhension de la part du ministre de l'agriculture des nombreux et graves problèmes que doivent sans cesse affronter les producteurs laitiers. Mais, que tels propos soient entourés de miel ou de fiel, le résultat final demeure le même si l'on raisonne en termes de dollars et de cents.

Toujours est-il que le chat est sorti du sac. M. Greene a tenu à souligner d'abord que la situation financière internationale et nationale était tendue - nous nous en doutions - et qu'en conséquence, même s'il se faisait l'avocat de la cause des producteurs auprès du ministère des Finances, il craignait que les difficultés politiques et financières ne viennent contrecarrer ses efforts. Il a donc exprimé certaines craintes à l'effet que les crédits de \$121 millions consentis à la CCL pour l'année 1967-68 pourraient non seulement ne pas être maintenus mais même amputés.

Tout n'est pas encore définitif, soit. M. Greene a promis de tenter l'impossible auprès de son collègue des Finances, même s'il devait se reprendre un peu plus tard au cours de la rencontre et affirmer "Je doute fortement qu'il me soit possible d'arracher des fonds additionnels au ministre des Finances".

Il nous vient immédiatement à l'esprit devant telle attitude une certaine déclaration faite cette fois par le candidat à la chefferie du parti libéral (pourtant le même homme) il n'y a pas tellement longtemps, lors de l'assemblée générale annuelle de la F.C.A., à Victoria. Vous vous souvenez ces paroles surprenantes de la part de M. Greene? "Je suis étonné, dit-il, que les producteurs agricoles soient les seuls agents de la vie économique canadienne auxquels on demande d'absorber l'augmentation de leur coût de production

par un accroissement de leur productivité". M. Greene devait reprendre ces mêmes propos il y a une quinzaine de jours, à Ottawa.

Commentant cette dernière déclaration de M. Greene, M. Lionel Sorel a admis que le ministre pouvait bien être sincère mais, précisait-il, "je crois qu'il compare toujours le Canada aux autres pays dont les conditions ne s'apparentent nullement aux nôtres". A l'instar de M. Sorel, nous sommes portés à croire que le ministre Greene est foncièrement honnête et exprime le fond de sa pensée. Toutefois, il lui faudra bien un jour passer à l'action et non seulement réclamer mais exiger auprès des autorités compétentes ce que l'ensemble des cultivateurs demande avec une patience qui a atteint ses limites. Pemettons-nous ici une courte parenthèse: l'an dernier, lors d'une réception au Pavillon du Québec, à l'Expo 67, le ministre Greene s'était présenté quelque peu en retard. Installé au volant de la confortable voiture, le chauffeur était "passé tout droit" à Montréal et avait dû faire demi-tour en réalisant sa distraction. Pour éviter au ministre Greene une nouvelle déconvenue, beaucoup plus grave celle-là, nous nous permettons de lui suggérer de considérer plus en profondeur certains problèmes agricoles et d'y apporter les remèdes nécessaires, au lieu de toujours aller trop vite pour ne pas arriver en retard.

M. Glen Cole, président de la Fédération canadienne des producteurs de lait, a rappelé lors de la rencontre de mercredi dernier la résolution adoptée lors du congrès annuel de cet organisme ratifiée par la F.C.A., à l'effet d'assurer un prix de \$5 le cent livres de lait, net de la prime à l'exportation. Il a appuyé cette demande par l'augmentation constante des coûts de production sur les femes au cours de la dernière année. Ainsi, M. Charles Munrow, président de la Fédération agricole d'Ontario, a estimé à plus de 10% l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre qu'il a connue sur sa femme en un an.

Au Québec, le prix des services et des marchandises utilisés par les cultivateurs a subi une hausse de l'ordre de 4 1/2% alors que le coût de la main-d'oeuvre a augmenté dans une proportion de 9 1/2%. Est-il nécessaire de préciser que dans les circonstances, le prix de \$5 réclamé par

une partie des producteurs canadiens est un minimum. Pour les producteurs québécois, qui ont réclamé lors du congrès annuel de l'UCC un prix de \$5.50 le cent livres, il est moins que suffisant. M. Sorel l'a clairement laissé entendre lors de cette rencontre en affirmant qu'avec le \$5, cela serait à peine suffisant pour compenser une partie seulement des hausses enregistrées depuis deux ans. Le président général de l'UCC n'a pas manqué de dire qu'il voyait difficilement comment les cultivateurs du Québec allaient accepter un prix inférieur. Il comprend mal que le gouvernement fédéral, en dépit de ses problèmes financiers, tente par quelque moyen que ce soit de toucher des gars à faible revenu. Cette idée ne devrait même pas effleurer M. Greene.

Par ailleurs la Fédération Canadienne des producteurs de lait estime à quelque \$35 millions la somme supplémentaire qu'il faudrait affecter au crédit de la C.C.L. pour assurer le prix de \$5. A cela, le ministre a avancé l'idée d'un palliatif, qui permettrait de l'atteindre sans faire appel à des fonds additionnels en provenance du gouvernement. Il a suggéré entre autres mesures de réduire le pourcentage de la production subsidiée, ce qui aurait pour effet d'assurer indirectement le \$5. Inutile de préciser que l'on s'est élevé en bloc contre une telle mesure, qui ne donnerait en somme rien de plus au producteur, si ce n'est d'affecter encore davantage le gagne-petit.

Tout ça, évidemment, écarte une fois de plus l'objectif légitime de \$5.50 que se sont fixés les producteurs du Québec. A en croire le ministre, il se pourrait même que le \$5 ne puisse être atteint, du fait qu'une telle mesure aurait pour effet de nécessiter un budget accru. M. Greene a poussé les choses au pire, prétextant qu'il n'était même pas assuré d'obtenir à nouveau les crédits de \$121 millions. Ce qui pourrait signifier alors une baisse sur le subside actuel et possiblement la perte des argents non distribués par la C.C.L. au cours de la dernière année laitière, lesquels devraient normalement s'ajouter au crédit de l'année 1968-69.

Nous reviendrons évidemment sur ce sujet bientôt en pensant d'ici là qu'il y a une limite à jouer avec les nerfs des habitants.

Pierre COURTEAU

la des champs

LE CHAOS FACE À 3 FORMULES

Appelez cela comme vous voudrez... Partir sur le bon pied ou sur le mauvais... Ou encore sur les deux à la fois au risque de trébucher et de se casser la... Peu importe pourvu qu'on démarre!

Et l'on démarre sur une supposition qui vous intéresse directement, tous et chacun de vous dans votre rang, votre paroisse, votre comté pour englober finalement tous les coins de la province, votre province, le Québec.

La supposition, c'est une question importante qui ne tourne pas en rond. C'est dans la façon de vendre les porcs que ça cloche. Le régime de vente en cours serait dans un état de véritable chaos -- supposé chaos, s'entend. On vend au premier venu, naturellement, prévoit toujours une baisse des prix. Vaut mieux aujourd'hui, a-t-il pour son dire. Demain ou après-demain, ce sera pire. Vous vous dites que votre homme a peut-être raison et y allez. A dix heures du matin, les porcs sont partis.

Ou bien, vous n'y allez pas, décidant d'attendre un peu. Après tout, les quatre cochons de votre prochaine vente n'en ont pas tellement épais sur la côte. Une autre petite couche de gras et ils se classeront peut-être mieux. Le contraire est vrai, mais vous

vous persuadez finalement que vous avez raison. De toute façon, autant de chances d'un côté comme de l'autre.

Vers la fin de la journée, voilà que s'amène le camionneur de la ville située 25 milles à l'ouest. Offre: \$1 de plus les 100 livres que votre gars de l'avant-midi. Vos "gorets" sont juste en bonnes conditions, à son dire... Un peu plus de gras et ils iront dans les B. Présentement, ils ont de bonnes chances d'entrer dans les A. Le camion est à la porte.... L'occasion est belle. Hop! et vos quatre partent en camion. Près de \$2 de plus pièce, ce n'est pas à négliger! Vous adoptez plus ou moins ce camionneur et il reviendra sûrement vous voir. Pour éviter qu'il ne perde un peu de sa supposée générosité en cours de route, vous en vendrez une couple de temps à autre à son concurrent (?) de la ville voisine à l'est.

Dans votre voisinage, même habitude: vente aux camionneurs des abattoirs tantôt de l'un, tantôt de l'autre, souvent représentant deux ou trois abattoirs qui, selon les besoins ou la concurrence, leur reflent 50c., 75c., et même \$1 par cochon.

Chaos multiples

Dans d'autres régions, dominent les ventes à l'enchère et, oc-

casionnellement, une vente directe à l'agent à commission d'un marché plus important. Histoire de garder un peu toutes les portes ouvertes. Mais les camionneurs en raffient toujours la plus forte part.

Voilà l'ensemble de nos suppositions. Ventes à tort et à travers, presque toujours sans renseignements officiels sur les prix. Répétons-le, commerce chaotique: direct et indirect, à l'oeil ou en travers ou selon la pesée de la balance du camionneur. C'est ainsi que ça se passe... en supposition.

Chez d'autres cultivateurs, plus de sérieux. Ils ont soin de suivre la cote du grand marché rapportée par la radio ou sur le journal de la veille. Au moins eux peuvent se dire: pour nous autres, pas d'à-peu-près; "on" se renseigne avant de vendre. Mais c'est là un autre genre de chaos, probablement le plus subtil et le plus funeste à la fois. Le marché en question vend de nos jours, bon an mal an, environ 2% des porcs de toute une région et sert à établir le prix reconnu officiel des autres 98%. Le voilà probablement le pire chaos de tous!

Changement projeté

Le pire parce que souvent le moins visible. Mais poursuivons

nos suppositions... Une bonne journée, le ministre de l'Agriculture de la supposée province découvre l'existence de ce lamentable état de choses en tombant littéralement au beau milieu d'un supposé congrès auquel il ne projetait même pas d'assister. Aux producteurs réunis le supposé Ministre déclare sans ambages: cette situation est intolérable; il faut que ça change! N'importe quel système de vente que vous me proposerez vaudra sûrement mieux que le régime actuel... Une province qui vend de 1 1/2 à 2 millions de porcs par année ne saurait logiquement fonder ses prix uniquement sur la cote des marchés officiels qui vendent directement à peine 2% de ce volume formidable de cochons. Même à l'état de simple supposition il est scandaleux de songer que 40,000 porcs fixent le prix de 2 millions.

Quant aux prix des autres 98%, ils sont également fixés au petit bonheur, au hasard des circonstances et des caprices humains et les dires, vrais ou faux, des acheteurs, car il s'en trouve d'honnêtes. En fait, ils sont déterminés, ces prix, par le coup d'oeil, l'esprit d'observation, l'intuition et l'habileté commerciale de dévoués camionneurs, presque toujours inspirés par les exploitants d'abattoirs.

Il importe donc que cela change. C'est le Ministre lui-même qui l'a affirmé et les producteurs l'ont pris au mot. Ce n'est plus maintenant affaire de supposition... Un Ministre ne suppose pas:

il constate de visu après quoi il décide de passer aux actes, en guerre contre les chaos réels ou supposés.

Trois formules

Les paroles ministérielles ne restèrent pas sans suite. Une délégation, puis une autre, puis une troisième se rendirent rencontrer le Ministre à son bureau pour lui suggérer "les" moyens à prendre pour corriger cet état de choses. Au total, le choix entre trois formules différentes ou le maintien du chaos décrit précédemment. Trois organismes avec chacun ses remèdes, différents les uns des autres. Le nouveau rôle du gouvernement; à l'aide de spécialistes, agir comme arbitre et expliquer les formules proposées aux 28,000 producteurs de l'Alberta. Car c'est bien de cette province qu'il s'agit.

Pour résumer: de la fin février au 23 mars, 12 assemblées à travers la province afin de découvrir les préférences des producteurs à l'égard de l'une ou l'autre des trois formules; après quoi, on demandera aux producteurs de se prononcer par référendum sur la formule qui semblera la plus populaire. L'objectif à atteindre: mettre l'ordre, plus d'ordre du moins, dans la vente des porcs de la province, la troisième en production porcine après l'Ontario et le Québec. C'est toute une affaire, veuillez m'en croire. Mais nous en reparlerons, voulez-vous?



La réforme scolaire au Québec

42e Cours à domicile de l'UCC

Par un groupe de collaborateurs, sous la responsabilité de M. Henri-Paul Proulx, directeur du Service d'éducation et d'information de l'UCC.

(Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec collabore financièrement à la publication des cours)

LA CONFESIONNALITE SCOLAIRE

- II -

Par M. Napoléon LeBlanc
Vice-recteur de l'Université Laval

Cette leçon propose une réflexion sur le caractère confessionnel de l'enseignement. Pour que cette réflexion soit profitable, rappelons succinctement la confessionnalité que nous avons vécue dans le passé et celle que nous devons vivre à l'avenir.

I. La confessionnalité antérieure à la loi créant le Ministère de l'Éducation

Le système scolaire public était catholique ou protestant. Les commissions scolaires s'identifiaient à l'une ou l'autre confession religieuse et offraient respectivement les programmes d'étude arrêtés par les Comités catholiques ou protestants du Conseil de l'Instruction publique qui assumait à l'époque toute la responsabilité des programmes et de la régie des écoles publiques élémentaires et secondaires.

De fait, chaque comité veillait sur les écoles qui tombaient sur leur juridiction. Celles-ci assuraient un enseignement conformément aux directives détaillées qui leur étaient fournies.

La population fréquentait l'école de son choix selon ses croyances religieuses, c'est-à-dire catholique ou protestante.

De plus les organismes responsables de la gestion des écoles se sont définis, dans les faits, dans la ligne des deux confessions religieuses reconnues.

Ce type d'organisation scolaire a pu être satisfaisant dans le passé pour l'ensemble de la population. Il l'était sûrement dans toutes les régions où la population était à cent pour cent catholique ou protestante.

Il l'était moins cependant pour ceux qui ne participaient pas à l'une ou l'autre de ces deux confessions.

Notons cependant que l'article 43 de la loi de l'Instruction publique stipule que

"chaque municipalité scolaire de la province doit contenir une ou plusieurs écoles publiques, régies par des commissaires ou syndics d'école et dans lesquelles ils sont tenus d'admettre aux cours qui y sont donnés, tout enfant domicilié depuis le début de l'année scolaire suivant le jour où il a atteint l'âge de six ans, jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle il a atteint l'âge de seize ans."

Signalons également que l'article 71 de la même loi prévoit que:

"dans toute municipalité scolaire, un nombre quelconque de propriétaires, locataires ou contribuables, professant une croyance religieuse différente de celle de la majorité des contribuables de la municipalité, peuvent signifier, par écrit, au président des Commissaires d'écoles ou à leur secrétaire un avis par lequel ils lui font part de leur intention de se soustraire au contrôle de sa commission scolaire, afin de former une corporation séparée, sous l'administration de syndics d'écoles."

Ce droit à la dissidence permettait aux protestants de s'assurer des écoles conformes à leur conviction religieuse. Mais les autres qui n'étaient ni catholiques ni protestants, donc n'ayant pas ce droit à la dissidence devaient se contenter des accomode-

ments qui leur étaient proposés par la majorité non sans quelques difficultés parfois.

Les droits et les pouvoirs des commissaires d'école et des syndics sont définis à l'article 203 de la loi de l'Instruction publique.

En recommandant que la loi ne reconnaisse aucun caractère confessionnel aux commissions scolaires, la Commission royale d'enquête est tout simplement revenu à l'esprit de l'article 43 cité plus haut. Ainsi la commission scolaire pourra contenir plusieurs écoles: les unes seront catholiques, d'autres protestantes et d'autres enfin seront non confessionnelles. De cette façon la commission scolaire sera apte à assurer un service scolaire complet et adéquat qui réponde aux besoins de formation générale et professionnelle de la jeunesse et des adultes du territoire qu'elle dessert et qui s'adapte à la situation religieuse des usagers. Comme telle, la Commission scolaire ne prend pas partie pour une confession religieuse donnée. Elle est plutôt au service de tous les groupes religieux, évitant ainsi qu'un groupe religieux impose aux autres sa conception de l'éducation. Ici les droits des minorités sont aussi importants que ceux de la majorité.

II. Vers un nouveau style de confessionnalité

Il est de plus en plus accepté que le système scolaire tienne compte de la diversité religieuse de la population dans l'organisation des écoles et dans l'enseignement.

En effet:

"Le système scolaire proposé, précisait la Commission royale d'enquête, suppose que, partout où la chose sera demandée et sera réalisable, on trouvera, à côté des écoles confessionnelles, des écoles non-confessionnelles, toutes également subventionnées par les fonds publics et administrées suivant les mêmes normes et les mêmes critères. Lorsque dans une même juridiction scolaire, la minorité sera trop faible en nombre ou trop divisée dans ses convictions religieuses ou philosophiques pour justifier qu'on mette à sa disposition une ou plusieurs écoles répondant à ses besoins particuliers, il faudra que tous les groupes collaborent les uns avec les autres pour trouver les solutions de compromis les mieux adaptées aux circonstances dans lesquelles ils se trouvent."

Nous pouvons dégager de ce texte que c'est au niveau de l'école ou de l'enseignement que la confessionnalité se situera. Quand nous étudions la répartition de la population dans les divers territoires scolaires de la province, nous constatons qu'à certains endroits la population est entièrement catholique ou protestante, qu'en d'autres elle est mixte, c'est-à-dire catholique ou protestante selon les rapports variables et qu'en certains territoires existent des groupes qui ne se présentent pas comme catholiques ou protestants.

C'est ainsi que dans plusieurs régions, à cause de l'homogénéité re-

ligieuse de la population, toutes les écoles seront des établissements confessionnels. Dans d'autres régions il y aura de la place pour des établissements non-confessionnels proposés par la diversité religieuse de la population. Mais il se trouvera des situations où l'établissement confessionnel devra recevoir les enfants de la minorité. S'il en est ainsi, cet établissement confessionnel devra se définir d'une façon différente de l'établissement confessionnel d'un milieu homogène. Voilà pourquoi la Commission a parlé de collaboration entre les groupes. En effet, les membres de la minorité ont un droit à être entendu.

Dans notre milieu, ce sera surtout à l'école catholique qui devra être attentive et accueillante à la minorité, parce que celle-ci ne pourra pas toujours justifier, numériquement, l'aménagement d'établissement non-confessionnel.

Appelé à préparer des règlements pour les écoles catholiques, le Comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation, s'inspirant de la doctrine de l'Église et plus particulièrement des décrets de Vatican II, a précisé que "l'Éducation catholique exige:

- le respect et la promotion des valeurs humaines;
- un enseignement profane de première qualité qui respecte l'objet de chaque discipline et la pédagogie qui lui est propre;
- un enseignement religieux conforme à la doctrine de l'Église et à la pédagogie de la foi;
- un milieu de vie qui, animé par une organisation scolaire et une pastorale adéquates, favorise l'éducation de la liberté, l'épanouissement de la personne, l'ouverture au monde, l'amour des autres et l'accès à l'âge adulte de la foi."

Cette définition de l'éducation catholique inspire par la suite les règlements du Comité principalement inscrite dans le préambule des nouveaux règlements du Comité catholique, cette définition de l'éducation propose un idéal à réaliser dans les établissements reconnus comme catholiques. Partant les règlements du Comité doivent être reçus comme des instruments à la disposition des établissements pour se rapprocher de l'idéal proposé.

Mais cet idéal devra être recherché en tenant compte des circonstances propres à chaque milieu scolaire. En effet, la confessionnalité de l'avenir résultera de la volonté éclairée des parents bien sûr, mais aussi des personnes qui ont la responsabilité de faire de l'école un milieu où l'étudiant, en même temps qu'il acquiert une formation générale et professionnelle, se prépare à répondre de son attitude religieuse devant une société pluraliste et à assumer le temporel avec sérieux. Le maintien du caractère confessionnel de l'école résultera davantage de la recherche de tous les responsables pour en inventer les modalités concrètes.

Nous verrons dans la prochaine leçon les moyens à notre disposition pour assumer cette tâche.

POUR DES MACHINES ÉPROUVÉES...

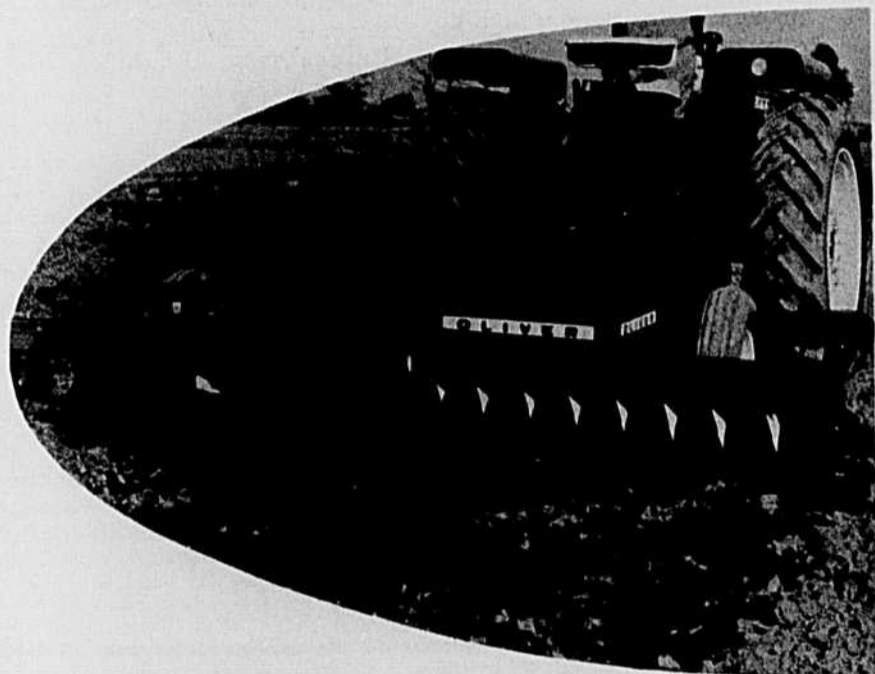
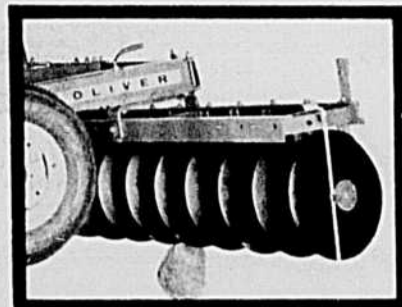


POUR LA PRÉPARATION DU SOL

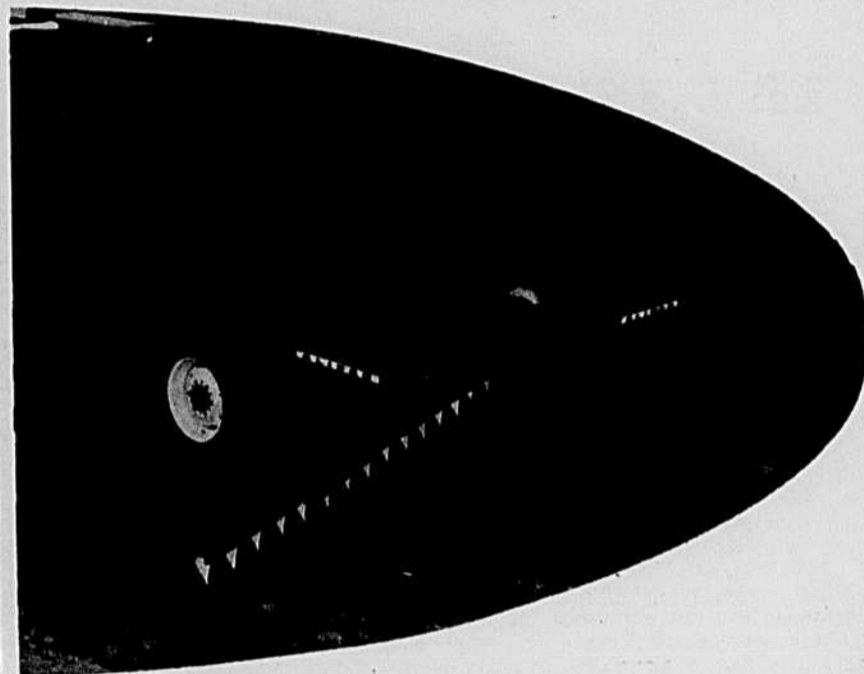
Herses à disques OLIVER.

Le châssis OLIVER semi-flexible permet aux gangs porte-disques de rouler et de contourner les obstacles indépendamment. Vous retrouvez dans un même châssis : RIGIDITÉ et FLEXIBILITÉ.

- 6 ressorts compresseurs maintiennent la rigidité des gangs porte-disques.
- Les extrémités des gangs peuvent s'élever à une hauteur de 14 pouces sans affecter la pénétration des ensembles avant et arrière.



MODÈLE 251 — Largeurs de coupe variant de 7 pi. 11 po. à 10 pi. 4 po.



MODÈLE 252 — Largeurs de coupe variant de 9 pi. 3 po. à 18 pi. 8 po.



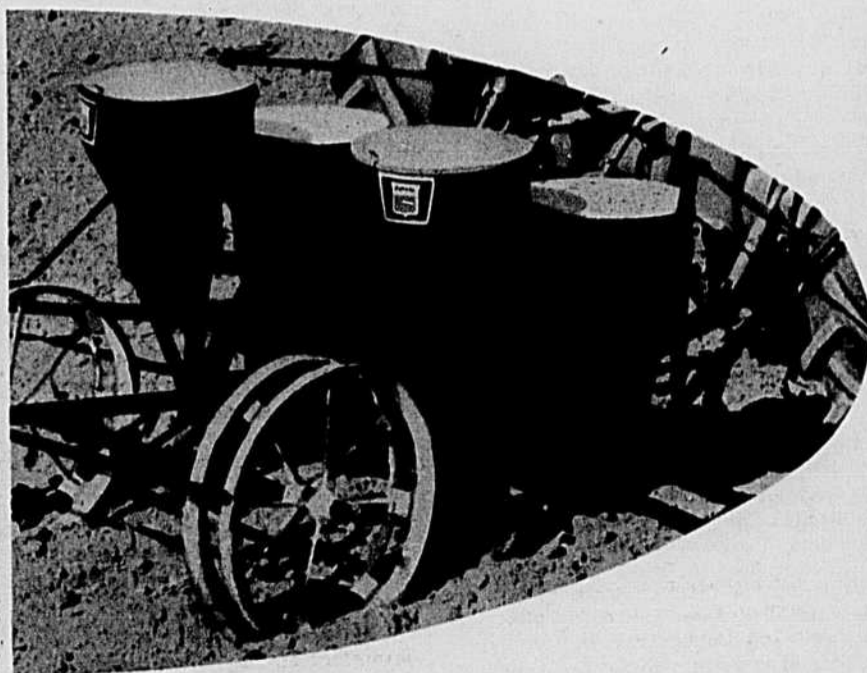
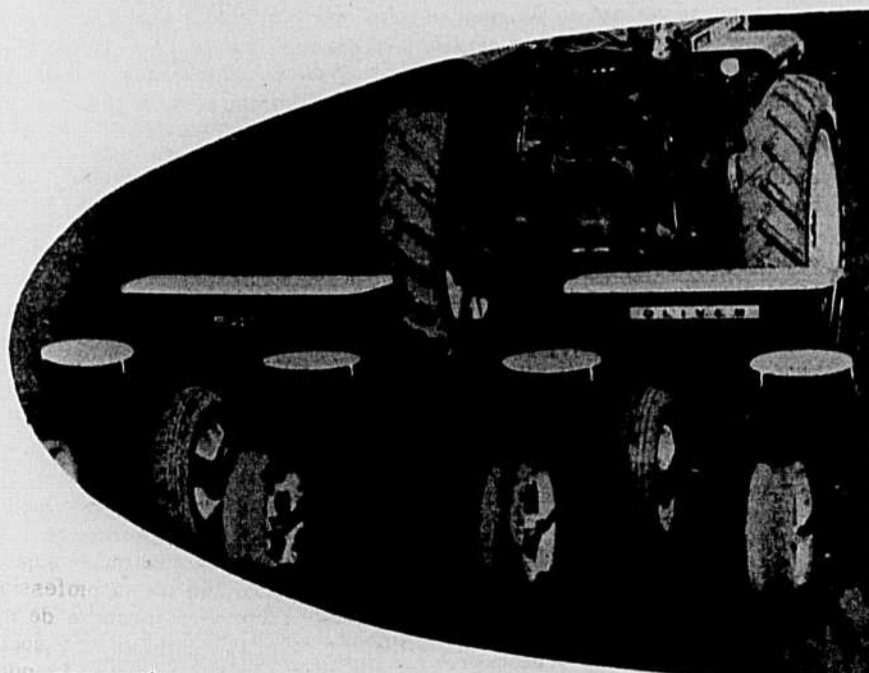
POUR L'ENSEMENCEMENT PLANTEURS OLIVER

Modèle 540

Pour semence en ligne ou en buttes (facultatif)

Modèle 312

Planteur compact à 2 rangs



CARACTÉRISTIQUES MODERNES :

- Planteur à 4 ou 6 rangs ;
- Précision ;
- Vitesse ;
- Position de la semence ;
- Grande capacité pour la semence et l'engrais chimique.

Boîte à engrais chimiques en fibre de verre pouvant déposer de 100 à 470 livres d'engrais chimiques à l'acre à une profondeur variant de 1 à 5 pouces ou d'un côté ou de l'autre de la semence.

- Attelage facile aux 3 points du tracteur.
- La machine idéale pour

l'ensemencement du blé d'Inde à grain sur des superficies moyennes.

Une information complète et détaillée vous sera fournie sur demande à votre coopérative.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SERVICE DE LA MACHINERIE ET DE L'OUTILLAGE
1055 ouest, rue du Marché Central, Montréal, P.Q.

A l'assemblée annuelle

Revue succincte des activités de la division de l'alimentation

(A l'occasion de la récente assemblée annuelle, M. G.-E. Turcotte, directeur général, présenta un rapport assez complet des activités et des résultats de la division de l'alimentation de la Fédérée. Cette division englobe les abattoirs et salaisons, les services avicoles, les fruits et légumes, etc. Le travail de M. Turcotte comportait beaucoup de renseignements et de chiffres qui illustraient bien les problèmes rencontrés dans cette division au cours du dernier exercice, particulièrement les problèmes reliés aux viandes et aux produits avicoles. Nous publions ci-après des extraits de l'exposé du directeur général qui ont trait aux abattoirs et salaisons. Il s'y dégage l'essentiel des remarques de M. Turcotte.)

La dernière année financière s'inscrit sûrement dans les annales de la division de l'alimentation et plus particulièrement dans celles des abattoirs et salaisons comme une étape difficile. L'industrie des salaisons en général n'est pas ce qu'on peut appeler une industrie en santé, du moins en Amérique du Nord. De nombreux témoignages en font foi. Coïncés entre l'état "coût de revient - prix de vente", le transformateur autant que le producteur ont peine à réaliser une rémunération convenable.

* * *

Les abattoirs et salaisons présentent un sombre tableau à la fin de l'exercice 1966-67. Vouloir analyser et communiquer tous les facteurs qui ont contribué à cette situation entraînerait la présentation d'un rapport volumineux. Nous nous contenterons ici de ne mentionner que les plus apparents. Ainsi, il est reconnu partout au Canada comme aux États-Unis que l'industrie des salaisons traverse une crise comme elle est à la recherche de moyens pour l'enrayer. A l'appui de cette affirmation, citons un récent communiqué de presse émanant du Conseil des Salaisons du Canada:

"L'industrie canadienne des salaisons possède déjà plus que la capacité requise pour l'absorption des sommets de productions animales. Au cours de ces récentes années, elle a investi des capitaux additionnels pour l'amélioration et l'expansion de ses facilités physiques et ce faisant, elle a plus que compensé la fermeture d'usines démodées ou non économiques. L'utilisation optimum de cette capacité opérationnelle disponible est désormais un impératif dans l'industrie. Cette situation suscite forcément un climat d'intense compétition tant à l'approvisionnement du bétail qu'à la mise en marché du produit fini. Dans le but d'obtenir des économies d'importance ainsi qu'une hausse de

la productivité, il y aura, dans l'industrie de la salaison, une tendance de plus en plus marquée vers la spécialisation et la décentralisation des opérations. Ce phénomène est déjà amorcé aux États-Unis. Sur une plus longue échelle, l'accent portera surtout vers une transformation plus poussée du produit fini, c'est-à-dire vers la préparation de produits conformes et apparence et en commodité aux exigences nouvelles du consommateur".

C'est dans un tel contexte que les abattoirs et salaisons de la Fédérée ont dû opérer cette année et ils devront nécessairement s'adapter à l'évolution de cette industrie dans les années à venir. Une étude a été conduite par un groupe de travail formé au sein de la division. Un premier rapport a déjà été soumis concernant la rentabilité et la vocation future de nos usines. Les études continueront.

* * *

Le nombre de têtes abattues cette année par les abattoirs Fédérés constitue un nouveau record. Cette augmentation est entièrement due aux nombreux abattages de porcs et truies car une diminution sensible a été enregistrée pour les bovins, les veaux et les agneaux.

L'analyse des chiffres de nos réceptions et abattages indique l'absence, depuis trois ans, d'une représentation organisée et valable au niveau du champ. Cela n'a pas aidé la cause des consignations aux abattoirs et sans un contact soutenu et spécialisé auprès de nos coopératives-sociétaires, nous craignons que l'activité-consignation ne se détériore davantage. La révision de nos politiques en cette matière demeure à l'étude et ce sera l'une des tâches urgentes de la division de recommander les mesures propres à l'améliorer. Il faudra repenser, entre autres, notre politique d'aide à la propagande et, si nécessaire, l'adapter aux conditions de 1968. Certes, il faut aussi tenir comp-

te de la baisse considérable survenue au cours des deux dernières années dans la mise en marché provinciale des bovins, veaux et agneaux. Cela entraînera une concurrence beaucoup plus in-

tense à l'achat du bétail, créant ainsi des conditions de rareté.

Au milieu d'un ciel sombre, il convient de parler d'un secteur où l'étoile des abattoirs Fédérés a brillé d'un éclat particulier. Il s'agit de la nette amélioration des porcs de catégorie "A" abattus à nos abattoirs. Nous avons atteint 44,0% de porcs "A" à comparer à la moyenne nationale de 40,9% et à la moyenne provinciale de 39,7%.

* * *

Les coopératives ont déjà été informées d'une permutation à la direction de la division, alors que

M. Réal Roy, ci-devant directeur de la division des moulées et fertilisants, assume les mêmes responsabilités à la division de l'alimentation. S'il lui est impossible de vous indiquer le programme qu'il entend suivre, puisqu'il assume ses nouvelles fonctions depuis un mois seulement, M. Roy aimerait peut-être vous dire un mot - ne fut-ce que pour solliciter votre appui. Cet appui nécessaire, la direction de la Fédérée -- j'entends par là aussi le Conseil Exécutif -- le lui a assuré. Nous sommes certains que vous ne lui marchanderez pas le vôtre.

Concurrence intense dans la vente des produits laitiers

Un marché international difficile

(A chaque assemblée annuelle de la Fédérée, le directeur de la division de l'industrie laitière, M. Philippe Pariseault, passe en revue la situation générale de cette industrie. Nous publions aujourd'hui la première partie du texte présenté par M. Pariseault, texte qui se rapporte principalement à la situation existant sur le marché international. C'est une vue à vol d'oiseau mais qui est suffisante pour résumer brièvement une situation qui explique certains problèmes rencontrés dans l'exportation de nos produits laitiers en 1967 et qui prévaudront vraisemblablement encore au cours d'une bonne partie de la présente année.)

La situation générale de l'industrie laitière mondiale est fort complexe et accuse une tendance générale à la surproduction.

Des pays, autrefois, forts importateurs, comme la Belgique, l'Allemagne de l'Ouest, la Russie, etc., sont devenus exportateurs, alors qu'une augmentation spectaculaire de la production de la plupart des pays exportateurs s'est traduite en une concurrence effrénée sur les marchés mondiaux les plus importants, surtout au Japon, au Mexique et en Angleterre.

La conversion de la crème à la production de lait entier n'est pas le fait du Canada seul. C'est un fait international, marquant surtout l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Irlande et la France.

Un exemple typique est la Nouvelle-Zélande dont la production de lait en poudre s'est accrue de 64%. Le climat partout au monde a été favorable à la production laitière, ce qui a déclenché une concurrence effrénée à la vente, entraînant l'affaiblissement des prix à des niveaux imprévisibles. On peut, par exemple, se procurer du beurre sur le marché international à des prix aussi bas que .12c. la livre et du lait en poudre écrémé de première qualité à .08c. la livre.

La dévaluation de la livre Sterling de 14,5% n'a certes pas renfloué la situation et il en résulte que l'Angleterre, le plus important marché mondial de beurre et de fromage, présente

des conditions de concurrence difficiles pour les pays de la zone dollar.

Le Canada, dans cette situation déprimante, jouit cependant d'une position particulière grâce à l'action de la Commission Canadienne du Lait qui achète à prix fixe, soit .62 - .63c., tout le beurre qui ne trouve pas de marché immédiat et à .20c. le lait en poudre écrémé de surplus.

D'autre part, nos frontières sont fermées à la concurrence des mêmes produits des autres pays.

Il en résulte que nos producteurs laitiers reçoivent pour leur lait de fabrication le plus haut prix au monde. Je n'affirme pas que ce soit suffisant, car je sais que bien d'autres facteurs viennent réduire les avantages du prix, mais je crois cependant que leur situation comporte des garanties en tant que notre production totale ne dépasse pas sérieusement notre consommation nationale ou que cette consommation nationale ne s'affaisse pas devant l'augmentation des prix ou la concurrence des produits d'imitation ou succédanés.

(à suivre)

M. Everett Biggs à Paris:

"Je crains la disparition de la ferme familiale..."

M. Everett Biggs, sous-ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, a déclaré à Paris lors d'un colloque international qu'il craignait la disparition de la ferme familiale qui est la structure personnelle et de base de l'agriculture dans la plupart des pays.

"La ferme familiale, a-t-il dit, représente quelque chose de chaud, de désirable. C'est la famille par opposition à la jungle dure et impersonnelle de l'industrie urbaine.

Selon M. Biggs, qui parlait en français, les Canadiens cherchent toujours à se rassurer en disant "la ferme familiale se modifiera, elle s'adaptera... mais elle sera toujours présente".

Il a ensuite ajouté: "Mais ce que nous devons dire, c'est que des changements économiques et structurels sont en cours et que nous devons nous assurer qu'ils ont une orientation humaine".

M. Biggs était le seul représentant canadien à un colloque ayant pour thème "La famille dans l'évolution de l'agriculture". Ce colloque était sous le patronage de l'Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) et l'Organisation pour la Coopération et le Développement économique (OCDE).

M. Biggs a fait allusion à la Commission spéciale du gouvernement ontarien sur l'élaboration des politiques agricoles jusqu'à 1980, commission qui compte vingt-cinq économistes parmi ses membres.

Quelque chose de plus utile que des statistiques

Il a été chaudement applaudi lorsque, parlant en sa qualité de président, il a déclaré: "Notre gouvernement a décidé de faire produire par les économistes quelque chose de plus utile que des critiques de la situation et des projections statistiques".

(Le rapport sera publié en décembre 1968).

Il dit que certains des changements mentionnés par le Professeur MacIntyre de Californie qui a parlé plus tôt, n'ont pas une "orientation humaine", et ne sont pas souhaitables du point de vue social. Ils peuvent constituer un agréable exercice de mathématique pour un professeur d'économie, mais ils représentent aussi de nombreux dangers sociaux indésirables lorsque le "dollar tout puissant" règne en souverain absolu.

Notre politique agricole doit avoir une orientation humaine

"A mon avis, il n'est pas bon qu'un nombre infime de personnes ayant beaucoup d'argent contrôle la vie économique et sociale d'une multitude d'agriculteurs et de travailleurs, et c'est pour utiliser le propre exemple du Professeur MacIntyre, ce que l'on constate dans l'industrie de l'élevage des poulets à rôti, aux Etats-Unis.

"Par conséquent, notre politique agricole future doit être réaliste et avoir une orientation humaine. Pour certains d'entre nous, la route peut être plus longue. Tandis que nous devons accepter certaines vérités et nécessités économiques, telles que des exploitations agricoles plus grandes, moins de personnes dans l'agriculture, la mécanisation, et des revenus suffisants, nous ne pouvons et ne devons pas accepter une philosophie économique qui permettrait que la population rurale soit impitoyablement écrasée sous la lourde botte "économique" de l'industrie".

La politique agricole doit suivre la route de l'avenir qui assurera à la fois le progrès économique et l'adaptation sociale. C'est ce que nous essayons de faire dans la Province de l'Ontario, au Canada.

M. Biggs a parlé aussi du rôle des femmes à la ferme. "Nous avons" il dit "un dicton, au Canada, "Derrière tout homme qui a réussi, il y a une femme de valeur"; ceci est particulièrement vrai dans le cas des exploitations agricoles. Nous encourageons également la transformation des exploitations agricoles en sociétés, avec la famille comme actionnaires. Ceci présente des avantages fiscaux, mais aide également la famille, avec un partage égal des responsabilités". Il a ajouté que les activités sociales fémi-



"Derrière tout homme qui réussit, il y a une femme de valeur..." De gauche à droite: M. Everett Biggs, Sous-ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, M. Georges Monnet, Président du Centre National des Expositions et Concours Agricoles (CENECA) et Mme Ika Paul-Punt, Diplomate indienne à la FAO.

nines sont encouragées par les spécialistes de l'économie ménagère de notre Ministère.

"Nous avons cependant un problème sérieux: nous manquons de spécialistes bilingues en économie ménagère pour les parties françaises de notre Province. Bien que ma femme soit avec moi, j'aimerais ramener avec moi au Canada une ou deux jeunes femmes spécialistes de l'économie ménagère. Je le dis sérieusement. Le salaire serait excellent, et nous paierions le frais de transport jusqu'au Canada".

Le délégué de l'Ontario s'est rendu au colloque sur l'invitation de M. Georges Monnet, ancien ministre de l'Agriculture de la France et président du Centre national des expositions et concours agricoles. La plupart des pays de l'Europe, le Royaume-Uni, les Etats-Unis d'Amérique et les nations francophones de l'Afrique étaient représentés.

Au terme de ce colloque de trois jours, M. Biggs a visité le Salon international de l'Agriculture, la plus grande exposition agricole d'Europe consacrée aux animaux et aux produits de la ferme.

MANCHETTES de la semaine

Surtaxe temporaire de 3%

Nouveau suspense aux Communes où le président de la Chambre a jugé irrecevable le projet de loi présenté par le gouvernement pour remplacer le bill C-193. Ce projet qui sera cependant vraisemblablement adopté après quelques modifications de détail prévoit: des surtaxes temporaires (en 1968 et 1969) de trois pour cent sur le revenu des particuliers et des sociétés; une accélération du paiement des impôts des sociétés; un gel immédiat et total de l'emploi de la fonction publique et la création d'un bureau de révision des prix et salaires. Ces mesures devraient permettre au gouvernement de limiter à \$40 millions le déficit budgétaire. Selon le ministre Sharp elles correspondent à la nécessité actuelle de donner la priorité à la stabilisation des prix.

Message de l'épiscopat

Sous la signature du cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, les évêques catholiques de la province de Québec ont rendu public un message sur les questions relatives à la réforme scolaire. Après un commentaire sur les devoirs des parents et des éducateurs qui doivent "former des chrétiens dans des conditions très nouvelles", l'épiscopat rappelle ses prises de positions antérieures sur la conception chrétienne de l'école et le droit des catholiques à jouir d'écoles confessionnelles mais en même temps le document insiste sur "le droit de tous à la culture". La TCN publiera la semaine prochaine un compte-rendu détaillé de ce message.

Pendus rhodésiens

La pendaison de trois condamnés à mort rhodésiens a achevé de consommer la rupture entre la Grande-Bretagne et le gouvernement ségrégationniste de M. Ian Smith, Premier ministre rhodésien. Les trois noirs exécutés avaient été condamnés à mort pour meurtre il y a plus de deux ans et la reine d'Angleterre avait décidé il y a deux semaines, d'exercer son droit de grâce en leur faveur.

Les sanctions économiques prises par la Grande-Bretagne à l'égard de la Rhodésie lorsque celle-ci a déclaré son indépendance, il y a deux ans, ont porté un dur coup à l'économie de ce pays sans pouvoir ébranler le gouvernement de M. Smith.

Fonds de défense professionnelle

Le 22 mars prochain aura lieu, au secrétariat général de l'UCC une réunion du comité d'Administration du Fonds de Défense Professionnelle avec des délégués de l'UCC, de la Fédération des Producteurs d'Oeufs de Consommation du Québec, de la Fédération des Producteurs de Lait Naturel de la province de Québec et du Comité des Syndicats et Offices des Producteurs de Bois, dans le but d'étudier la contribution que ces organismes seront appelés à verser, au Fonds de Défense Professionnelle, pour l'alimentation permanente du fonds.

Jules ST-PIERRE

Blocage au ministère des Terres et Forêts?

Les membres du comité exécutif de l'UCC s'alarment et protestent énergiquement contre l'immobilisme, pour ne pas dire le blocage systématique du ministère provincial des Terres et Forêts en ce qui a trait particulièrement aux plans conjoints de bois et les associations coopératives forestières.

Les plans conjoints, par exemple, ne peuvent opérer normalement en raison du refus des compagnies d'acheter le bois et les associations coopératives, pour leur part, n'obtiennent pas les facilités d'exploitation qui devraient normalement leur être accordées.

Il y a eu de nombreuses rencontres au cours des derniers mois des porte-parole de l'UCC, des chantiers coopératifs, des travailleurs forestiers et Offices et Syndicats de Producteurs de bois avec le ministre Claude G. Gosselin et ses principaux lieutenants. A chaque occasion, le ministre s'est montré des plus compréhensifs en face des problèmes qui lui étaient exposés et promettait d'apporter les solutions qui s'imposaient, même si bien souvent il devait être obligé de "faire mal" aux compagnies.

Mais, et c'est là que le comité exécutif s'interroge à savoir s'il n'y aurait pas un blocage quelconque au MTF, il y a toujours des belles promesses, des belles paroles, et jamais rien de concret. Qu'il suffise de s'en rapporter à un cas plus récent, où le ministre Gosselin avait promis une réponse avant la fin de la dernière semaine de février, en rapport avec deux mémoires qui lui ont été présentés par l'UCC et la Fédération régionale des Chantiers coopératifs de l'Ouest québécois. Comme il fallait un peu s'y attendre, ses experts étudient encore la question, semble-t-il, et il n'y a toujours pas de réponse. Et c'est presque toujours ainsi.

Au moment d'aller sous presse, le Comité exécutif considérait encore l'attitude du ministère et nous devrions être en mesure de faire connaître sa décision dans le prochain numéro.

Dégrèvement probable de 35% de la taxe scolaire

Il est probable que le Ministère de l'Éducation rembourse à nouveau cette année 35% du montant de la taxe scolaire payée par les cultivateurs du Québec.

C'est du moins l'impression d'un porte-parole de l'attaché d'administration à la division des subventions aux commissions scolaires, qui nous a confié qu'à sa connaissance, rien ne laissait prévoir un changement quelconque au budget du ministère.

De même, le secrétaire du ministre Jean-Guy Cardinal,

M. Brochu, n'a pu nous confirmer officiellement la chose bien qu'il prévoit aussi un nouveau dégrèvement de l'ordre de 35%.

Grâce aux démarches de l'UCC, le gouvernement a remboursé ainsi une partie de la taxe scolaire aux cultivateurs au cours des trois dernières années. S'il répète cette mesure compensatoire en 1968, ce sera la quatrième fois, ayant consenti la première année une réduction de 25% et par la suite, deux autres remises de 35%.

GRATIS

Avec chaque demande de catalogue nous vous ferons parvenir gratuitement 1 paquet de TOMATE IMPERIALE (valeur \$0.25) No 3668 A. Veuillez inclure 10¢ pour frais d'emballage et de poste.



la Semence SUPERIEURE

301 DEVONSHIRE, PREVILLE, P.Q.

Chez les producteurs d'oeufs

Le travail est planifié

Depuis qu'a commencé la mise sur pied d'un système de commercialisation des oeufs à l'échelle de la province, les administrateurs et les employés de la Fédération des Producteurs d'oeufs du Québec ne connaissent guère de répit. Au troisième étage du Secrétariat Général de l'UCC, l'ambiance est celle d'un quartier général d'état-major avant la bataille.

Au mur des cartes coupées de fils multicolores représentent chaque secteur de la province. Sur deux tableaux noirs on a planifié le travail de chaque employé et administrateur, semaine par semaine jusqu'à la date fatidique, qui pourra être annoncée bientôt.

En effet il importe de ne rien laisser au hasard, qui pourrait retarder par la suite le déroulement des opérations. C'est ainsi qu'on a établi la liste des diverses démarches à accomplir, des contrôles à effectuer, des données et des contacts à avoir, pour la schématiser ensuite sous la for-

me d'un tableau. Un système d'épinglage établi par une maison spécialisée figure ce que doit être chaque jour et chaque semaine l'état d'avancement de tel ou tel travail. Comme on connaît quelles conditions doivent être remplies pour qu'une étape du projet soit franchie, on peut déterminer d'un simple coup d'oeil où sont les urgences et sur quel point particulier doivent porter les efforts. De cette façon, on ne risque pas de s'apercevoir au dernier moment qu'on a négligé un petit détail susceptible de provoquer un retard de plusieurs semaines.

Ce tableau est baptisé "cheminement critique", puisqu'il permet de déterminer le cheminement d'un projet et, comme dans un labyrinthe, d'éviter que l'on s'engage sur le sentier "critique", c'est à dire le plus long. Le tout est complété par un tableau de contrôle sur lequel un autre jeu de chevilles numérotées multicolores matérialise chaque semaine où en sont réellement les travaux confiés à tel ou tel employé. Ainsi est assurée une juste répartition des tâches et une garantie d'efficacité.

La synchronisation d'un tel projet n'est pas un travail de profane et l'élaboration en a été confiée à des spécialistes. La situation est évaluée chaque jour et une révision générale a lieu une fois par semaine. Tout au long de cette planification il a fallu tenir compte des autres activités de la Fédération et des problèmes administratifs courants.

Quand faut-il semer le maïs ?

"C'est entre le 7 et le 18 mai qu'est la meilleure époque pour les semis de maïs dans les provinces Maritimes"

M. Gerry G. Smeltzer, attaché à la Station fédérale de recherches, de Kentville, base sa conclusion sur des essais, qui ont permis de montrer que durant ces dix jours la température du sol à une profondeur d'un pouce et demi était proche de 50°F. Des essais faits à Kentville et ailleurs indiquent que c'est là la température idéale.

D'après les deux années d'essais de M. Smeltzer, les semis effectués avant le 7 mai retardent la germination, entraînent la pourriture des semences et exposent la plante aux dégâts des insectes présents dans le sol. D'autre part si l'on sème après le 18 mai, on obtient à la récolte un grain plus humide.

Dans les provinces de l'Atlantique, le maïs sert à l'ensilage mais même dans ce cas, l'épi devrait être arrivé au stade pâteux avancé au moment de la récolte; aussi est-il important que la plante ait le temps d'atteindre au moins ce stade de maturité.

La Pride 5 et la Dekalb 29 sont deux variétés qui tolèrent mieux des semailles hâtives que la Hapala 175. Cependant, observe M. Smeltzer, cette dernière mûrit suffisamment pour être ensilée, à quelque date normale qu'on la sème, ce qui n'est pas le cas des autres variétés.

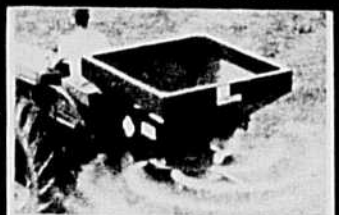
Pour avoir un champ de peuplement uniforme et qui soit à

point pour la récolte, le semis doit se baser sur la température du sol plutôt que sur le calendrier.



La douceur même

EPANDEZ MAINTENANT AVEC LE ROBUSTE EPANDEUR DE PRECISION LILLISTON !



Fabriqué par Lilliston-Canada Ltd., Oakville, Ontario.

Pour obtenir cette année de fortes récoltes, renseignez-vous à fond sur cet épandeur robuste et efficace! Trémie de forte capacité, réglage précis de la forme d'épandage jusqu'à 54' de largeur! De 10 à 1,000 livres à l'acre, à cinq milles à l'heure!

2 MODELES

LE 1300:

capacité de 1,300 livres;

3 points;

prise de force (illust.)

LE 1300:

capacité de 1,300 livres;

remorqué; prise de force

Pour connaître le nom

du plus proche

concessionnaire, écrivez à

QUE-MAR EQUIPMENT LTD.

124, av. Labrosse,

Pointe-Claire, Québec

Sur chaudière ou sur pipeline, les trayeuses De Laval sont "la douceur même". Elles vous assurent une traite plus saine et 25% plus rapide.

Tous les systèmes de traite sur le marché peuvent traire les vaches... Mais seule la traite plus douce d'une De Laval protège, améliore même, la santé du pis.

Des épreuves ont démontré que la De Laval améliorerait en moyenne

de 40% la santé du pis — vérifié par la méthode C.M.T., California Mastitis Test. Une De Laval n'arrache pas le lait aux vaches; elle encourage sa descente, avec douceur par un massage régulier qui flatte les trayons.

Vous obtenez en même temps une traite 25% plus rapide. Vous pouvez donc terminer plus tôt, ou augmenter d'environ 20% le nombre de vos vaches, sans augmenter le travail ou le temps de la traite.

Tout ceci est rendu possible grâce à l'action équilibrée qui existe, pendant

la traite, entre les gobelets et les manchons-trayeuses, grâce aux pulsations absolument uniformes et au prompt rétablissement du vide.

Faites le premier pas vers une traite plus saine et plus rapide, communiquez aujourd'hui-même avec votre dépositaire De Laval.

La Compagnie De Laval Limitée
4850, rue Hickmore,
Ville St-Laurent,
Montréal 9, P.Q.

DL 117

DE LAVAL

Et on met les bouchées doubles

Pour que le système de commercialisation soit sur pied au cours de l'année 1968

Les dirigeants et le personnel de la Fédération des Producteurs d'Oeufs de Consommation du Québec accomplissent surtout depuis le début de janvier un véritable tour de force en vue de mettre au point le projet de système de commercialisation qui doit entrer en vigueur au cours de l'année 1968.

Plusieurs groupes de directeurs de syndicats régionaux, dont ceux de St-Hyacinthe, Sherbrooke, Joliette, St-Jean Valleyfield et Nicolet ont pu venir se rendre compte sur place récemment du travail accompli jusqu'à maintenant et dont la première étape doit se poursuivre sans répit jusqu'à la fin de mars.

L'organisation d'un tel système n'est pas une sinécure, comme les directeurs ont pu le constater lors de leur visite aux bureaux de la Fédération, à Montréal. D'aucuns ont convenu que la masse d'informations et de documents amassée et analysée depuis deux ans sur les divers aspects de la commercialisation des oeufs non seulement au Québec mais dans l'ensemble du pays est un atout précieux, qui devrait faciliter la mise en opération du projet. La commercialisation des oeufs en tout cas a été "démystifiée".

Les rencontres d'information des dirigeants de la Fédération avec les directeurs de syndicats régionaux, en même temps que les rencontres au niveau régional avec tous les producteurs, se poursuivront jusqu'à la fin du mois, alors que doit avoir lieu l'assemblée générale annuelle de

la Fédération provinciale. Lorsqu'il est impossible pour un syndicat régional de venir à Montréal, les dirigeants se rendent eux-mêmes les rencontrer sur place; il est bien entendu que l'on tentera ainsi d'informer le plus grand nombre possible de régions d'ici l'assemblée générale. Ceci, afin que les directeurs puissent à leur tour diffuser l'information et répondre aux questions des producteurs dans le champ.

Est-il nécessaire de souligner qu'en plus d'avoir à rencontrer des échéances très précises, qui correspondent en fait à composer en trois mois un programme devant normalement s'échelonner sur une période de deux ans, les administrateurs et le personnel doivent accomplir en plus le travail régulier qui incombe normalement à la Fédération?

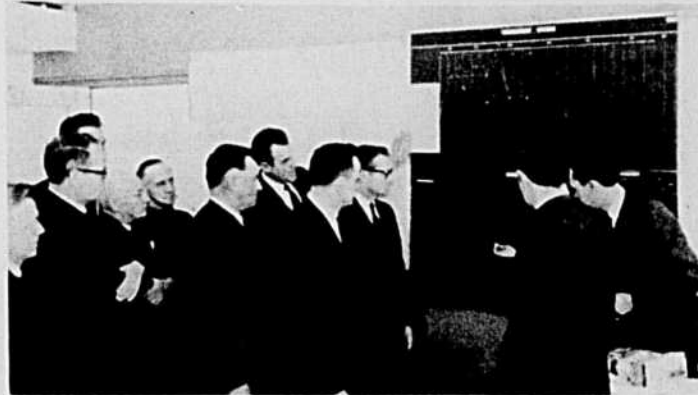
La Fédération sera bien représentée

L'Office des Producteurs d'oeufs de l'Ontario a créé un heureux précédent en invitant deux représentants de la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec à adresser la parole aux producteurs de l'Ontario à titre de conférenciers invités lors de leur assemblée générale annuelle le 27 mars à Toronto. L'exécutif de la Fédération a délégué MM. Ovila Lebel et Gérard Groulx, respectivement Président et Directeur général de la Fédération des Producteurs d'oeufs de consommation du Québec.

Cette assemblée sera de la plus haute importance puisqu'il y sera question du vote ordonné par la Régie des Marchés d'Ontario sur une agence centrale de vente et sur le contrôle de la production en Ontario, vote qui aura lieu les 9 et 10 avril 1968.

A l'instar de leurs collègues de la province voisine, MM. Lebel et Groulx estiment extrêmement important que les producteurs du Québec et de l'Ontario collaborent étroitement entre eux pour le plus grand bien de la production. Et quoiqu'en dise certain groupe, il n'a pas fallu trois ans à la Fédération pour s'en rendre compte. En effet, dès le début ce fut là une des préoccupations majeures des administrateurs. Cependant, de là à dire comme on le laisse entendre, que sans cette collaboration, rien ne peut être fait au Québec, il y a une marge qu'on ne devrait pas franchir aussi allègrement. Les administrateurs seront en mesure d'éclaircir publiquement bientôt cet autre mythe.

Cette semaine, plus précisément vendredi le 15 mars, M. Groulx, à titre de secrétaire du Conseil national des producteurs d'oeufs, se rendra à Toronto pour siéger sur un comité chargé d'étudier un projet d'organisme national pour la mise en marché des oeufs. Ce comité, formé en octobre dernier par suite d'un vœu de l'assemblée annuelle du Conseil canadien des Producteurs d'Oeufs, doit présenter un rapport au comité exécutif de cet organisme national dans quelques semaines.



Différentes rencontres d'information concernant le projet de commercialisation des oeufs ont été tenues aux bureaux de la Fédération provinciale à Montréal en vue d'expliquer le fonctionnement du système et faire le point sur le travail accompli jusqu'à maintenant. Ci-haut, un groupe de directeurs du syndicat régional de St-Hyacinthe surveillent de près les explications fournies par M. Gérard Groulx, Directeur général de la Fédération. On remarque également le président de la Fédération, M. Ovila Lebel et quelques dirigeants. (Photo TCN)

Le président du "Task Force"

Un rapport avant 1969

M. Dave MacFarlane, président de l'équipe de cinq spécialistes chargée de déterminer les objectifs de l'agriculture à l'échelon national et de recommander les politiques qui permettront de réaliser ces objectifs (Task Force), a déclaré qu'il espérait compléter le rapport qu'il doit remettre au ministre fédéral de l'agriculture avant la fin de 1968.

Prenant la parole à l'occasion d'une rencontre avec les dirigeants de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, le Directeur du département de l'économie agricole au Collège Macdonald a suggéré par ailleurs une conférence qui grouperait les porte-paroles des diverses organisations agricoles du pays lorsque le rapport sera complété.

Les représentants de la FCA ont fait savoir à M. MacFarlane

que des mémoires seront présentés pour étude par son équipe de spécialistes. L'UCC, notamment, fera part dans l'un de ces mémoires de ses vues sur les principaux problèmes de l'agriculture au Québec.

Le président du "Task Force" a annoncé que cet organisme a déjà chargé à l'heure actuelle divers techniciens dans les universités et d'autres à l'emploi de firmes-conseil, de 17 études différentes sur lesquelles l'équipe doit se baser dans ses conclusions. Outre l'étude principale, qui est de délimiter les objectifs de l'agriculture à l'échelon national et de faire des recommandations en conséquence, mentionnons que des recherches sont notamment entreprises en industrie laitière, sur les productions animale et avicole, en relation avec les grains de provende, etc.

UN PRODUIT CO-OP UNIQUE!

Nouvelle SAVEUR

Nouvelle EFFICACITÉ

Nouvelle ÉCONOMIE

POUR LES VEAUX DE LAIT!

BOVO '68



BOVO '68

- Fabriqué d'après un procédé spécial et exclusif
- Haute teneur en gras 16%
- Niveau protéique élevé 25%
- Grande digestibilité
- Solubilité instantanée

BOVO '68

est économique
100 lb de BOVO remplacent 1,000 lb de lait entier
Vous économisez jusqu'à 20 cents la lb

BOVO '68

contient les vitamines "A" et "B" stabilisées

BOVO '68

- contient en outre :
- A) 100 grammes d'Auréomycine et/ou Terramycine pour aider à prévenir la diarrhée chez les jeunes veaux.
 - B) 15,000 U.I. de Vitamine "A" Stabilisée, 5,000 U.I. de Vitamine "D" Stabilisée.

"Là où la recherche prépare le rendement"

RÉSULTATS
DES VEAUX
NOURRIS AVEC

BOVO

Vous obtenez
une chair de qualité
recherchée
par les grands
connaisseurs.
Cette chair exquise
fera les délices
des plus
fins gourmets.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

4394 Saint-Ambroise, Montréal, P.Q.
Saint-Romuald, P.Q.



SERVICE DES MOULÉES & FERTILISANTS



L'OPINION RURALE...

Toute force dispersée est inutile

Au début de chaque année, il est de tradition de jeter un rapide coup d'oeil sur les 12 mois écoulés, et surtout de prendre toutes les bonnes résolutions possibles pour les douze nouveaux qui sont devant nous.

Si nous faisons une rétrospective de l'année 1967, nous voyons des productions qui ont été intéressantes et d'autres, par contre, qui ont maintenu des prix très bas.

La production laitière, a sûrement été la plus intéressante et s'annonce très bien pour 1968; Pour ce qui est du porc, nous avons connu une année presque complète de prix de vente ne correspondant pas au prix coûtant. Résultats: très faibles bénéfices et même pertes à certains endroits, dû à des producteurs plus malchanceux ou parfois à une régie un peu moins bonne.

Le prix des oeufs s'est équilibré avec une moyenne de .36 à .37 cents ce qui n'est pas exagéré quand on sait qu'il coûte un minimum de 30 à 31 cents au producteur pour produire une douzaine d'oeufs, sans calculer la valeur de son temps. La viande de boeuf a affiché tout au long de l'année des prix élevés, la viande de volaille, principalement le poulet de grill et poulet à chair n'a pas donné en 1967 des prix satisfaisants.

Que nous réserve donc 1968!

Si l'on prend le risque de se hasarder dans des prévisions, il y a lieu d'espérer que dans l'ensemble il y aura une meilleur

leur stabilité pour les cultivateurs en 1968; cependant, nous sommes à un stage où en agriculture comme en industrie, ça exige d'être excessivement efficace, les distances n'étant plus un facteur. Il nous faut accepter également à l'instar de l'industrie, la concurrence de produits des provinces voisines de toute l'Amérique du Nord et même de l'Europe.

Il importe à la classe agricole de se tenir ensemble avec les outils et les lois mis à sa disposition pour, non seulement réclamer des prix de vente auxquels elle a droit, mais surtout pour se renseigner, étudier et atteindre une plus haute efficacité de production.

Deux mouvements importants sont au service de la classe agricole: L'Association professionnelle des cultivateurs l'UCC pour la revendication des droits et le Système coopératif pour la mise en marché et l'obtention des utilités professionnelles nécessaires à l'exploitant agricole.

Il devient donc vital que ces organismes soient appuyés par la totalité des cultivateurs: toute force dispersée est inutile, et pourtant l'union des forces, des idées, des capitaux devient le seul remède possible et capable d'obtenir une agriculture qui puisse donner à son exploitant une vie comparable à n'importe quelle autre classe de la Société.

Ne l'oublions pas, tout le monde doit se nourrir et pourtant à peine 10% de la population du

Québec doit se nourrir elle-même et nourrir les autres 90%.

Messieurs les cultivateurs, soyons optimistes et prenons la résolution de nous appliquer encore à mieux faire notre travail en 1968. Unissons nos forces et nous vivrons heureux!

Gérard Aubin, gérant-général
Coop. Ste-Marie,
Ste-Marie, Beauce.

Les vrais "cocos"

Un espace S.V.P. dans mon journal, car je meurs d'envie de faire mes commentaires après avoir lu le rapport de l'allocation de M. Léonard Roy à l'Université Laval.

D'abord, je dois dire aux lecteurs que je connais assez bien notre conférencier, car j'ai dû lutter contre lui plusieurs années à titre de membre de l'Exécutif de l'Office des producteurs de lait "Carnation" de Sherbrooke.

J'ai bien dit "lutter contre", car, lorsqu'il était secrétaire de l'Office des Marchés, il n'a jamais voulu travailler avec les cultivateurs afin d'obtenir de justes prix pour le lait. Il s'est toujours montré sous son vrai visage: il est le représentant officiel des transformateurs laitiers. Moi, je les appelle les parasites de la classe agricole, et je sais qu'ils sont responsables de la falsification des produits laitiers, de la contrebande des spreads colorés. Ils sont responsables de l'endettement de la classe agricole et du marasme dans lequel elle se trouve.

M. Léonard Roy nous parle de Monsieur Benoit Lavigne comme de tout un homme. Moi je n'en crois rien, car à l'heure actuelle c'est lui qui est chargé, à Québec, de faire respecter la loi défendant la fabrication et la vente des "spreads" colorés.

Si on en juge par les résultats, l'homme ne vaut pas cher. Du "spread", coloré et enveloppé comme du beurre, dans du papier à beurre, il y en a partout, dans les magasins, les hôpitaux, les

hôtels, les restaurants, les communautés religieuses, les dinettes de la régionale, acheté par des employés du gouvernement provincial. Voilà avec quoi sont préparés les repas de nos enfants à l'école.

Je n'ai pas de félicitations à faire aux gouvernements pour leur immobilisme et leur laisser-aller. Au provincial, tout le monde le sait. Il n'y a pas eu de vrai ministre de l'agriculture depuis Adéard Godbout.

Je n'ai pas de félicitation à faire non plus aux cultivateurs eux-mêmes. Au travail, je dois reconnaître qu'ils sont des surhommes, mais quand il s'agit de défendre leurs intérêts... A l'heure actuelle, on se laisse voler notre droit d'auteur pour les produits laitiers et il n'y a pas dix personnes dans la province qui élèvent la voix.

Je n'ai pas de félicitation à faire au ministre Vincent pour la douche qu'il donne aux cultivateurs avec son lait de coco. Pour ma part, j'ai visité presque tout le pays et une bonne partie des Etats-Unis. Je n'ai pas vu de coco. Et puis, qui a déjà entendu dire qu'un cocotier peut produire 15,000 livres de lait par année? Après mûre réflexion, la seule place où j'ai vu de vrais cocos depuis 20 ans, c'est aux ministères de l'agriculture, à Québec et à Ottawa.

Aurélien Rivard,
R.R. 4, Cookshire
Compton.

Le recrutement des professeurs

J'ai lu, dans la revue "Hebdo-Education", que je reçois à titre de commissaire d'école, le communiqué au sujet des cours de formation professionnelle agricole, p. 225 du No 8. Il y est écrit que: "Le recrutement des professeurs se fera dans le commerce, l'industrie, différents

ministères fédéraux et parmi les agronomes à la retraite."

Et plus loin: "Un comité formé d'agronomes et de représentants du milieu agricole assume la responsabilité de préparer les programmes".

Il est permis de se demander pourquoi on va chercher des professeurs d'agriculture dans le commerce et l'industrie, sans doute pour aider à l'intégration.

Il faut aussi constater avec quel soin l'auteur du communiqué évite de mentionner les organisations professionnelles syndicales et coopératives qui participent et veulent continuer de participer à ces cours de formation professionnelle agricole.

Ces constatations se passent de commentaires.

Signé:
Un cultivateur
Commissaire d'école.

Publication des lettres "L'OPINION RURALE"

Sous la rubrique "L'Opinion rurale", la TERRE DE CHEZ NOUS publie gratuitement les lettres de ses lecteurs sur des sujets d'actualité et d'intérêt général.

Cependant, la TCN se réserve le droit de rejeter toute lettre de propagande en faveur d'un groupement, d'une idéologie ou d'un parti politique, tout comme celles pouvant receler des injures ou attaques personnelles.

La direction se réserve en outre le droit d'écourter les lettres jugées trop longues. En général, elles ne doivent pas excéder 300 mots.

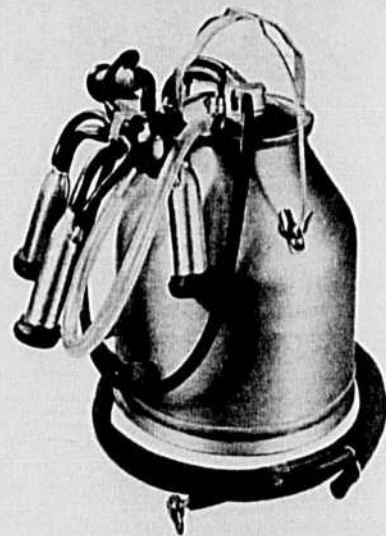
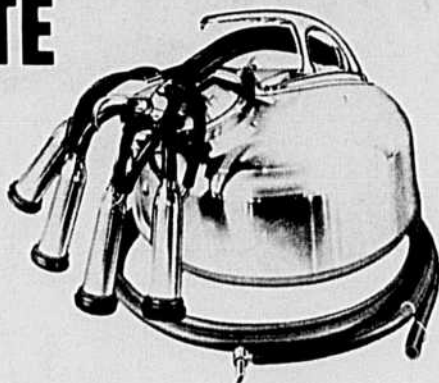
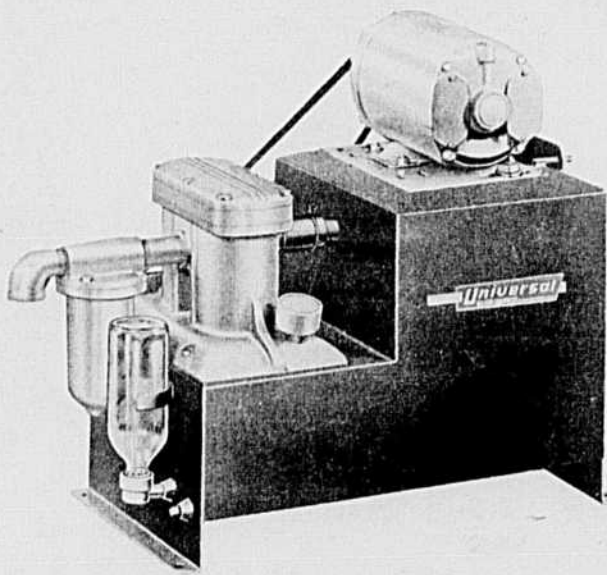
Chaque lettre doit porter la signature et l'adresse postale de son auteur, sans quoi elle sera détruite. Par exception, une lettre pourra être signée d'un pseudonyme lors de la publication, mais la TCN devra connaître le nom et l'adresse de l'auteur. Enfin, l'UCC et le journal, n'endossent pas nécessairement les opinions et les idées émises dans cette rubrique.

La Direction

RENDEMENT DE LA TRAITE

À LA MESURE DE VOS BESOINS, AVEC LES TRAYEUSES

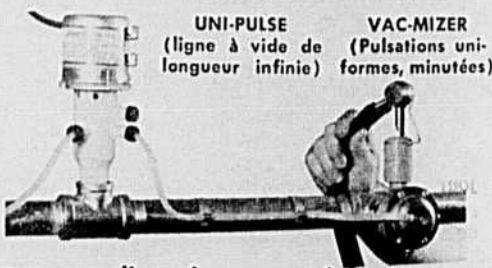
BLUE RIBBON



LES GRANDS AVANTAGES:

- 1) Traite plus complète, plus rapide.
- 2) Peu d'ajustement, presque pas d'entretien.
- 3) Vide constant au trayon et protection de la santé du pis.
- 4) Admission d'air contrôlée qui assure le mouvement du lait dans les tuyaux.

Grâce aux perfectionnements modernes UNI-PULSE et VAC-MIZER maintenant incorporés aux trayeuses BLUE RIBBON, l'efficacité de la traite atteint un niveau encore inégalé. Même rendement que la traite au pipeline!



UNI-PULSE (ligne à vide de longueur infinie) VAC-MIZER (Pulsations unilongues, minuitées)

Pour plus de détails, voyez le gérant de votre coop ou remplissez le coupon ci-dessous.

POMPE À VIDE

2 CYLINDRES

SIMPLE • COMPACTE • DURABLE

Assure un vide uniforme et régulier

COOP
Universal

MALLEZ CE COUPON A
**COOPÉRATIVE
FÉDÉRÉE
DE QUÉBEC**

1055 ouest, rue du Marche Central
Montréal, P.Q.

Messieurs, j'ai besoin de plus d'information sur:

• Les trayeuses BLUE RIBBON • La pompe à vide 2 cylindres

J'ai un troupeau de () vaches.
NOM

ADRESSE

"Il nous sera possible de vivre décemment"

MM. Réal Millette et Claude Bernard représentaient la Fédération provinciale des Producteurs d'oeufs de consommation auprès des producteurs membres du syndicat de la région de Joliette qui tenaient leur assemblée générale lundi dernier, le 5 mars, sous la présidence de M. Fernand Labelle.

"Sous peu, il nous sera possible de vivre décemment avec notre production", déclara ce dernier avant que l'on procède à la mise en nomination qui a confirmé M. Fernand Labelle à son poste de Président ainsi que MM. Gilles Robillard et Jean Paul Marquis aux fonctions de vice-président et de secrétaire.

M. Réal Millette a ensuite pris la parole pour expliquer qu'il sera toujours difficile d'obtenir un prix raisonnable pour les oeufs tant et aussi longtemps que les producteurs n'auront pas une maîtrise absolue de la commercialisation de ce produit.

"Tous passagers sur le même bateau, nous sommes à la merci d'un capitaine et d'un équipage étranger, qui peuvent nous conduire là où ils veulent. Il nous faut donc reprendre le contrôle du bateau en installant un équipage qui soit bien à nous, et un capitaine qui soit à nous lui aussi.

Depuis deux ans, il s'est fait beaucoup de travail, il a fallu mettre sur pied les syndicats des producteurs d'oeufs, recruter les membres, fonder la Fédération, obtenir des amendements à la loi des marchés agricoles du Québec, préparer le projet de plan conjoint, bâtir les listes des producteurs, voter le plan conjoint, établir les règlements de quotas, faire les représentations auprès des gouvernements tant fédéral que provincial, enfin d'é-

tudier plusieurs plans de commercialisation, avant d'en arriver à vous en présenter un qui vous semble présenter les meilleures chances de succès.

Dans ce plan de commercialisation, la province a été divisée en vingt et une zones. Dans chaque zone, il y aura un poste de classement, et tous les distributeurs d'oeufs sous contrat avec la Fédération auront à s'approvisionner à ses différents postes de classements. Ce qui nous permet d'espérer plus d'efficacité dans ce système de commercialisation, c'est que les autres provinces canadiennes sont organisées ou s'organisent sur la même base que nous.

La Fédération provinciale nommera d'ici peu un comité de commercialisation qui siègera régulièrement une fois par semaine, afin de déterminer les

prix des oeufs pour la semaine suivante. Nous espérons pouvoir établir notre système de commercialisation d'ici le mois de juillet prochain.

A date nous avons rencontré les gérants des magasins à chaîne, et tous sont d'accord avec notre projet, mais il faut leur assurer des approvisionnements réguliers de produits de qualité.

Nos conseillers juridiques affirment qu'il nous est possible, dans les cadres de la loi actuelle d'obliger la reclassification des oeufs en provenance des autres provinces. De même nous pouvons émettre des permis de transport d'oeufs dans les limites de la province de Québec.

M. Claude Bernard a ensuite répondu aux questions des assistants.

(Communiqué Fédération UCC, Joliette)

Les événements à venir

- MARIEVILLE, lundi 18 mars, 1h. 30 p.m., au Pavillon Lussier à Marieville, Comté de Rouville; assemblée générale annuelle du Syndicat des Producteurs de maïs grain du Québec.
- MONTREAL, mardi 19 et mercredi 20 mars, Hôtel Queen's, 64e Congrès annuel de l'Association des Apiculteurs Professionnels du Québec.
- MONTREAL, lundi 18 mars, Secrétariat général de l'UCC; réunion des Directeurs régionaux pour étudier l'organisation du travail dans leurs syndicats respectifs et s'informer des nouvelles orientations et décisions du Conseil général de l'UCC.
- RIMOUSKI, mardi 19 et mercredi 20 mars; journées d'étude inter-régionales.
- PIKE RIVER, jeudi 21 mars, 1h. 30 p.m., à la salle paroissiale; réunion organisée par le Syndicat UCC de Pike River à l'intention des cultivateurs des Comtés d'Iberville et de Misisquoi.
- MONTREAL, jeudi 21 mars, assemblée du Conseil d'administration de la Fédération des Producteurs d'oeufs de consommation du Québec.

Pionnier et ardent défenseur de l'UCC

Décès de M. Oscar Boulais

M. Oscar Boulais, de St-Brigide, s'est éteint, lundi dernier, le 4 mars, à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke à la suite d'une longue maladie. Très estimé dans sa paroisse, M. Boulais y a toujours joué un rôle actif et efficace. Président du Syndicat local de l'UCC, et dirigeant diocésain de l'UCC, Commissaire d'école, Président de la Commission scolaire, Directeur de la Coopérative de St-Brigide, membre de la Commission de Crédit à la Caisse populaire et Inspecteur municipal, il a assumé chaque charge avec un constant souci de justice et de dévouement.

"Il a joué un très beau rôle dans la paroisse" a déclaré le Curé de St-Brigide, M. Onésime Beauregard en évoquant le souvenir de ce pionnier qui n'hésitait pas à quitter pendant plusieurs jours sa famille et son travail pour assister aux différentes sessions d'études organisées dans sa région.



LES GOUTTES DIANA

soulagent éternuellement ennuyeux, écoulement nasal, catarrhe, rhumes de poitrine, toux rebelles, fièvre, douleurs, maux de gorge, enrôlements, asthme bronchique. Respiration plus facile, plus libre. Pour vous sentir mieux et plus forts en quelques minutes, rien de tel que les GOUTTES DIANA. En vente partout au pays. Satisfaction ou remboursement.

Ça y est!
Le printemps germe!
C'est le moment d'étudier vos besoins en engrais avec votre mélangeur sur commande d'engrais Aéro®
Voyez-le dès maintenant! et que ça

pousse en grande!

LE MÉLANGEUR SUR COMMANDE D'ENGRAIS AÉRO de votre localité

CYANAMID

Au service du cultivateur homme d'affaires.

® Marque déposée

Chute des prix des navets

Les producteurs de navets de l'Ontario seraient à prendre des mesures radicales pour prévenir une répétition de ce qui s'est produit en 1967 et cette année: une chute déplorable du prix des navets sur notre propre marché ainsi que sur les marchés d'exportation aux États-Unis.

moindres, et sans reprise ces derniers temps.

Modes de défense

Les producteurs ontariens sont bien décidés de recourir à certains mécanismes que leur Régie provinciale des marchés leur permet de mettre en oeuvre dans le but de recouvrer leurs prix d'il y a une couple d'années et à récupérer, dans la mesure du possible, les marchés des États-Unis qui leur auraient été enlevés, toujours selon leurs dires, par leurs "confrères" du Québec.

Le mécanisme auquel il songe serait double et agirait en même temps de deux façons et dans deux sphères connexes. D'abord, l'institution d'un office de mise en vente; une soixantaine de pétitionnaires ont déjà signé une requête dans ce sens. Pour fins de production des navets, l'Ontario est divisé en six régions, dont la moitié ont déjà choisi leurs directeurs provisoires, les trois autres projetant d'en faire autant sous peu. D'autres formalités se rapportant à la Régie provinciale des marchés de l'Ontario sont en voie d'exécution.

Vote en avril

Les producteurs ontariens ont déjà reçu ou recevront sous peu copie de leur projet de mise en marché. Mars sera consacré à des réunions visant à expliquer aux intéressés la structure et les modalités de l'office proposé. Le référendum sera probablement tenu en avril. Une proportion des deux-tiers des votants sera nécessaire à l'approbation du projet, ce qui ne semble pas faire de doute, selon les porteparole des producteurs.

Au nombre des clauses comprises dans le projet se trouve

la formation d'une agence de promotion des ventes sur les marchés intérieurs et extérieurs ou ceux des États-Unis. Pour financer ce programme de stimulation des ventes, l'office proposé établit d'avance un prélevé de 2 cents le boisseau. Compte tenu du volume de la récolte de 1966, le total des fonds perceptibles pour fins de la promotion des ventes variera de \$50,000 à \$75,000.

La collaboration

Les frais d'administration du nouvel office, s'il se matérialise, seront peu élevés, rapporte-t-on: une dizaine de milliers de dollars par année. Ce coût modique serait attribuable à ce qu'il y aura collaboration avec les producteurs de pommes. Ceux-ci permettront aux producteurs de navets de partager leur office et d'utiliser le même personnel de la promotion des ventes. Même programme aussi, avec les adaptations qui s'imposent. D'après le président provisoire du comité des vendeurs de navets, le personnel au service des pomiculteurs jouit d'une compétence et d'une expérience peu communes dans le commerce des produits agricoles de ce genre au pays et particulièrement en Ontario. Il possède aussi le genre de relations et de contacts voulus pour réaliser ce que les adeptes du prochain office ambitionnent.

Les gars d'ici

Tous ces sujets sont venus sur le tapis lors d'une réunion tenue il y a quelque temps en pleine région de production de choux de Siam de consommation humaine.

Le président de l'assemblée a tenu d'abord à préciser qu'il voulait mettre fin à certaines rumeurs voulant que des groupes d'expéditeurs ontariens soient les véritables responsables de la détérioration du marché depuis deux ans. Les moutons noirs de toute l'affaire ne sont pas des vendeurs et commerçants de l'Ontario, de dire le président.

Et il enchaînait: les brebis galeuses de toute cette affaire -- la baisse des prix -- ont été les producteurs du Québec qui se sont introduits sur les marchés les plus importants des États-Unis. La raison principale qui obligera les producteurs ontariens à s'organiser et à y aller de leurs propres fonds est l'infiltration des producteurs du Québec qui a délogé le producteur ontarien de la situation avantageuse qu'il occupait outre-frontière. Autrement, il nous faudra payer de "notre poche" pour réparer le tort qui nous a été causé par nos voisins.

Les réserves de beurre seraient très faibles

Le Gouvernement fédéral sera-t-il forcé d'importer sous peu de nouvelles quantités de beurre et de caséine, ces deux productions s'étant avérées inférieures à la consommation nationale au cours de l'année 1967?

Les réserves pour ces deux produits auraient atteint un très bas niveau, selon nos informations, et cela pourrait fort bien inciter les autorités fédérales à laisser entrer au pays les quantités nécessaires pour assurer l'équilibre production-consommation.

Pour ce qui est de la poudre de lait écrémé, il appert qu'elle s'est maintenue par rapport à l'année précédente. Quelque 90

millions de livres de poudre seraient actuellement enregistrées comme surplus de production.

En dépit d'une légère augmentation de la production laitière nationale l'an dernier, il semblerait enfin que les argents mis à la disposition de la Commission Canadienne du Lait pour l'année laitière 1967-68 n'auront pas été utilisés totalement en date du 1er avril prochain. Dans les circonstances, il y a lieu d'espérer que l'État ajoutera au budget de \$120 millions, également prévu pour l'année laitière 1968-69, est excédent qui pourrait bien s'élever à quelques millions de dollars.

IMPORTANT! Découpez, remplissez et postez ce coupon AVANT LES SEMAILLES

RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

Je désire assurer les récoltes de ma ferme auprès de l'Assurance-récolte du Québec. Veuillez demander à l'un de vos représentants autorisés de communiquer avec moi.

Mon nom _____

Mon adresse _____

Je cultive _____ acres de terre

Je garde _____ têtes de bétail

Culture principale _____ acres

Autres cultures _____ acres

_____ acres

_____ acres

Adressez à: LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC
HÔTEL DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC



LETTRES de mon curé

Les épreuves de ma foi

Quand la forêt est dans une vallée, les arbres ne sont pas enracinés très profondément. Si on y pratique une éclaircie trop subite ... et qu'il arrive un grand vent, on en verra tomber et le désastre peut s'en suivre.

Les arbres de champ, toujours obligés de résister et de lutter, se piquent au risque de croître plus, en racines, qu'en tronc et en rameaux.

Ceux des montagnes, -- premières cibles des ouragans et des cyclones, s'enracinent et se durcissent en conséquence; ils piquent leurs racines dans le roc et défilent tous les éléments: -- "Vous pouvez me casser, vous ne m'arracherez pas".

L'Eglise de Québec s'est développée comme une forêt, au fond de la vallée, et sous un ciel serein, depuis un siècle surtout.

TOUS étaient catholiques, et personne ne se demandait s'il allait y rester. Peu importaient les connaissances religieuses et le degré de vertu. -- "C'est vrai: je suis vicieux, ... blasphémateur, ... ivrogne, ... voleur, ... avare, ... sans-coeur, ... dur pour ma femme, mais je suis catholique! ..."

Dans la forêt de l'Eglise, on remarquait toutes sortes d'arbres: Depuis les chatons, ... les St-Michels, ... les bâtards, jusqu'aux ormes et aux pins géants. On aurait dit "la forêt vierge"; et, quand l'écho de l'Angelus, venant des clochers voisins, se repercutait au-dessus de la forêt, toutes les têtes s'inclinaient et répondaient "amen"; mais, la forêt était sale.

Un jour, la Providence décida de faire de la sylviculture, -- non à la manière des hommes, mais à la sienne: Elle qui ne veut pas piétiner le roseau cassé.

La bouffée d'air frais

Lors de sa dernière rencontre mémorable avec le Saint-Esprit, le bon Pape Jean XXIII décide d'organiser un concile. -- A certains cardinaux qui lui demandaient ce qu'il attendait de ça, le Pape s'en fut entrouvrir la fenêtre et répondit: "Une bouffée d'air frais dans l'Eglise".

Depuis, la fenêtre s'est ouverte à la grandeur; -- plusieurs auraient même voulu démolir tout un pan de la maison, -- le vent s'élève sans cesse; ... on entend craquer partout; ... de temps en temps, un arbre tombe, -- et ce n'est pas toujours un petit St-Michel; ... plus il y a d'éclaircies, plus ça devient inquiétant! -- Qu'est-ce qu'y se passe? ...

Le bon Pape est parti pour l'Eglise Triomphante, -- le Cardinal Léger pour l'Eglise d'Afrique; et l'Eglise de Québec doit résister aux grands vents, sans savoir si l'ouragan ne lui tombera pas dessus.

Occupons-nous des racines

Si je veux rester debout, m'affermir et continuer de grandir dans la foi, je devrai oublier les rameaux pour m'occuper des racines. Dans les grands vents, les rameaux jouent contre l'arbre; -- les racines le tiennent en place.

Les rameaux, c'est tout ce que j'ai ramassé d'excellent, de bon et de moins bon, au cours de ma vie de chrétien; c'est ce sur quoi reposent mes espérances.

Les racines, c'est la conception que je me fais de la Parole de Dieu, ... du Verbe incarné, ... de l'Eglise, ... de la nature.

Finie la gloriole des rameaux! Si nous voulons conserver la foi, il va falloir faire dans l'Eglise, -- en commençant par soi-même, -- ce que l'on fait dans une forêt qui se détériore ... et qui est en danger: -- de l'ELAGAGE et de l'IRRIGATION; c'est-à-dire couper toutes les branches inutiles qui barrent le soleil; -- vider et creuser les fossés naturels qui serpentent toute forêt, pour que le sol se réchauffe, que l'eau qui abreuve les arbres se renouvelle, et que les racines puissent s'enfoncer plus profondément.

Ici, chacun peut prendre le sécateur et couper plus que moins dans tout ce qui le rend moins sensible à l'attraction du SEUL qui est la voie, la vérité et la vie.

Ici, chacun doit admettre qu'il y a de l'eau en stagnation, que le sol est froid, -- et consentir à travailler en profondeur, -- se débarrasser des allages et des impuretés ... et retourner aux sources. d'Eau Vive sorties du Coeur de Jésus; seuls canaux de la grâce.

C'est un réveil; il faut laisser sa couche et consentir à un nouveau départ, se désinstaller; -- C'est un bien.

Je bénis le grand vent. Dans quelques années, ça marchera mieux dans la forêt ... et ça sentira meilleur.

Ton Curé

SEMINAIRE DES PERES MARISTES

LE PENSIONNAT EST ENCORE FORMATEUR A NOTRE AGE!

Tout adolescent sérieux en recherche de sa vocation est bienvenu chez les Pères Maristes. Pour Secondaire I, II, III, et IV, écrire au:

Séminaire des Pères Maristes
2315, Chemin St-Louis Sillery, Québec 6, P.Q.

Après Secondaire IV ou la Versification:
Maison des Pères Maristes
Séminaire St-Augustin CAP ROUGE, P.Q.





Beau temps, mauvais temps, le revenu de Pierre Mathieu est protégé.

Pierre Mathieu est un agriculteur prévoyant. Il a assuré le rendement de ses récoltes auprès de l'Assurance-récolte du Québec.

Depuis dix ans qu'il s'occupe de grande culture, Pierre prend tous les moyens possibles pour obtenir chaque année une récolte maximum. Et pourtant, il sait que son travail peut être anéanti en un jour par des éléments naturels incontrôlables. C'est pourquoi il a assuré ses récoltes.

Heureusement. Car de mauvaises conditions climatiques ont considérablement réduit la récolte normale de foin et de grain sur sa ferme ainsi que l'usage de ses pâturages. Sans l'Assurance-récolte qui l'a indemnisé, Pierre aurait perdu une grande partie de son revenu annuel.

Agriculteurs du Québec, faites comme Pierre Mathieu et assurez vos récoltes. C'est une forme de prévoyance indispensable à votre bien-être, à celui de votre famille, et qui ne vous coûte que la moitié du prix normal; en effet, **le gouvernement paie lui-même 50% de votre cotisation.** Ainsi, en cas de désastre sur votre ferme, l'Assurance-récolte du Québec vous dédommagera adéquatement. Oui, assurez vos récoltes, et beau temps, mauvais temps, votre revenu sera protégé.



L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

Φ

ON TROMPE LE CONSOMMATEUR SUR LA QUALITÉ DU BEURRE

Vous est-il déjà arrivé de chercher du beurre de deuxième catégorie ou de qualité inférieure sur les tablettes d'un super-marché ou de l'épicerie du coin et de n'en point trouver? Faites l'expérience, si le cœur vous en dit, et il est à parier que vous ne pourrez pas vous en procurer une seule livre.

Pourquoi un tel préambule, direz-vous? A cela, précisons immédiatement que nous voulons démontrer dans le présent article qu'il n'existe pas en fait de beurre de seconde qualité au Canada. Ou, plutôt si, il en existe mais le consommateur est la plupart du temps dupé parce qu'on lui sert cette qualité inférieure dans des emballages de "Canada No 1".

Une autorité dans le secteur des produits laitiers nous confiait récemment qu'en raison d'une surveillance inefficace, réduite au strict minimum, le consommateur n'est pas protégé contre certains procédés depuis longtemps répandus. Qui n'a pas déjà entendu parlé de beurre retravaillé, auquel on ajoute du sel, de l'eau et que sais-je encore pour en donner toutes les apparences d'un produit de première qualité?

Il est normalement reconnu que le consommateur est celui qui a le dernier mot puisqu'il a le loisir de choisir tel ou tel produit, de préférer tel article à tel autre. En définitive, c'est lui qui paye et ses goûts orientent généralement la présentation et la variété des produits qu'on lui offre sur les étalages.

Pour en revenir au beurre, ce produit pour lequel la consommation est plus forte que la production nationale (les statistiques nous le démontrent pour une troisième année consécutive), peut-être serons-nous forcés d'en importer à nouveau prochainement, afin de suffire à la demande. Les réserves auraient diminué sérieusement au cours des derniers mois.

La rareté serait-elle à l'origine du produit retravaillé? L'on est en droit de se le demander. D'une façon générale, les fabricants tentent de faire croire que le beurre de seconde qualité est destiné à l'industrie, pour les préparations alimentaires et autres. Sauf quelques rares exceptions, cela est faux puisque l'on préfère utiliser des huiles végétales et autres substituts.

Bien que le beurre de première catégorie demeure le favori du consommateur, il reste que plusieurs personnes lui préfèrent pour une raison de coût la margarine, laquelle est plus souvent qu'autrement de très

mauvais goût. Afin de satisfaire cette catégorie de consommateurs, ne serait-il pas sage de faire appliquer la loi et de vendre à sa vraie valeur, ce beurre de deuxième ordre, qui est encore d'un bien meilleur goût que la margarine?

Evidemment, il y aura toujours ce problème de production insuffisante. Mais il nous semble que ce ne soit pas là une raison valable pour tromper le consommateur et, ce qui est sans doute plus grave encore de détourner une partie d'entre eux vers les produits à base végétale, qui n'auront malgré tout jamais rien à envier aux véritables produits laitiers.

M. Plourde reste président

M. Joachim Plourde, de St-Jérôme, a été reporté à la présidence du Syndicat des Producteurs d'Oeufs de Consommation du Saguenay-Lac St-Jean (UCC), au cours de l'assemblée générale annuelle de cet organisme qui se tenait à St-Jérôme, jeudi dernier.

M. Plourde occupe ce poste depuis 1964, date de fondation du Syndicat. Il sera secondé, à l'exécutif par MM. Valère Lavoie de St-Prime et Roger Fortin de Jonquières. M. Marcel Boivin du Service des Spécialités Agricoles de l'UCC du Saguenay agira comme secrétaire.

L'assemblée donnait aussi l'occasion aux représentants de la Fédération Provinciale des Producteurs d'Oeufs d'informer les producteurs sur l'administration du plan conjoint dont elle a la responsabilité. M. Ovide Lebel, président de la Fédération, expliqua dans ses grandes lignes le projet de commercialisation

actuellement à l'étude et dont la réalisation devra être faite en collaboration avec les producteurs des autres provinces. Il fut également question des agences provinciales de vente et de l'agence nationale qui éventuellement devront être créées. M. Lebel était accompagné de M. Jean Labelle et M. Gérard Groulx aussi de la Fédération.

L'assemblée générale du Syndicat des Producteurs d'Oeufs de consommation du Saguenay-Lac St-Jean a nommé au conseil d'administration du syndicat, Mme Paul-Emile Martel et MM. Charles-Eugène Dallaire, Gérard St-Gelais, Jean-Rock Racine. Lucien Dufour et Lionel Gobeil.

Le syndicat groupe 260 producteurs d'oeufs de consommation mettant sur le marché 4,500,000 douzaines d'oeufs, annuellement.

(Communiqué de la Fédération de l'UCC du Saguenay)

AIDEZ-LES À DEVENIR DE VRAIS PORCS DE MARCHÉ*



Vente des célébrités '68

Le lancement de la Vente des Célébrités '68 vient d'être effectué. Les sélections sont en marches et les éleveurs qui pensent avoir un sujet de calibre pour cette vente sont d'ores et déjà invités à faire acte de candidature.

La vente qui a pour but de faire connaître les meilleurs sujets d'élevage Holstein au Québec doit avoir lieu le 3 juin à Louiseville. Les organisateurs prévoient qu'il y aura 15 bêtes du Québec, cinq des États-Unis, cinq de l'Ontario. Un syndicat va se former pour acheter une bête de \$10,000.

RÉCOLTE DE LA SÈVE

Naturalflow



Le système original de collecte de la sève d'érable à tube plastique - de l'arbre à la cuve sans manipulation.

Les pastilles "Flomor" pour entailles permettent d'obtenir toute la sève possible pendant la saison.

Flacon de 500 pastilles...\$6.50

Demandez le manuel gratuit

NATURALFLOW TUBING AND SUPPLIES LTD.

St-Emile de Montcalm, Québec


Les essais dans les universités canadiennes et à la ferme continuent de démontrer que l'Aureo S·P-250 n'a pas d'égal pour mener plus vite au marché un nombre accru de porcs avec moins de nourriture.

Les porcs profitent jusqu'à 87% plus vite et atteignent le marché jusqu'à quatre semaines plus tôt. On économise jusqu'à 15% de moulée par livre d'augmentation de poids. Même les porcs souffrant de rhinite atrophique sont prêts jusqu'à 18 jours plus tôt et ils de-


mandent 13% moins de nourriture. Comme la marge de profit sur les porcs se rétrécit, vous ne devez courir aucun risque. Plus que jamais, vous devez vous prémunir efficacement contre les pertes par la maladie. Vous devez rattrapper une plus forte proportion des porcelets... accroître l'augmentation de poids quotidienne... améliorer le rendement alimentaire. Sachez jouer sûr. Exigez toujours l'Aureo S·P-250 dans vos moulées porcines pour maintenir vos profits.

SUIVEZ BIEN LES INSTRUCTIONS QUE PORTE L'ÉTIQUETTE DE MOULÉE.

*Marque déposée



AUREO S·P 250



CYANAMID OF CANADA LIMITED

CYANAMID

635 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2, Québec.

* servez-leur de l'AUREO S·P-250

Sans le Fonds de défense l'influence du syndicalisme agricole serait réduite

Le Secrétaire du comité d'administration du Fonds de Défense Professionnelle de l'UCC a fourni quelques précisions intéressantes concernant la souscription et les buts de cette institution, à l'occasion d'une rencontre avec les membres du Conseil d'Administration de la Fédération de l'UCC de St-Jean-Valleyfield. Pour cela, M. Jules St-Pierre, qui est également Trésorier de l'UCC, a fait l'historique du Fonds de Défense, à partir de sa mise sur pied lors du congrès général d'octobre 1962 jusqu'à ce jour.



M. Jules ST-PIERRE

Ce n'est un secret pour personne que les cotisations annuelles versées à l'UCC par ses membres s'avèrent nettement insuffisantes pour lui permettre d'investir les sommes d'argent nécessaires à la mise sur pied et à l'organisation syndicale des différentes spécialités. Le but premier du syndicalisme n'est pas de faire de l'argent, il est vrai, mais encore faut-il qu'il puisse s'auto-financer s'il veut pouvoir mener à bien les objectifs qu'il s'est tracés.

L'on peut dire en somme, selon M. St-Pierre, que le Fonds de Défense est à la fois "un chien de garde et le nerf de la guerre" du syndicalisme agricole; il s'agit en fait d'un outil à la fois défensif et offensif.

Nous avons déjà mentionné dans une récente nouvelle que le comité du Fonds de Défense Professionnelle, à sa réunion du 15 février dernier, a décidé de demander à chaque fédération régionale de faire un effort considérable pour que la souscription soit achevée d'ici le prochain congrès général d'octobre 1968. L'UCC, en organisant cette vaste campagne de souscription, s'est lancé un défi qui, à l'instar de tous les autres, doit être relevé. Les cultivateurs québécois en sont capables et les expériences du passé sont là pour en faire foi.

Le travail d'information et d'organisation entrepris par M. St-Pierre et les officiers du Fonds de Défense sera répété dans chaque Fédération où il sera jugé nécessaire de le faire.

me fort encourageants. Depuis le congrès général d'octobre 1967, les fédérations qui n'avaient pas encore véritablement démarré se sont effectivement mises à l'oeuvre.

M. St-Pierre a par ailleurs fait savoir que l'alimentation du Fonds de Défense Professionnelle, une fois la souscription générale terminée, sera faite par des contributions annuelles des différentes spécialités. Actuellement, l'UCC élabore des normes qui tiendront compte de la valeur de la production, de façon que les gros producteurs soient appelés à verser davantage.

Un outil indispensable

Le Fonds de Défense Professionnelle de l'UCC est non seulement un outil utile, mais indispensable. De fait, s'il n'existait pas à l'heure actuelle, l'influence et le rayonnement du mouvement syndical dans le milieu agricole québécois seraient considérablement réduits.

le record précédent établi en 1967.

Les pertes matérielles en 1966 avaient été établies à \$162,718,013.

Ces chiffres ont été compilés par le commissaire fédéral des incendies.

Parmi les 666 Canadiens qui ont péri dans des incendies l'année dernière, on compte 247 enfants.

M. McIlraith a précisé que les pertes causées par les incendies au Canada sont parmi les plus élevées, per capita de n'importe quel pays au monde et que ce fait devrait être d'importance vitale pour chaque Canadien.

Au cours de l'exercice 1963-64, on se rappelle une souscription de \$1 par membre devait permettre de constituer une mise de fonds initiale de l'ordre de \$50,000 environ.

Le congrès général d'octobre 1964 devait décider du principe de l'organisation d'une souscription générale, dans le but d'amasser d'un seul coup et ce, dans un délai relativement court, le million de dollars fixé comme objectif. La souscription a débuté au mois d'août 1965 pour se terminer au cours de l'exercice 1965-66.

Cependant, le travail considérable que l'UCC a dû réaliser dans plusieurs domaines et plus particulièrement dans la mise sur pied des plans conjoints, a forcé certaines fédérations régionales à retarder le travail nécessaire à la bonne marche de la souscription. Dans l'ensemble, toutefois, les résultats obtenus à date, sont quand même

666 Canadiens tués par les incendies en 1967

Le ministre des Travaux publics, M. George McIlraith, a fait savoir que le feu avait causé la mort de 666 Canadiens et des pertes matérielles évaluées à \$154,963,959, en 1967.

En communiquant ces chiffres, le ministre a précisé que ce tableau est le plus sombre que nous ayons jamais vu, puisque le nombre des victimes dépasse de 28

Fédération des travailleurs forestiers

Le conseil d'administration est favorable à l'affiliation

Le conseil d'administration de la Fédération des Travailleurs forestiers du Québec (UCC) s'est prononcé en faveur d'une affiliation officielle à l'Union Catholique des Cultivateurs à l'occasion de son assemblée tenue les 5 et 6 mars à Montréal. Ce projet sera soumis aux délégués à l'occasion du congrès général annuel de cet organisme qui aura lieu dans la Vieille Capitale au début du mois de mai prochain.

L'un des dirigeants de la Fédération a commenté que si le projet d'affiliation est ratifié par les congressistes, le tout devra être ensuite soumis aux

membres du Conseil général de l'UCC. Cette étape finale ne constituerait alors qu'une simple formalité.

Le conseil d'administration de la Fédération provinciale des Travailleurs forestiers estime qu'il s'agit d'une affiliation normale. Cet organisme qui existe depuis 1964 compte quelque 10,000 membres, lesquels sont déjà membres de l'UCC par l'entremise de leur syndicat régional. Inutile d'ajouter que l'affiliation devrait accorder à la Fédération une force accrue dans ses revendications auprès des compagnies et de l'Etat.

District No 4

Le nouveau bureau de la F.C.J.A. a pris le départ

Fondée en septembre 1964 au cours d'assises spéciales, la Fédération des Cercles de Jeunes Agriculteurs du District Agricole No 4 vient de prendre un nouveau départ, avec l'élection, le 8 décembre 67, d'un nouveau bureau de direction, présidé par M. Daniel Sylvestre, de St-Hyacinthe.

Très représentatif et formé d'éléments dynamiques, ce nouveau bureau s'est mis à la tâche avec énergie et détermination, dans la poursuite d'objectifs certes ambitieux, mais réalistes et nécessaires.

La F.C.J.A. a déjà entrepris des démarches, en vue d'obtenir une voix délibérante ou consultative, chaque fois que sont en causes les problèmes, les activités et l'avenir des jeunes ruraux, qu'il s'agisse de politiques d'établissement et de prêts, de

foires agricoles, de formulation des programmes d'enseignement professionnel agricole d'O.T.J., de manifestations ou de concours divers.

La Fédération prétend qu'il s'agit là d'une simple question de logique, à laquelle souscrivent d'emblée les agriculteurs et les agronomes-conseillers, ce qui est d'ores et déjà un progrès.

Son action a déjà commencé de s'exercer avec la présentation d'un mémoire, le 14 décembre 67 à St-Hyacinthe, à la Mission de l'Enseignement Professionnel Agricole, une rencontre le 16 décembre et le 17 février avec les Autorités du MAC, une entrevue le 12 février avec le responsable du Concours Provincial de Labour, le colloque avec des représentants de l'A.J.R. et une invitation à participer, (Suite à la page 30)

LA HERSE

Muko différente des autres

SEULEMENT
\$360.
F.A.B.
Plessisville

Largeur 8 pds
Poids 563 lbs
- PORTEE - FLEXIBLE
- GARANTIE ou argent remis

Cette herse est construite en quatre sections ajustables selon le terrain.
Dents garanties pour un an.
Un coup de herse MUKO fait le travail de deux coups de herse ordinaire.
On peut l'appesantir au besoin.
Coûte moins cher qu'une herse conventionnelle et émette mieux.

FORANO

LIMITÉE PLESSISVILLE, QUÉ.

J'aimerais recevoir plus de renseignements sur la herse MUKO. Je cultive Je suis étudiant

NOM

ADRESSE

COMTE

R.R. No

Son travail serait déjà terminé... s'il avait acheté **Myers**

Myers

La marque la plus renommée d'équipement de pulvérisation

The F.E. Myers & Bro. Co. (Canada) Ltd.,
808 Courtland Ave. E., Kitchener, Ontario, C.P. 14, Rougemont, Qué.
Equipement de Ferme
Deux-Montagnes Ent.,
117 Boul Sauvé, St-Eustache, P.Q.

Morin Equipement Inc.,
2075 Branly Centre Industriel,
St-Foy, P.Q.

MS 2072F

Des moyens complémentaires

"La coopération, les plans conjoints et le syndicalisme sont trois organismes complémentaires mais non interchangeables." Cette réflexion de M. Albert Allain à la session d'étude sur le syndicalisme agricole qui s'est tenue récemment à Jacques-Cartier a fourni le point de départ à une analyse de la situation actuelle de l'UCC, en temps que syndicat, en rapport avec les autres organismes qui se consacrent parallèlement à la défense des intérêts des cultivateurs.

Sur le plan provincial, ces organismes sont donc trois: La Coopération fédérée, les plans conjoints et le syndicalisme. Régis par des lois différentes, (loi des coopératives, loi des marchés agricoles, loi des syndicats professionnels) ils ont, selon M. Allain des vocations naturelles spécialisées qui ne leur permettent pas de dépasser leurs attributions respectives, encore moins de se substituer l'un à l'autre, mais qui les rendent étroitement solidaires et font que leurs actions se complètent sans cesse.

Schématiquement on pourrait représenter ainsi leurs caractéristiques fondamentales:

COOPERATION	PLAN CONJOINT	SYNDICALISME
de la ferme au consommateur ↓ achète apprête transforme met en marché vend et de l'industriel au cultivateur	agit au niveau de profession production prix-vente qualité régionalisation	part d'un ensemble de membres représente défend coordonne informe recrute organise
POUVOIR ECONOMIQUE	POUVOIR DE CONTROLE	POUVOIR DE REPRESENTATION

Ainsi caractérisé, chacun de ces organismes a une fonction bien précise, qu'il rempli chaque jour de façon plus efficace. Mais pas plus l'un que l'autre ne peut outrepasser ses fonctions sans risquer de se heurter à certaines limites au delà desquelles il ne répond plus à sa vocation et peut même, de part sa nature, se trouver en état d'illégalité.

La coopération

La coopération est par essence un commerçant - d'un genre un peu particulier puisqu'elle est avant tout au service de ses adhérents -. Et comme telle elle est soumise aux lois commerciales, c'est-à-dire, dans notre

pays d'économie libérale, à la loi de l'offre et de la demande.

Lorsqu'elle achète cent livres de lait à un producteur pour le revendre quelques jours plus tard sous forme de beurre ou de fromage à un consommateur, elle agit comme un commerçant qui a des frais de gestion, d'équipement, paye une main-d'œuvre, etc... et son souci de servir au mieux les intérêts de son fournisseur ne lui évite pas l'affrontement avec les industriels concurrents. Quel que soit son souci de réduire au minimum ses marges bénéficiaires elle doit, pour subsister, agir comme tous les commerçants et respecter les règles du jeu que ces derniers établissent à cause de leurs importants moyens de contrôle. Voici donc à la fois les grandeurs et les servitudes de la coopération: possibilité d'être un commerçant réellement au service de ses clients, apte à réaliser un commerce collectif efficace, et en même temps entreprise soumise aux lois du marché et contrainte à les respecter sous peine de disparaître.

Le plan-conjoint

Le plan-conjoint, qui ne peut être défini aussi précisément en raison de son caractère plus abstrait à lui aussi des limites bien déterminées. Son action

se place tout d'abord au niveau de la production qu'il unifie et contrôle (contingentement, qualité); ce contrôle se poursuit au moment de la fixation du prix des produits. Il joue là un rôle d'arbitre, et de négociateur. L'un de ses principaux moyens d'action étant actuellement de faire l'union des producteurs de tel ou tel produit pour présenter un front solide face aux acheteurs déjà unifiés en utilisant un organisme constitué comme agence de vente ou en créant une. (Selon les chiffres du ministre de l'agriculture J.J. Greene, 6 grands magasins contrôlent actuellement 75% de la consommation.)

Son but premier est sans doute la peréquation "à qualité égale, prix égaux". Ses armes sont le contrôle et la négociation.

Ici également se trouve sa limite: le plan conjoint a jusqu'ici peu d'influence sur le commerce interprovincial, aucun moyen de contrôler les importations. Un exemple frappant est celui des oeufs. Le Québec s'est imposé des quotas de production afin d'être en bonne position de négociation. Les importations d'oeufs des Etats-Unis, tolérées par le gouvernement fédéral, viennent tout remettre en question. Le plan conjoint n'a alors aucun pouvoir. A ce niveau, seule l'action syndicale peut être efficace.

Le syndicalisme

Le syndicalisme ne dispose pas d'une complète autonomie. Sa limite d'action est légale: il n'a pas pour fonction de commer-

cer comme la coopérative et ne jouit d'aucune protection légale. Le syndicat dépend uniquement de ses membres. Et il ne peut se les attacher par aucun bénéfice matériel direct. Sa seule base est la confiance qu'ils lui témoignent; il ne peut rien leur offrir que de les représenter et, cela de plus en plus d'importance, de les informer et de leur fournir un service d'éducation qui doit les aider à acquérir la formation nécessaire à l'exercice de leur profession.

Cette dépendance étroite du syndicat à l'égard de ses membres, sans lesquels il n'est rien, fait en même temps sa force. C'est elle en effet qui lui confère sa représentativité. Emanation directe de la classe agricole, il est seul en mesure de parler en son nom. C'est ainsi que, dans un pays démocratique, le syndicat, représentant d'une fraction de la population, est habilité à intervenir auprès des organismes gouvernementaux et privés pour et au nom de ses membres.

Tirer tout le jus

Il convient maintenant de tirer le meilleur parti possible de ces structures déjà en place. On vient de voir que chaque organisme a une fonction spécifique et qu'il lui est impossible de dépasser certaines limites d'action sans manquer à sa vocation. Une étroite collaboration s'impose donc. Si on échappe au dogmatisme qui trop fréquemment domine les discussions on s'aperçoit que les trois formules sont nécessaires

(Suite à la page 17)

Un actif de \$20 millions

1967 a été une année de progrès pour la Société "Assurances UCC", qui atteint actuellement un montant d'assurance en vigueur de 400 millions de dollars. Les rapports présentés aux assurés à l'occasion de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue vendredi, le huit mars, dans le grand Salon Doré de l'Hôtel Mont-Royal, à Montréal, attestent cette réussite.

Le chiffre des nouvelles affaires s'est élevé en 1967 à \$75,000,000 contre \$34,000,000 en 1966. Le total de l'assurance en vigueur était, au 31 décembre 1967, de \$397,000,000 contre \$350,000,000 au 31 décembre 1966, soit une augmentation de 13.4%. Cet encours de la Société est près de sept fois plus élevé qu'il l'était au 31 décembre 1957 et a presque doublé depuis cinq ans.

Pendant l'exercice 1967, les revenus nets se sont élevés à \$4,896,008 tandis que les dépenses, incluant les dividendes attribués aux assurés et les augmentations de réserves légales requises, se sont élevées à \$4,409,457, laissant un excédent des revenus sur les dépenses

(surplus de l'exercice après dividendes aux assurés) de \$486,551. Il est intéressant de noter que le surplus d'opérations des quatre dernières années s'établit à \$3,384,000, soit un montant supérieur à celui des 26 années précédentes écoulées depuis la fondation de la Compagnie.

L'actif total de la Société s'élève au 31 décembre 1967 à \$20,134,826. Il a augmenté de 11.1% pendant l'année et a presque doublé au cours des derniers

cinq ans. Le surplus et les réserves spéciales s'élevaient à \$2,288,221, soit une augmentation d'environ 15% par rapport à l'année précédente. Au cours des quatre dernières années, ce montant a augmenté de \$1,747,000, soit plus de trois fois le montant du surplus et des réserves spéciales accumulés au cours des 26 années précédentes. Les assurés peuvent certainement envisager l'avenir avec confiance car ils jouissent d'une protection à toute épreuve.

Le Conseil d'administration

Les élections qui ont suivi la présentation des rapports ont reporté M. Lionel Sorel à la présidence du Conseil d'administration des Assurances UCC et MM. Albert Allain et Gilbert Filion aux vice-présidences. Un nouveau membre a été élu au conseil d'administration, il s'agit de M. Flavien Couture, Président de la Fédération de l'UCC de Québec-Sud, qui remplace M. Napoléon Pérusse. C'est M. Paul Mercure, Président de la Fédération de l'UCC de Québec-Nord qui remplace M. Pérusse au sein du Comité exécutif. On trouvera en page 22 la liste complète des membres du Comité exécutif et du Conseil d'administration ainsi que de larges

extraits des rapports présentés à cette occasion.

Vaches nourries aux balles de golf

Dix-neuf balles de golf encore utilisables ont été trouvées dans les estomacs de deux vaches écossaises. L'une des vaches avait avalé cinq balles au cours de ses ruminantes activités, l'autre en avait ingurgité quatorze. Les balles ont été restituées à la société qui avait vendu les bêtes.

Leur exploit est cependant éclipsé par celui d'un porc vendu autrefois par la même société, et qui avait tenté, sans succès, de digérer une montre en or.



(Photo TCN)

Quelques-uns des officiers et administrateurs de Assurances UCC, photographiés lors de l'assemblée générale annuelle à Montréal - Sur la photo du haut, de gauche à droite: M. Lionel Sorel, président, Carmin Gravelin, Directeur général, Gilbert Filion, deuxième vice-président, Paul Couture, membre du comité exécutif, Xavier Fortin, membre du comité exécutif et l'abbé Georges-Etienne Phaneuf, Aumônier général. Notre vignette du bas nous montre dans le même ordre: MM. Jean-Marie Chamard, membre du comité exécutif, Paul-André Veilleux, trésorier de la compagnie, Pierre-Eugène Proulx, Secrétaire et M. Lionel Sorel.



(Photo TCN)

Elle n'admettra jamais qu'avec le **LACTIVO SHUR-GAIN** son veau sera plus vigoureux... plus rapidement et plus économiquement qu'avec son propre lait

Oui. Ce petit rapportera gros à son propriétaire s'il est nourri au **LACTIVO SHUR-GAIN** jusqu'au marché

Pourquoi? C'est que SHUR-GAIN a découvert et lancé ce produit pour hâter la croissance des veaux. Et SHUR-GAIN s'assure que chaque sac de LACTIVO renferme l'insurpassable qualité SHUR-GAIN.

Seul le LACTIVO SHUR-GAIN contient un haut niveau d'antibiotiques—Auréomycine et Terramycine—pour prévenir la diarrhée. D'une très grande qualité, le LACTIVO est facile à mélanger, agréable au goût et sa forte teneur en gras se digère facilement. Le LACTIVO SHUR-GAIN additionné de vitamines et soigneusement emballé, conserve sa fraîcheur et toutes ses qualités nutritives.

Des milliers de veaux nourris au LACTIVO SHUR-GAIN ont obtenu un taux moyen de conversion alimentaire de 1:1—c'est la preuve que la QUALITÉ SHUR-GAIN vous donne ce que veut tout éleveur, des profits sûrs.



L'AGRICULTURE

...vue de Québec



Le retour en chambre basse du ministre de l'agriculture, M. Clément Vincent, à la suite de deux interventions chirurgicales et d'une période de convalescence, a permis au titulaire, interrogé par le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, de préciser que l'importation sur le marché canadien d'un ersatz ou substitut au lait nature (suivant une formule inventée aux États-Unis à base des noix de coco) avait fait le sujet d'une étude lors de la dernière réunion fédérale-provinciale des ministres de l'agriculture à Ottawa, en novembre dernier. Le même sujet fut traité de nouveau récemment lors d'une rencontre à Ottawa des sous-ministres provinciaux de l'agriculture. Un rapport sur cette rencontre est attendu au bureau de M. Vincent qui promet de fournir bientôt de plus amples explications. M. Lesage estime que le problème est urgent parce que s'il fallait noyer le marché canadien avec le lait synthétique, toute l'industrie laitière québécoise (en particulier) recevrait un coup mortel.

Les programmes ARDA

S'il est vrai que de 1962 au 31 mars 1965, la province de Québec sût profiter le plus au Canada du programme ARDA puisqu'elle obtenait d'Ottawa l'approbation de 179 projets impliquant un investissement global de \$23,446,092 (soit le tiers du montant global alloué à toutes les provinces), l'Ontario s'est emparé de la part du lion au cours de la période du 1er avril 1966 au 31 mars 1967, en faisant ratifier 30 projets pour un montant global de \$40,258,281 alors que, durant cette même période, Québec avançait 53 projets mais pour un montant réduit de \$9,554,281. La Saskatchewan, avec 44 projets impliquant plus de \$11 millions d'investissements, devançait aussi le Québec au cours de ce même laps de temps. On s'attend à un déblocage quant à la réalisation des projets caressés, notamment en Gaspésie où un programme quinquennal imposerait un investissement de \$250 millions à moins que le régime d'économie envisagé par le gouvernement ne retarde cette mise en chantier!

Les cadres

La période de restructuration des cadres au ministère de l'agriculture semble presque terminée en ce qui a trait à l'administration même du département mais le ministre, M. Clément Vincent, a annoncé la création des douze bureaux régionaux où des techniciens, fonctionnaires et agronomes seront

La Division des Recherches du ministère de l'Agriculture du Canada compte 26 Stations de Recherches, 14 Fermes Expérimentales, 8 Instituts de Recherches et 3 Services de Recherches, dont les grands objectifs sont de renseigner les cultivateurs, par les paroles et les actes, d'un bout à l'autre du pays, pour qu'ils puissent accroître leur production par une meilleure utilisation des dernières techniques agricoles.

Compte tenu de l'an dernier, on avait déjà inspecté plus de 250 millions d'acres de notre domaine agricole par le truchement d'une enquête fédérale-provinciale des sols du Canada.

à la disposition des cultivateurs. Le premier travail confié à ces bureaux consistera dans l'inventaire des terres afin de promouvoir les cultures suivant la vocation des sols et en fonction du marché local, régional et provincial. D'autre part, un vaste programme de sylviculture serait aussi lancé cette année pour permettre à des sols peu productifs pour l'agriculture de retourner au domaine des boisés. Sur ce plan d'opération, les politiques sont en voie de préparation au ministère des Terres & Forêts, dirigé par M. Claude Goselin.

Encore des projets

Il va de soi que de nombreux projets catalogués dans le programme électoral soumis aux contribuables par l'Union nationale, au printemps de 1966, recevront certainement l'attention du gouvernement sinon des répliques et rappels de l'opposition libérale à l'Assemblée législative comme à l'extérieur. Il fut question d'établir un véritable code du syndicalisme agricole et à ce sujet des rencontres avec l'UCC s'avèrent essentielles non seulement pour les agriculteurs mais aussi pour les forestiers. Il fut encore question de rétablir une chambre agricole provinciale, organisme qui exista déjà voilà des décades, mais qui n'a point survécu.

La productivité

Comme les problèmes majeurs rencontrés par les cultivateurs concernent le rendement et la productivité, le ministre de l'agriculture, M. Clément Vincent, a déjà révélé l'application d'un plan quinquennal de creusage et de drainage souterrain et de surface, d'épierrement, de nivellement et d'amélioration des sols arables. D'autres part, il importe aussi de diversifier la production agricole suivant la vocation des sols et surtout pour combler le déficit des opérations sur notre propre marché domestique alors que, pour les besoins des consommateurs, l'on doit importer plus de 50 pour cent des produits. Pour activer cette production diversifiée et qui même depuis janvier dernier, est protégée par l'assurance-récolte, le gouvernement se propose d'établir un système de subventions et crédits, de procéder à la construction d'entrepôts et même d'usines de transformation.

Publicité orchestrée

D'autre part, on constatera en lisant les journaux ou écoutant la radio ou voyant la télévision la publicité orchestrée lancée par le ministère de l'agriculture et l'office des marchés agricoles en faveur des produits québécois. La principale offensive propose aux consommateurs de réclamer les viandes estampillées par la province tandis que sur le plan technique, le service des inspections du ministère augmente considérablement son efficacité en ce qui a trait aux centres d'élevage comme aux abattoirs. Une publicité semblable favorise également la vente des bleuets et des produits de l'érable. D'autres initiatives sont promises au cours de l'année sur des productions spécialisées. Par ailleurs, l'on sait que le ministère insiste pour l'étiquetage bilingue des produits importés au Québec. Sur ce point particulier, le décret gouvernemental sera appliqué avec plus de vigueur.

La betteraverie de Chatham devrait être sous curatelle

Il est impensable que le gouvernement de cette province tolère plus longtemps qu'une compagnie dont la propriété et l'administration relèvent d'intérêts étrangers décide de son propre chef que l'Ontario n'a aucun droit d'avoir sa propre industrie d'extraction de sucre de betteraves.

Voilà ce que déclarait ces jours derniers M. Charles Munro, président de l'Ontario Federation of Agriculture (OFA). C'était sa façon de commenter une proposition, en cours dans la province voisine, voulant que le gouvernement ontarien assume la curatelle ou la pleine administration de la betteraverie de Chatham de la Cie Canada and Dominion Sugar, propriété de Tate & Lyle, de London (Angleterre). On sait que cette dernière société a décidé en février de fermer les portes de sa raffinerie de betteraves à sucre installée dans cette ville de l'Ouest ontarien depuis une soixantaine d'années. La Cie s'était engagée l'an dernier à maintenir son usine en état de fonctionnement pourvu que les producteurs de betteraves sucrières de la région en cultivent une étendue annuelle de 20,000 acres environ.

La surface convenue a été contractée entre la Cie et les producteurs à la condition que le gouvernement fédéral promette de relever son prix de soutien à un minimum de \$15 la tonne de betteraves (environ 250 livres de sucre). Le gouvernement s'est finalement rendu à cette demande et l'a même dépassée un peu. Les intempéries exceptionnelles de 1967, surtout du printemps, ont peut-être provoqué une faible diminution des plantations et du rendement à l'automne, mais pas pour la peine. D'ailleurs, ce sont des incidences qu'il faut prévoir en agriculture.

Des incapables

"Devant le refus de la Cie de revenir sur sa décision de fermer ses portes prise il y a quelques semaines, il ne reste au gouvernement qu'un choix logique: agir vite et se constituer fiduciaire ou curateur de l'usine de Chatham," a précisé le président de l'OFA. Le Larousse définit ainsi le mot curateur: "personne nommée pour gérer les biens et veiller aux intérêts de certains incapables."

De son côté, le président de l'office des producteurs de betteraves sucrières de l'Ontario, M. G. Higgs, va encore plus loin: le gouvernement doit, en dedans

d'une semaine ou dix jours, passer la législation voulue pour prendre en main l'administration de l'usine de Chatham. A compter de la mi-mars, les producteurs devront être en mesure de recevoir et de signer le contrat prévoyant la plantation d'une étendue d'au moins 20,000 acres, nécessaire à l'approvisionnement de l'usine en betteraves pendant un an.

Réunion vitale

La question de la curatelle est la solution proposée à la suite d'une réunion d'une journée complète qui groupait à Ottawa des représentants des producteurs, de la compagnie ainsi que de hauts fonctionnaires des gouvernements fédéral et provincial après un nouveau refus de la Cie de revenir sur sa décision première. Ce serait une façon de se rendre compte si l'exploitation de l'usine pendant un an sous la régie du gouvernement provincial peut s'avérer rentable ou payante. Une demi-douzaine de ministres au moins, y compris le ministre de l'Agriculture de l'Ontario, M. W.A. Stewart, ont pris part à la réunion.

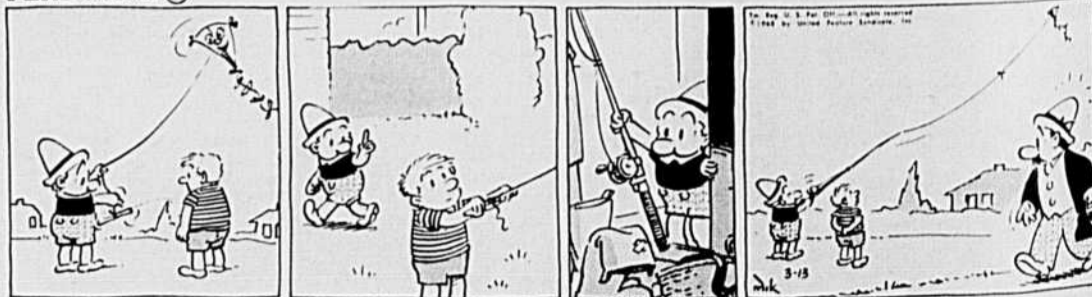
L'incident a donné lieu à nombre de commentaires et de suggestions, en outre de recevoir l'appui des producteurs des autres provinces. En voici les points les plus saillants: -- M. Stewart estime que le Canada devrait suivre l'exemple des États-Unis et de la Grande-Bretagne qui imposent un régime de quotas aux exploitants de betteraveries; en outre, les E.-U. imposent une taxe d'accise sur tout sucre, qu'il soit extrait de cannes ou de betteraves; -- plusieurs sont d'avis que le sucre de canne brut des Antilles (occidentales) se vend à des prix de famine et qu'il ne serait pas sage de s'en remettre uniquement aux importations; une crise mondiale pourrait survenir à tout moment qui menacerait gravement nos ressources essentielles en sucre, advenant l'abandon de nos plantations de betteraves; -- quelques centaines de producteurs ontariens ont assuré les associations agricoles de cette province d'une contribution financiè-

re d'au moins \$7,000 à \$10,000 pour aider ces associations à soutenir leur point de vue (maintien de l'usine) et à le faire appuyer par des conseillers juridiques auprès des tribunaux ontariens, s'il y a lieu; -- le ministre fédéral de l'Agriculture, M. J. J. Greene, soutient que la Cie s'expose à des représailles en fermant son usine de Chatham à la suite de l'engagement pris l'an dernier de maintenir sa betteraverie en état de fonctionnement pourvu qu'elle soit assurée de provisions annuelles de 20,000 acres en betteraves; "il est clair que cette compagnie n'a l'impression d'avoir aucune responsabilité envers le Canada, sauf celle d'y venir faire de l'argent", d'ajouter le Ministre; -- rappelons enfin une suggestion du député Murray Gaunt (Huron-Bruce) à la Législature de Toronto: son intention formelle de loger une plainte auprès du gouvernement fédéral tentant de prouver que la Cie Canada & Dominion Sugar viole ouvertement la Loi fédérale contre les cartels et ententes financières; en d'autres termes, que la Cie agit comme partie d'un cartel ou monopole non seulement au Canada, mais à l'échelon mondial.

Travaux de ARDA sur la Chaudière

Les exploitants agricoles seront protégés contre les crues de la rivière Chaudière, qui leur causent chaque année des pertes considérables. Des travaux de rectification du cours de la rivière Chaudière, qui exigera des déboursés d'environ \$8,000,000, ainsi que le barrage Sartigan, érigé près de St-Georges-de-Beaucourt au coût de \$1,800,000, dans le cadre du programme ARDA. Ils visent également à prévenir l'érosion des sols arables, à revaloriser les sites urbains riverains et à promouvoir l'économie de toute cette région.

FERD'NAND®



M. Sharp

(La Presse)

\$350,000 de dégâts

Entrepôt de pommes de terre détruit par le feu

Les immeubles des industries de pommes de terre J.-Robert Marcotte & Fils Enr. ont été détruits par un incendie d'une grande violence, au cours de la nuit du 8 mars, à Saint-Ubalde, comté de Portneuf. Sept vastes bâtiments, comprenant les entrepôts, les chambres de réfrigération et les usines de transformation ont été la proie des flammes. Quelques-unes de ces bâtisses de 1, 2 et 3 étages ont été entièrement détruites tandis que des autres il ne reste plus que des murs de béton. Une défectuosité électrique dans une des quatre chambres frigorifiques serait la cause du désastre.

Les pertes causées par la destruction de la "pataterie" sont évaluées à \$350,000. Le propriétaire de l'industrie, M. Robert Marcotte, a déclaré, que "les vastes bâtiments ont été détruits avec tout leur contenu".

Les usines renfermaient une machinerie moderne tandis que dans les entrepôts, il y avait quelque 75,000 sacs de 75 livres de patates. Il y avait aussi quel-

que 1,200 sacs de 25 livres de patates préparées qui devaient être livrés au cours de la journée. Enfin, deux wagons de 800 sacs de 75 livres de patates venaient d'être déchargés. Quant à la machinerie détruite, elle était constituée de classeurs, de cribles, de "manuteneurs", d'éjecteurs et de 400 caisses en bois.

M. Marcotte a dit que son industrie est établie depuis 15 ans. Malgré le désastre, il compte continuer son commerce sans tarder. Il reste à décider si les Industries Robert Marcotte & Fils continueront la transformation de la patate. La décision doit être prise cette semaine. Une vingtaine d'employés trouvaient un travail rémunérateur dans ces usines. Une dizaine d'entre eux seraient temporairement privés de travail.

Le syndicat des producteurs de lait de Montréal compte 1615 membres

Le conseil d'administration du Syndicat régional des producteurs de lait nature de Montréal a tenu une autre assemblée importante, vendredi, au Secrétariat général de l'UCC en vue d'étudier les derniers rapports de la campagne de recrutement qui se poursuit à un rythme accéléré. La photographie nous montre dans l'ordre habituel quelques-uns des responsables : MM. Lucien Williams, de St-Césaire, président du conseil d'administration; Paul-André Benoit, de St-Alexandre, nouveau directeur et président du district no 4; Fernand Charbonneau, de Saint-Dominique de Bagot, directeur, et Réjean Grégoire, de Naperville, vice-président du conseil d'administration.



Il a été annoncé que le syndicat, en date de vendredi

dernier, comptait dans ses rangs pas moins de 1,615 adhérents dont la formule avait été signée. L'option semble de plus en plus définitive avec l'adhésion de la majorité des producteurs. Tous ceux qui n'ont pas encore été contactés pour entrer membre du syndicat le seront au cours des 15 prochains jours.

Radio-Canada

Nouvelle série sur l'agriculture

Le mardi, de 13 h 30 à 14 heures, à compter du 19 mars, la télévision de Radio-Canada présentera une nouvelle série d'émissions intitulée **Horizons verts**.

Sous cette rubrique, on veut renseigner les agriculteurs sur les problèmes actuels dans le domaine de l'agriculture et aussi sur les nouvelles méthodes agricoles de pays comme la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et de plusieurs autres pays.

Au cours de cette série, on verra notamment un film sur la culture des légumes en Californie. Cette production a été réalisée par la division des émissions agricoles de Radio-Canada à Vancouver. Pour tourner les différentes séquences de ce court métrage, en quelque sorte, l'équipe s'est rendue dans la célèbre vallée horticole de Salina. A l'heure où les techniques les plus modernes envahissent même les campagnes, il sera intéressant de constater comment les agriculteurs de différents pays réagissent face aux nouvelles techniques agricoles.

L'équipe de la série **Horizons verts** comprend: Georges-Noël Fortin, réalisateur; Gisèle Richard, script-assistante, et Armand Bérubé, chef du Service des émissions rurales, qui agit comme superviseur. Signalons enfin que Raymond Laplante participera à la première émission comme présentateur et narrateur.

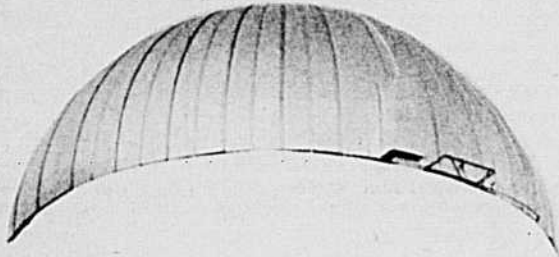


"C'est la poule qui n'avait pas pondu depuis trois semaines."

NE RISQUEZ PAS!

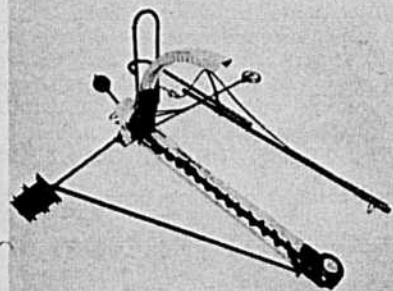
UTILISEZ UN SILO **DION** FRERES INC.

pour une qualité supérieure de votre ensilage !
La qualité et la valeur des silos DION n'ont d'égal que la valeur et la qualité de toute l'équipe DION



DÔME BREVETÉ RAILOC

Les dômes brevetés Railoc offrent une grande résistance et étanchéité quelles que soient les tempêtes et les intempéries. Deux boulons seulement sont nécessaires par section. Des joints entre-maillés permettent une flexibilité indispensable à la toiture.



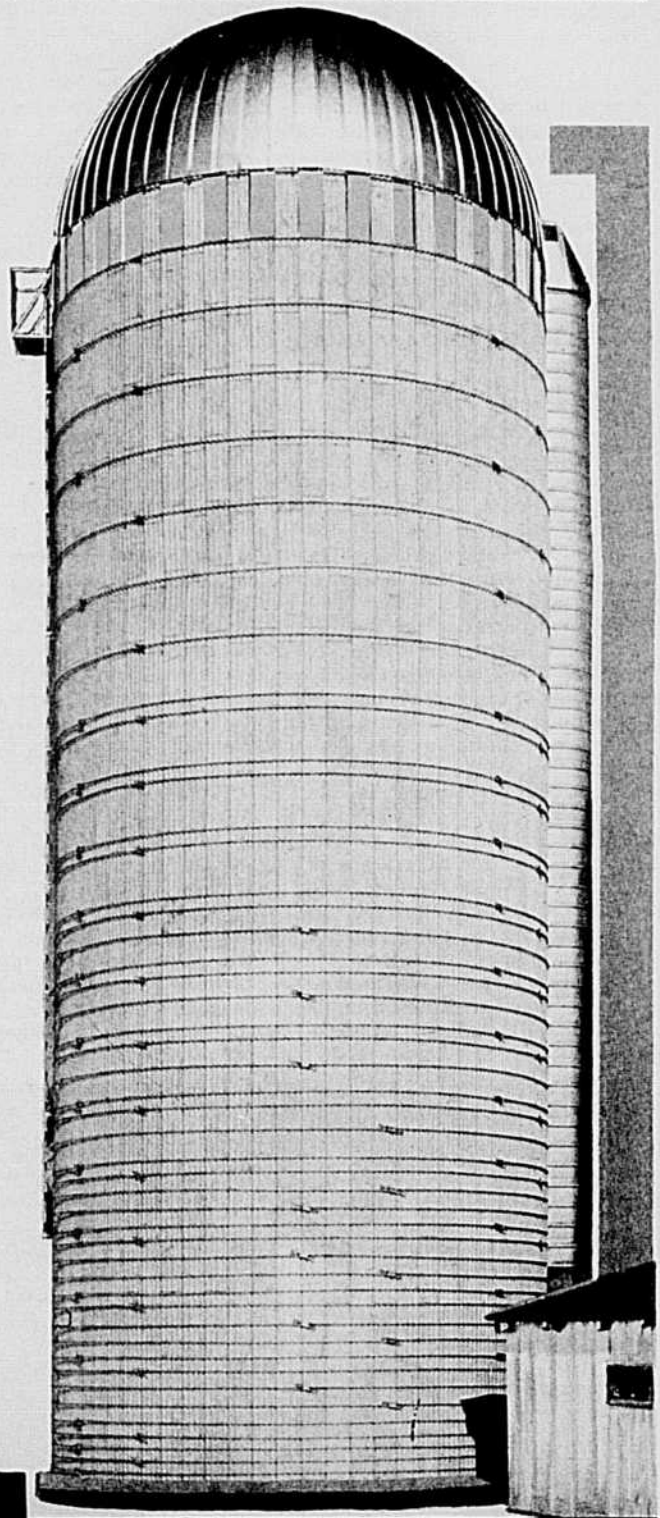
NOUVEAU VIDEUR DE SILO AUTOMATIQUE "DION-STARLINE"

Finis les ennuis, plus de boîte de transmission ! Un déchargeur de silo à mécanisme simplifié qui révolutionne les modèles conventionnels. Le volume de déchargement est considérablement augmenté grâce à une vitesse accrue de l'extrémité des palettes du souffleur. Le châssis du souffleur est fixé à la vis à un angle de 90 degrés. Une seule tarière à diamètre variable, 6" près des parois et 9" à l'embouchure du souffleur, assure un volume de déchargement plus grand et diminue le risque de bourrage. Cet équipement complète la gamme de machines de qualité DION pour l'ensilage. Le tuyau de déchargement est fait d'une seule pièce.

N.B. Avant de faire l'achat d'un silo, consultez les spécialistes d'une compagnie responsable et souvenez-vous que DION a construit plus de 1,200 silos et donné satisfaction à autant de cultivateurs !

DION FRERES INC.

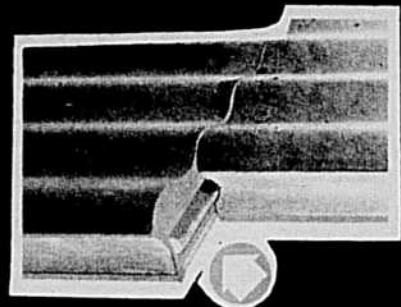
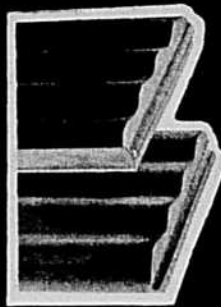
C.P. 555, Sainte-Thérèse de Blainville, P.Q.



CARACTÉRISTIQUES EXCLUSIVES

- LA DOUVE DION Emboîtement parfait de la douve DION sur les 4 côtés. Des languettes et cannelures sur les bouts favorisent la solidité, coupent l'air et le rendent plus étanche.

Chaque douve DION est faite de ciment vibré et tasse d'après un procédé DION exclusif. Il en résulte un ensilage mieux conservé et d'une qualité nutritive plus élevée.



Le règlement concernant les viandes

II- Les prescriptions sur les ateliers, les opérations et les véhicules

Les règles visent non seulement les ateliers de préparation ou d'abattage, mais aussi les opérations, le personnel et les véhicules utilisés au transport des aliments.

Après avoir résumé, dans un premier article, les dispositions générales du règlement sur les aliments, considérons maintenant les exigences qui, sous le

meubles et à surface lisse, pour en faciliter le nettoyage et la désinfection.

Les règles relatives aux ateliers s'appliquent également aux

par J.-B. ROY, agronome
Service de l'Information

titre "Lieux, opérations, véhicules", font l'objet du second chapitre.

Ateliers et autres lieux

Les cinq articles de la section consacrée aux "Ateliers et autres lieux" se rapportent à l'organisation matérielle des ateliers, à leur aménagement et à l'entretien sanitaire des locaux et des accessoires.

Tout atelier de préparation ou de conditionnement d'aliments, d'abattage ou d'équarissage d'animaux, doit être situé dans un endroit ne présentant aucun danger d'ordre sanitaire. Les alentours doivent être bien drainés et rester constamment en bon état de propreté et de salubrité. L'atelier doit être assez spacieux pour faciliter les opérations et avoir, précise le règlement, "une abondante alimentation en eau potable et d'une excellente qualité bactériologique et chimique".

Les planchers et les murs doivent être constitués ou revêtus de matériaux résistants, imper-

meubles et à surface lisse, pour en faciliter le nettoyage et la désinfection. Les règles relatives aux ateliers s'appliquent également aux lieux de commerce ou de consommation d'aliments, de même qu'aux locaux contenant ou destinés à contenir des aliments. Doivent aussi être tenus dans des conditions de propreté et d'hygiène irréprochables, les lieux de prévenance ou de détention d'animaux ou autres produits destinés à la production d'aliments.

Les prescriptions sur les ateliers et autres lieux couvrent notamment les abattoirs, les charcuteries, les salles d'équarissage d'animaux, de même que l'aménagement et l'entretien sanitaire des locaux, machines, ustensiles et accessoires.

Opérations

Après avoir considéré les ateliers eux-mêmes, le règlement traite de leurs opérations et de leur personnel.

Le règlement stipule que les opérations doivent être effectuées "selon des méthodes éprouvées reconnues en industrie alimentaire et dans des conditions propres à éliminer toute

possibilité de pollution, de contamination ou d'altération du produit".

L'exploitant exercera, de façon à en faciliter la vérification par un inspecteur, un contrôle sur la provenance, la qualité et l'intégrité du produit, de même que sur la température et le degré d'humidité des locaux.

Le personnel sera astreint à la plus grande propreté et ne présentera aucun danger de contamination. Les exploitants d'abattoir ou de tout autre atelier doivent tenir des registres de leurs opérations.

Tout produit altéré ou impropre à la consommation, ou qui ne



Emblème de qualité

répond pas aux exigences de la loi, doit être aussitôt éliminé.

Véhicules

Il est normal que la réglementation des ateliers et des opérations couvre aussi les véhicules affectés au transport du produit. Toute voiture utilisée à cette fin "doit être apte à assurer le transport dans de bonnes conditions et être maintenue en parfait état d'entretien, de propreté et de salubrité". Elle doit être aménagée de façon à tenir bien à couvert le produit et à le maintenir à une température qui convient.

Les prescriptions relatives aux véhicules et à leur aménage-

ment perdraient leur signification si le chargement, le transport et le déchargement n'étaient eux-mêmes réglementés. L'article 24 y pourvoit dans les termes suivants: Le chargement, le transport, le déchargement ou la livraison doivent s'effectuer avec soin et diligence, dans des conditions de propreté et d'hygiène irréprochables et de façon à sauvegarder la qualité et la salubrité du produit, du récipient ou de l'emballage".

Le règlement prohibe le transport d'un produit qui n'est pas préparé conformément aux normes prescrites ou dont le récipient ou l'emballage est défectueux. Il défend aussi le dépôt ou le transvasement du produit sur la voie publique ou dans un endroit qui n'est pas à l'abri de toute cause de pollution.

Enfin, le dernier article de cette section exige que tout véhicule affecté à la vente ou à la livraison à domicile, à un magasin de détail ou à un lieu de consommation, soit clos, ne serve qu'à cet usage et ne soit ouvert qu'au moment de la livraison. Le véhicule doit porter des inscriptions indiquant la nature du produit et l'identité du vendeur et du fabricant ou préparateur.

Après avoir traité des ateliers, des opérations et des véhicules, le règlement couvre de ses prescriptions le conditionnement et la vente des produits. Quelles règles sont édictées à ce troisième chapitre. Le prochain article en donnera la substance.

A propos de semences pedigree

- Savez-vous que les semences-pedigrees sont produites sous la surveillance constante de l'Association Canadienne des Producteurs de Semence, en étroite collaboration avec la Division des produits végétaux du ministère de l'Agriculture du Canada?

- Savez-vous que L'ACPS est une association sans but lucratif dont l'unique objectif est de surveiller la multiplication des semences obtenues par des généticiens en vue de mettre à la disposition des agriculteurs des semences offrant les meilleures garanties possibles?

- Savez-vous que la surveillance exercée sur la propagation des semences-pedigrees suppose: l'utilisation d'une semence souche; le choix d'un sol ne présentant aucun risque de contamination; une distance déterminée des cultures environnantes afin de prévenir une pollinisation naturelle; des inspections de la récolte sur pied; des essais en laboratoire et le plombage ou scellage des sacs en vue de prévenir toute substitution? L'application de cette réglementation sévère permet de dire: UTILISEZ DES SEMENCES-PEDIGREES ET SOYEZ SURS!

Des fourrages l'année du semis

L'obtention de bons rendements des cultures de mélanges fourragers, l'année même du semis, dépend en grande partie de l'usage d'une culture associée et du stade auquel cette dernière est récoltée; c'est ce qu'affirme M. J.-E. Langille, de la Ferme expérimentale de Nappan.

Ses observations proviennent d'essais faits à Nappan et comportant cinq mélanges contenant différentes combinaisons de fêve (mil) et de brome avec de la luzerne et du trèfle rouge. Ces mélanges ont été cultivés selon trois méthodes: sans récolte associée; associés avec de l'avoine qui a été récoltée au stade laitieux, et avec de l'avoine qu'on a laissé mûrir avant de la moissonner.

Le rendement en matière sèche a été presque d'une tonne à l'acre lorsque les mélanges étaient cultivés seuls; de presque deux tonnes lorsqu'ils furent cultivés avec de l'avoine récoltée au stade laitieux. Le rendement a dépassé deux tonnes quand on a laissé mûrir la culture associée (l'avoine).

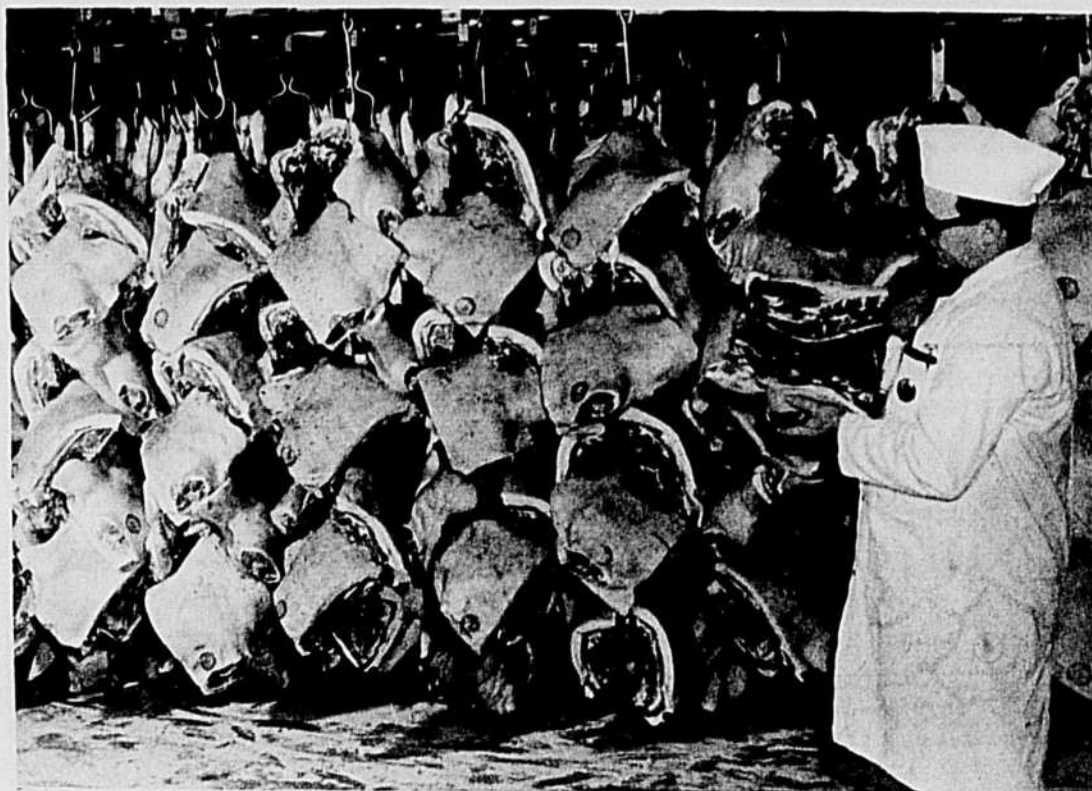
M. Langille souligne qu'il n'y a pas eu de différences notables d'un mélange à l'autre quant aux quantités de fourrages produites.

Toutefois, les fourrages obtenus de ces trois méthodes contenaient différentes proportions de légumineuses. Cultivées seules, les légumineuses formaient 36 p. 100 du rendement fourrager, mais cette teneur tombait à 10 p. 100 quand on les cultivait avec de l'avoine fauchée au stade laitieux. Dans les cas où on a laissé l'avoine mûrir, la proportion des légumineuses a baissé à 6 p. 100.

Migration vers les villes

La tendance des populations rurales à émigrer vers les villes est un phénomène démographique que l'on constate dans beaucoup de pays. Elle n'est exclusive ni au Canada ni à l'Amérique du Nord puisque le même déplacement des populations existe au Japon.

Depuis 1960, le revenu agricole s'est accru au Japon d'environ 10 pour cent par année, surtout à cause de l'augmentation des prix. Ce revenu plus élevé n'a cependant pas ralenti la migration de la main-d'oeuvre rurale vers les grands centres de production. En 1955, 2,8 pour cent de la population agricole quittait son travail pour s'en aller en ville; en 1962, 7 ans plus tard, ce chiffre était de 3,9 pour cent. Durant les années 1960-65, la population agricole passait de 14,5 à 11,5 millions au Japon. Environ 80 pour cent de tous les agriculteurs japonais travaillent à la ferme à temps partiel, exerçant d'autres activités pour compléter leur revenu.



Après inspection, les pièces de viande sont estampillées et entreposées.

TROISIÈME PHASE DE RESTRUCTURATION

au Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation

Déclaration ministérielle de l'honorable Clément Vincent

Monsieur le Président,
Je voudrais annoncer à cette Chambre la nomination de 12 coordonnateurs régionaux et la mise en place d'une administration régionalisée au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Il s'agit là de la troisième phase de la restructuration du Ministère. La première comprenait la nomination de monsieur Lucien Bissonnette, au poste de sous-ministre adjoint. C'est de monsieur Bissonnette que relèvent directement les douze nouveaux coordonnateurs. La nomination des directeurs des nouveaux services créés par le réalignement des effectifs du Ministère constituait la deuxième étape de la restructuration.

Ces coordonnateurs régionaux devront orienter dans une optique de planification provinciale, l'aménagement agricole régional en collaboration avec les organismes appropriés: les conseils économiques régionaux, associations ou organismes divers.

Ils devront coordonner les activités agricoles régionales en fonction de l'usage rationnel des ressources, de la participation communautaire des intéressés dans le contexte socio-économique du milieu. Ils dirigeront l'élaboration, l'analyse et l'estimation scientifique des projets, programmes et politiques touchant l'utilisation à son maximum des ressources biophysiques, économiques et humaines de l'agriculture de la région. Ils veilleront également à l'évaluation des coûts nécessaires à la réalisation de ces objectifs; à la vérification administrative en conformité avec les objectifs tracés et à l'élaboration de normes régionales de production à l'aide de données recueillies par les groupes de gestion.

La mise en place des coordonnateurs constitue l'essence même de la restructuration du Ministère; la décentralisation afin de concentrer une bonne partie de nos effectifs professionnels sur l'aménagement du territoire, sur la définition du potentiel régional et sur l'établissement d'objectifs et de programmes régionaux.

Cette décentralisation revalorisera aussi le travail de nos effectifs professionnels qui seront libérés de la majeure partie du travail administratif qui les paralysait jusqu'ici, cela grâce à l'institution d'une structure administrative parallèle, rattachée au directeur de l'Administration du Ministère, qui prendra soin de tout le travail de bureau relatif aux subventions de toutes sortes que le Ministère met à la disposition des agriculteurs.

Les coordonnateurs nommés sont monsieur Jérôme Arcand dans la région du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie; monsieur Rodolphe Cloutier dans la région de Québec; monsieur Marcel Chevette dans la région au sud de Québec; monsieur Donat Grégoire dans la région de Nicolet; monsieur Léonel Bombardier dans la région des Cantons de l'Est; monsieur Gaétan Lussier dans la région du Richelieu; monsieur Jean Desjardins dans la région du sud-ouest de Montréal; monsieur Robert Samson dans la région de l'Outaouais; monsieur Joseph Laliberté dans le Nord-Ouest québécois; monsieur Eloi Guillemette dans la région au nord de Montréal; monsieur Ulysse Potvin dans la Mauricie et monsieur Edgar Tremblay dans la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean.

Politique de valorisation des régions

L'agriculture, de façon générale, est assujettie non seulement aux caprices de la nature et aux variations des prix, mais aussi aux changements d'ordre technologique à la ferme, aussi bien que dans l'industrie de l'appâtage, de la transformation et de la distribution des produits agricoles. Toutes ces circonstances ont amené une utilisation moins efficace des ressources disponibles, ce qui constitue le problème majeur de notre agriculture.

Le domaine agricole du Québec est restreint. Il se compose de la riche plaine argileuse de Montréal et de son prolongement autour du Lac Saint-Pierre, d'une mince bande de dépôt champlain au Lac Saint-Jean et sur la rive méridionale de l'Estuaire et enfin d'une partie des Cantons de l'Est. Le reste du Québec agricole s'adonne davantage à une culture d'appoint pour les besoins de la consommation locale.

Partant de la nécessité d'un certain équilibre entre l'agriculture et le reste de l'économie, il devient donc que les richesses agricoles sont d'autant plus précieuses que l'étendue des terres arables est limitée. Il faut donc en faire l'usage le plus économique possible.

Au Québec, la production agricole n'excède les besoins du marché domestique que pour certaines denrées dont les produits laitiers, les produits forestiers de la ferme, le sirop d'érable, le veau de champ, etc. Mais le Québec est une région déficitaire quant à de nombreuses denrées agricoles: porc, boeuf, agneau, dindon, engrais alimentaires, divers fruits et légumes, tomate, pommes de terre, miel, tabac à cigarettes, sucre.

Tout en admettant que l'industrie laitière, par suite des conditions générales des sols et du climat et de la superficie restreinte des exploitations agricoles, demeure la pierre d'assise de l'agriculture québécoise, il devient impératif de se préoccu-

per de la réorientation des productions agricoles du Québec.

Ce travail doit s'opérer en vertu d'un plan bien conçu tenant compte des principaux facteurs de production tels que: le climat, le sol, les marchés, le capital humain, les investissements en place, etc. ... Tout doit donc concourir à la meilleure utilisation possible des ressources disponibles.

Conscient de l'acuité du problème agricole et de l'importance de son rôle supplétif, l'état désire donner plus d'importance aux régions en leur passant progressivement plus de pouvoirs, aujourd'hui centralisés à Québec.

Les critères qui ont présidé à la création des régions agricoles sont les suivants:

- 1- types biophysiques de paysage
- 2- le milieu socio-économique

3- l'homogénéité des cultures et élevages

4- l'intensité du développement agricole

5- le nombre total de fermes commerciales

6- le nombre total de fermes

7- la localisation du principal noyau de fermes commerciales (à la périphérie immédiate du bureau régional)

8- la polarisation.

La pondération des différents facteurs qui agissent au niveau d'une région a permis d'en fixer les limites actuelles. Dans la mesure ou des changements se produiront dans l'avenir, il faudra réviser ces données et apporter les corrections nécessaires.

C'est donc afin de valoriser les régions et de permettre aux producteurs de s'approcher davantage des centres de décision que l'état met en place une structure régionale très forte.

ÉQUIPES DE GESTION

Un minimum de 130 équipes de gestion seront placées à pied d'oeuvre immédiatement pour couvrir toute la province. Ces équipes seront réparties en fonction du nombre de fermes, de leur concentration, etc., et seront sous l'autorité immédiate du coordonnateur régional. Le rôle de ces équipes de gestion sur la ferme, avec l'exploitant, est très vaste et d'une importance primordiale.

AGENCES ADMINISTRATIVES RÉGIONALES

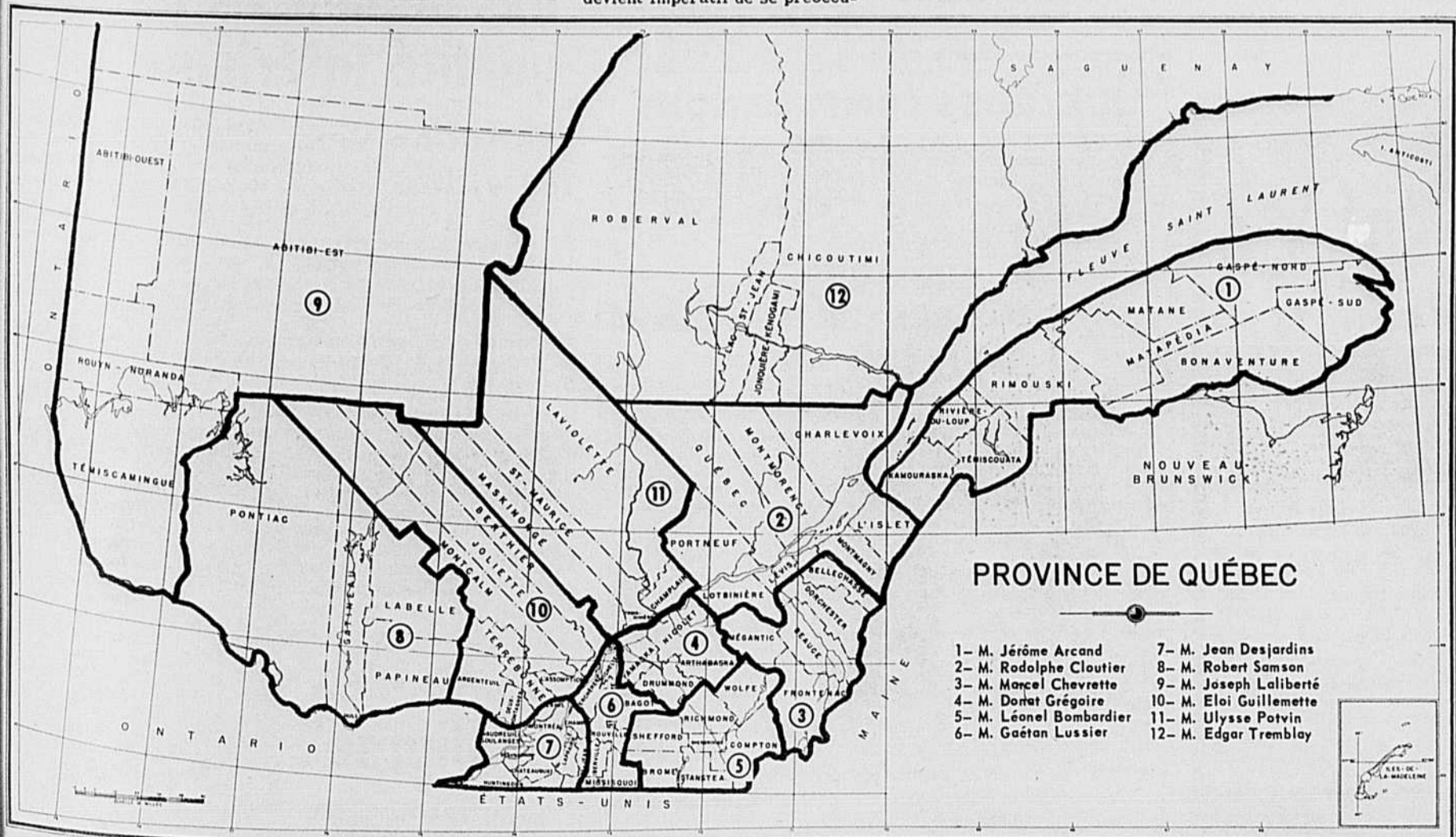
Le personnel de ces agences est chargé de l'exécution du travail ne comportant aucun caractère technique, afin de laisser le conseiller agricole à ses fonctions propres.

Ces agences administratives auront des succursales situées dans différentes localités de la région. Ces bureaux locaux serviront d'endroits de ralliements aux équipes de gestion pour la préparation de leurs travaux extérieurs, vérifications de comptabilités de cultivateurs, rédaction de plans de fermes, étude de la fiche de chaque exploitant pour orientation, préparation de cours et de conférences, réunions des leaders de groupes, élaboration des stratégies de travail et d'action.

RÉSEAU DE LABORATOIRES

La création de bureaux régionaux se complète par la mise sur pied d'un réseau de laboratoires qui subviendront aux besoins de la classe agricole. La réalisation de ce réseau se fera graduellement et, dès cette année, les trois premiers seront mis en chantier. Ils seront situés à Rimouski, Sherbrooke et Alma.

Dans une édition ultérieure, nous donnerons plus de détails sur ces trois organismes.



• ASSURANCES UCC •

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1967

	ACTIF	
	1967	1966
OBLIGATIONS		
Gouvernements.....	\$3,706,175.80	
Corporations municipales et scolaires.....	3,857,071.10	
Services publics	1,136,187.99	
Industrielles et autres.....	5,164,052.69	\$ 13,863,487.58
		\$ 12,535,413.33
ACTIONS		
Privilégiées	186,714.83	58,052.00
Ordinaires	1,847,395.27	1,508,506.97
PRETS HYPOTHECAIRES	1,931,403.62	2,027,792.56
PRETS AUX ASSURES	1,228,459.66	1,094,390.79
IMMEUBLES	110,728.70	110,728.70
INTERETS COURUS ET DIVIDENDES A RECEVOIR	264,919.67	245,811.46
BANQUE ET CAISSE	327,794.65	90,648.89
PRIMES A PERCEVOIR	365,259.79	425,924.36
DIVERS	8,662.43	10,063.16
TOTAL DE L'ACTIF	\$ 20,134,826.20	\$ 18,107,332.22

	PASSIF	
	1967	1966
RESERVE MATHEMATIQUE.....	\$ 15,535,206.00	\$ 14,109,804.00
FONDS DE RETRAITE DES EMPLOYES.....	145,417.72	122,500.09
RESERVE POUR REGLEMENTS EN COURS ET RECLAMATIONS NON RAPPORTEES.....	584,055.60	495,122.52
DIVIDENDES A PAYER.....	275,908.54	289,516.48
MONTANTS EN DEPOTS.....	403,909.14	292,097.82
COMPTES A PAYER.....	127,108.40	68,388.49
RESERVE POUR DIVIDENDES.....	775,000.00	725,000.00
RESERVES		
Réserve pour fluctuation de la valeur des placements.....	400,000.00	400,000.00
Réserve pour imprévus.....	600,000.00	600,000.00
SURPLUS.....	1,288,220.80	1,004,902.82
TOTAL	\$ 20,134,826.20	\$ 18,107,332.22

	ETAT DES REVENUS ET DEPENSES	
	1967	1966
REVENUS		
Primes de première année	\$ 499,364.23	\$ 333,819.72
Primes de renouvellement	3,395,560.29	3,226,354.58
Placements (net)	997,865.21	868,958.18
Divers	3,218.73	6,404.19
Total	\$ 4,896,008.46	\$ 4,435,536.67
DEPENSES		
Aux assurés		
Bénéfices au décès	\$ 1,155,536.26	\$ 1,025,891.21
Dotations, valeurs de rachets, etc.	522,352.90	583,170.44
Augmentation de la réserve mathématique	1,349,957.63	1,115,934.04
Total aux assurés	\$ 3,027,846.79	\$ 2,724,995.69
Dépenses générales		
Administration	534,956.76	431,739.50
Vente	508,223.03	348,799.44
Total	\$ 4,071,026.58	\$ 3,505,534.63
Surplus d'opérations avant dividendes aux assurés	824,981.88	930,002.04
Dividendes aux assurés	338,429.93	404,868.45
Surplus d'opérations après dividendes aux assurés	486,551.95	\$ 525,133.59

QUELQUES COMPARAISONS

	1967	1957
Assurance nouvelle	\$ 74,717,986	\$ 12,557,173
Assurance en vigueur	396,923,873	61,499,290
Actif	20,134,826	5,451,589
Revenus	4,896,008	1,350,414

UN LIVRE QUE TOUS LES CULTIVATEURS DOIVENT LIRE

La publication par les Editions de l'UCC de "l'Agriculture au Québec, Situation actuelle et Conditions de développement" a suscité un vif intérêt si l'on s'en tient aux nombreuses demandes reçues à nos bureaux. Il s'agit du mémoire que l'UCC a présenté à la Commission Royale d'Enquête sur l'Agriculture.

Après avoir fait une étude économique très sérieuse de l'agriculture, l'UCC expose les conditions qu'elle juge nécessaires au développement d'une agriculture prospère.

Un livre indispensable ou toutes les politiques de l'UCC sont rassemblées.

Cet ouvrage se vend \$1.50 l'unité. Procurez-vous-le en adressant le coupon ci-dessous, accompagné d'un chèque ou mandat-poste, au:

Service de Librairie UCC,
515, Avenue Viger,
Montréal 24, P. Qué.

Nom.....
Adresse.....
CREAQ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Lionel Sorel, Président
Président général de l'UCC
- M. Albert Allain, Premier vice-président
Président de la Fédération de l'UCC d'Amos et premier vice-président de l'UCC
- M. Gilbert Filion, Deuxième vice-président
Président de la Fédération de l'UCC des Laurentides et membre du comité exécutif
- M. Jean-Marie Chamard
Président de la Fédération de l'UCC de la Côte-du-Sud
- M. Paul Couture
Président de la Fédération de l'UCC de Trois-Rivières et deuxième vice-président de l'UCC.
- M. Arthur Dubé
Président Fédération des Caisses d'établissement de l'UCC.
Philippe Perron
Fédération de l'UCC de Sherbrooke
- M. Xavier Fortin
Président de la Fédération de l'UCC du Saguenay
- M. Paul-Henri Lavoie
Secrétaire général de l'UCC.
- M. Germain Lefebvre
Président de la Fédération de l'UCC de Nicolet
- M. Clément Létourneau
Président de la Fédération de l'UCC de St-Hyacinthe
- M. Paul Mercure
Président de la Fédération de l'UCC de Québec-Nord
- M. Simon Maltais
Vice-président de la Fédération des Caisses d'Établissement
- M. Flavien Couture
Président de la Fédération de l'UCC de Québec-Sud
- M. Jules St-Pierre
Trésorier général de l'UCC * Membres du comité exécutif

Vous investirez beaucoup de temps et d'argent avant de parvenir à ceci.



Vous n'avez pas les moyens d'employer des semences de qualité inférieure.

Songez à tout le temps et l'argent que vous investissez dans votre récolte... l'ensemencement, la fertilisation, la culture et finalement la moisson. Puis pensez au fait que les semences "Pedigree" ne représentent qu'environ 5 à 10% du coût total de votre récolte.

Pensez que les semences "Pedigree" sont certifiées conformes à leur variété et pratiquement libres de graines de mauvaises herbes et de germes de maladies. Leur puissance germinatrice est très élevée.

Si vous y songez sérieusement, il n'y a que les semences "Pedigree" dont l'emploi soit logique.

SURVEILLANCE STRICTE DU GOUVERNEMENT DE LA PRODUCTION À L'ENSACHAGE



protégez votre placement... semez des

Semences "Pedigree"

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES
OTTAWA, ONTARIO



EXIGEZ POLIMYCIN

LORRAIN

(5 dans 1)
POUR COMBATTRE LA MAMMITE

Polimycin contient 5 produits efficaces, ANTIBIOTIQUES ET SULFAS, qui font échec À LA MAMMITE.

LORRAIN possède une gamme complète de produits (14) pour combattre la MAMMITE.

Exigez les remèdes LORRAIN contre la MAMMITE chez votre dépositaire local.

Laboratoire Dr Léo Lorrain Ltée
203-205 Place Youville,
Montréal 1, P.Q.

Les domaines d'activité de l'ingénieur du génie rural

(Documentaire préparé par le Département de Génie Rural de la Faculté d'Agriculture, Université Laval)

(suite)

Le génie rural comprend cinq grands domaines d'activité différents: les constructions rurales, le machinisme agricole, l'hydraulique agricole, l'électrification rurale et le traitement des produits agricoles.

Les constructions rurales

Dans le domaine des constructions rurales, l'ingénieur du génie rural combine à la fois la fonction d'architecte et d'ingénieur. C'est à lui que revient la conception des bâtisses les plus appropriées à l'agriculture moderne. Grâce à ses connaissances, il est, en effet, tout spécialement préparé pour concevoir des plans de bâtisses de ferme qui soient à la fois hygiéniques, économiques et efficaces sous tout rapport. On remarque ici une tendance générale vers la construction de bâtisses polyvalentes et parfaitement intégrées dans un système complet de manutention automatique.

Le machinisme agricole

L'ingénieur du génie rural est également tout désigné pour s'occuper de la conception, du dessin, du développement, de la construction, de la vente et de l'entretien des machines agricoles. Même le plus petit manufacturier d'instruments aratoires ne peut plus se passer des services de l'ingénieur du génie rural s'il veut faire face à la compétition, à cause du développement rapide des techniques modernes. L'ingénieur du génie rural doit adapter les nouveaux matériaux, les nouvelles sources d'énergie et les principes de base du génie à l'amélioration de l'outillage de préparation du sol, de semis, d'entretien du sol, de récoltes, de manutention, etc. ...

L'hydraulique agricole

Cette discipline englobe tout ce qui se rapporte à la régie du sol et de l'eau: irrigation, drainage et contrôle de l'érosion. Nivellement, terrassement, confection de canaux, drainage souterrain, réseaux de distribution de l'eau à la ferme, construction d'étangs et assainissement, voilà autant de problèmes où l'ingénieur du génie rural aura à appliquer ses connaissances particulières.

L'électrification rurale

L'énergie électrique a révolutionné l'agriculture et lui a permis d'apporter une solution à son problème de main-d'œuvre. En effet, l'agriculture moderne utilise de plus en plus l'électronique, les servo-mécanismes de contrôle, les systèmes automatiques de manutention et la radiation.

Le traitement des produits agricoles

Un domaine d'activité qui est quelque peu apparenté au précédent, est celui du traitement des produits agricoles. Dans ce domaine, le besoin en ingénieurs du génie rural spécialisés se fait sentir tant pour la transformation, la manutention et le traitement des produits agricoles sur les fermes que pour les traitements qui se font dans l'industrie.

Quel que soit le domaine d'activité auquel l'ingénieur du génie

rural donnera sa préférence parmi les cinq que nous venons de décrire, il pourra selon ses goûts et ses aptitudes s'occuper:

- de création et de développement;
- de vulgarisation;
- de promotion des ventes;
- d'enseignement; ou
- de recherche.

La formation de l'ingénieur

Le département de génie rural de l'Université Laval offre actuellement des cours très complets destinés à assurer la formation de ces spécialistes. Le programme est divisé en deux parties principales: la première et la deuxième année sont prises entièrement à la Faculté des sciences; en troisième, quatrième et cinquième année les étudiants suivent des cours à la Faculté des sciences et à la Faculté d'agriculture.

Pour tout renseignement supplémentaire on peut écrire au:

Département de Génie Rural,
Faculté d'Agriculture,
Université Laval,
Ste-Foy,
Québec 10, P. Q.

La direction d'Assurances-UCC

OFFICIERS

M. Lionel Sorel, président
M. Carmin Graveline, F.S.A., directeur général
M. Gratien Proulx, C.L.U., directeur général adjoint (ventes)
M. Paul-André Veilleux, trésorier
M. Pierre-Eug. Proulx, secrétaire
M. Denis Beauregard, A.S.A., actuaire
Dr Paul-A. Archambault, M.D., directeur médical
Me Jean-Paul Verschelden, C.R., conseiller juridique

DIRECTEURS DE SERVICE

M. François Angers, comptabilité
M. Claude Ferron, assurance ordinaire
M. Réjean Huneault, assurance collective

SECRETAIRE ET INSTRUCTEUR DES AGENCES

M. Bruno Lavallée

GERANTS DES VENTES

M. Roger Belzil, C.L.U., division de Montréal-Laurentides
M. Gaston Belzil, division du Bas St-Laurent
M. Chs-E. Castonguay, C.L.U., division de Québec-Lévis
M. J.-H. Desbiens, division de Saguenay
M. Armand Desharnais, division de la Mauricie
M. Georges-H. Guertin, C.L.U., division de Richelieu
M. Jacques Veilleux, division de Drummondville

Un mot résumé Le meilleur record De ponte

Les poids des dindons

Le Salon National des Industries Avicoles qui s'est terminé le 11 février dernier à l'Hôtel Bonaventure fut un succès sans précédent.

Il nous a fait plaisir de vous rencontrer à cette occasion. Notre kiosque fut un de ceux qui a su attirer les foules et intéres-

ser les visiteurs au maximum, autant par la qualité de l'exhibé, comme tel, que par le concours que nous y avons organisé.

Ce fut l'oeuvre d'une équipe. Ceux qui y ont participé méritent des éloges, particulièrement M. Jacques Bélisle, Gérant de notre Service des Achats. Notre kiosque a été considéré comme le plus attrayant et le mieux présenté par les autorités mêmes de l'Organisation du Salon qui lui ont décerné un Premier Prix d'Excellence.

Une fois de plus, "FLAMINGO" a su maintenir sa réputation de Qualité.

Voici les gagnants de notre concours: "Devinez les Poids exacts de ces Dindons."

Les poids étaient de: MALE: 42.08 ozs., FEMELLE: 21.12 ozs.
1.- M. Normand Fréchette, St Léon, Cté Maskinongé, P.Q. 7 ozs près.

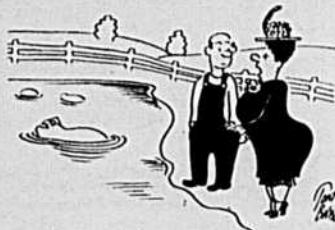
2.- M. Hervé Robert, St-Césaire, Cté Rouville, P. Q. 10 ozs près.

3.- M. Réal Primeau, St Louis de Gonzague, Cté Beauharnois, P. Q. 10 ozs près.

Communiqué: René Jean,
La Cie Quebec Poultry Ltée



CIGARETTES
EXPORT
BOUT UNI
ou FILTRE
RÉGULIÈRES ET "KING"



"Dites-moi si je me trompe, M. Tremblay, mais c'est bien ici que vous cultivez les melons d'eau?"

Les couvoirs DEKALB suivants sont toujours prêts à vous servir:

Couvoir Modèle Ltée.
Arthabaska, P.Q.

Ferme Avicole
Major Ltée
Green Valley, Ont.



DEKALB!

C'est aussi VOTRE
Opinion!

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter (âge, sexe, situation) - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels (pas plus de 5 pages) - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée - Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER / MONTREAL 24.

"Messieurs, n'attendez pas que votre femme vous ait quitté pour lui dire que vous l'aimez..."

Q/ Je suis un homme de 45 ans, je lis votre courrier depuis 2 ans. Je constate que le bonheur se fait rare sur cette terre. Le témoignage d'une femme qui se plaignait que son mari ne lui accordait de vacances que pour mettre un enfant au monde, m'a particulièrement frappé. Je la comprends donc. Surtout depuis que j'ai perdu ma femme, il y a près de trois ans. Je suis resté avec quatre petits garçons que j'aime bien, mais on ne peut comprendre une situation semblable tant qu'on y est pas passé. La vie devient alors très pénible.

Ceux qui vous écrivent le font habituellement parce qu'ils sont malheureux. Quand ça va bien, on ne pense pas à partager sa joie. Je me permets de donner un petit conseil aux maris qui prennent leurs femmes pour de simples servantes et qui ne pensent pas à les gâter de temps en temps. N'attendez pas qu'elles vous aient quittés pour toujours pour leur dire que vous les aimez. Je crois que beaucoup de maris aiment leurs femmes, mais ils ne sont pas capables de le leur dire, ou ne veulent pas leur dire. J'étais de ceux-là. J'ai lu quelque part que l'amour devient plus grand après une quinzaine d'années de mariage, quand on ne l'a pas détruit par des sottises. Quand on se rend compte qu'on s'est trompé, pourquoi ne demanderait-on pas pardon tout simplement à son conjoint? Même si j'ai été heureux en ménage, je me rends compte aujourd'hui que j'aurais pu l'être davantage.

Je suis devenu orphelin assez tôt. J'ai dû travailler très fort et même "courir les chantiers" pendant 10 ans. Ce n'est pas la place pour apprendre à être délicat et gentil avec les femmes. Je pense maintenant que s'il y a tant d'incompréhension dans les ménages, c'est dû en grande partie à un manque d'éducation affective et sexuelle dans le jeune âge. Que d'hommes et de femmes se mariaient sans connaître absolument rien des besoins profonds de l'autre. Pour moi, maintenant, je suis passablement découragé. Je croyais avoir trouvé une personne pour refaire ma vie, mais elle prétend que ses enfants ont encore trop besoin d'elle. Il me semble que je suis pas mal perdu. J'ai de la difficulté à croire encore, je vais à la messe pour faire comme les autres. Pourtant, j'ai vécu honnêtement ma vie de jeunesse. On dirait que la vie sourit plus à ceux qui ne s'en font pas trop avec ces choses-là... Je voudrais pourtant encore connaître une vie normale.

ESPOIR DÉÇU

R- Vos observations sont très justes, monsieur. On n'apprécie vraiment que les choses que l'on a perdues. J'espère que votre témoignage nous servira à mieux évaluer l'apport de notre conjoint dans notre vie, à moins nous fixer sur ce qui lui manque; mais à comprendre tout ce qu'il représente au point de vue sécurité affective et même matérielle.

Il est peut-être encore plus pénible pour un homme de perdre sa compagne que pour une épouse de perdre son mari. Surtout lorsqu'il y a de jeunes enfants. La femme se débrouille souvent plus facilement que l'homme seul. Elle centre sa vie sur ses enfants et en retire des joies compensatrices. Mais le veuf qui se retrouve seul aux prises avec les problèmes de la maison et des enfants est souvent désespéré.

Même si votre vie est difficile monsieur, elle n'est pas désespérée. Ne vous laissez pas leurrer par l'apparente joie de ceux qui n'attachent pas d'importance aux valeurs morales de la vie. Vous savez très bien que vous-même ne pourriez trouver un bonheur réel, en acceptant des compromissions avec vos principes. Rien ne serait plus souhaitable et plus normal pour vous que de vous trouver une compagne pour partager votre vie. Je vous le souhaite de tout coeur.

Marie-Josée

J'AI HATE DE SAVOIR: Je ne sache pas qu'il existe un texte légal instituant le castor comme emblème du Canada ou de la Province de Québec. Il ne figure sur aucune des armoiries. La feuille d'érable elle, est bien l'emblème officiel de notre pays, elle trône en place d'honneur au centre du drapeau.

VIN BLANC, VIN ROUGE: Lorsque vous passerez aux magasins de la Régie des Alcools, informez-vous s'ils disposent encore de petites brochures gratuites sur les vins, la façon de les servir, etc. Habituellement, quand on se reçoit entre femmes et qu'on veut boire quelque chose, on se dirige de préférence vers les vins comme les sherry, les portos, ou encore les cinzanos. On garde les alcools lourds pour le soir, les gins, les ryes, les rhums, etc. Les hommes sont habituellement de bons amateurs, en la matière. Une règle générale qui vaut pour le service des vins veut qu'on serve le vin blanc avec les viandes blanches et le poisson et le vin rouge avec les viandes rouges. Les vins mousseux se servent en apéritif ou au dessert.

BLANCHE-NEIGE: Voici l'opinion énergique d'une correspondante à-propos de la lettre de l'épouse qui se plaignait dans un précédent courrier, que son mari ne lui accordait de vacances que pour mettre un enfant au monde et qui signait: "Je vis dans une prison remplie de richesses." "Je ne peux croire madame, qu'en 1968, il y ait encore des fem-

mes qui soient des pâtes molles et qui n'ont pas le droit de dépenser un sou, d'exprimer leur point de vue. Si j'étais à votre place, je mettrais cartes sur table. Si vous attendez que votre mari vous offre une sortie, une toilette, détrompez-vous! Ce n'est pas pour rien qu'on prétend les hommes égoïstes, surtout quand ils sentent que la femme les craint. Chère Madame, même si vous travaillez 24 heures sur 24, il ne s'en rendrait pas plus compte. Vous ne serez pas plus appréciée. Il vous en croit obligée. Tandis que si vous faites valoir vos droits, s'il sent que vous n'êtes pas une poule mouillée, s'il sent la soupe chaude, il se comportera autrement. Il est obligé de vous habiller convenablement quand l'occasion se présente, vous avez aussi droit à une sortie de temps en temps. S'il ne veut pas vous accompagner, vous devez bien avoir quelques amies qui seraient heureuses de le faire. Il va grogner un peu au début, mais ensuite, vous verrez qu'il demandera à vous accompagner... Le bon Dieu a dit: "soyez bonnes pour vos époux," il n'a pas dit "soyez bonasses..." Nous ne sommes plus au temps où les femmes étaient les esclaves. Un homme qui sent que sa femme est capable de se défendre, n'attaque pas de la même façon."

ENICNARF: Si à votre bal de graduation, on n'exige pas la toilette longue et blanche, vous avez alors le choix entre toutes les jolies teintes pastel qui conviennent si bien aux brunes: rose, vert, jaune, abricot, etc. Vous pouvez la couper

dans un coton satinée, une broderie suisse, un crêpe léger, etc. Encolure en pointe, sans manche, taille Empire, jupe de ligne A. Le gant long est préférable avec la robe sans manche. Vous pouvez très bien porter vos souliers et l'écharpe que vous possédez déjà. Cette robe peut très bien servir ensuite pour un mariage ou toute réception un peu habillée... Je ne sais si vous avez vu des photos de la nouvelle coupe créée par les coiffeurs canadiens pour le printemps "Liaison". Je crois que cette coiffure s'adapterait très bien à votre type de femme.

DANY: Le borax est un produit chimique qu'on peut utiliser dans l'eau de rinçage du shampoing, pour conserver l'éclat des cheveux blonds. Cela se vend en pharmacie et dans certaines épiceries.

FUTURE MAMAN: Où aviez-vous acheté ce chauffe-biberon électrique? S'il vient d'une compagnie responsable il doit posséder une garantie. Il vaudrait la peine de vous en informer. S'il casse vos bouteilles, c'est que le thermostat de l'élément chauffant est déréglé. Vous pourriez le montrer à un électricien, s'il vaut la peine d'être réparé.

MADELEINE: Il n'y a pas du tout lieu de vous inquiéter. Cet incident n'aura aucune conséquence grave. On peut perdre son hymen de bien des façons, chutes brusques, etc. Cela ne signifie nullement que l'on n'est plus vierge. Ces deux beaux voyous qui vous ont fait monter de force dans leur auto, les connaissez-vous? Si oui, pourquoi ne pas porter plainte à la police? Ces beaux maniaques peuvent encore causer beaucoup de ravages. Tout se passerait sans que votre nom soit mentionné nulle part, vous n'auriez rien à craindre de ce côté. Pourquoi avoir peur, quand on a la loi pour soi?

GEORGES: Pour toutes les maladies et éruptions de la peau, il est à conseiller de voir un spécialiste en la matière, un dermatologiste. Il doit y en avoir un dans votre ville. Pour l'autre petit problème qui vous inquiète, seul un médecin pourrait vous indiquer si c'est normal ou pas. Pour ma part, je ne crois pas que ce soit une infirmité. Il n'y a pas de remède magique contre la timidité. C'est de l'assurance en vous qui vous manque. Malheureusement, ça ne se vend pas dans les compagnies...

GIGI: Le meilleur traitement qu'on puisse donner aux cils pour les nourrir c'est de les enduire d'un corps gras, comme la vaseline. Si vous êtes rousse, tous les bleus et tous les verts doivent vous convenir.

JEUNE VIE: Je crois en votre sincérité, mais je crois aussi en celle de ce garçon qui vous a laissée. Vous n'aimez pas les gens qui boivent, vous le lui avez dit. Vous avez bien fait. Se faire reconduire chez-soi par un chauffeur ivre, sur-



Mode... Patrons... Couture...

4582 - Une nouvelle version de la robe-manteau. Le double boutonage vous permettra de l'enfiler rapidement. Le col roulé se noue sur le côté. Demi-tailles: 10½-12½-14½-16½-18½-20½. Un patron 14½ (buste 37) nécessite 2 ¼ verges de tissu de 45". Prix: 75¢

4506 - Confectionnez cet ensemble quatre pièces pour vos vacances ou pour la maison. La tunique longue avec col droit se porte aussi bien avec la jupe, le pantalon ou le bermudas. Demi-tailles: 10½-12½-14½-16½-18½-20½. Le patron 14½ demande 3¼ verges de tissu de 36" pour la tunique et les pantalons. Prix: 75¢

4820 - La découpe surpiquée et l'encolure montante rendent cette robe ravissante. Taillez-la dans un coloré printanier ou un imprimé pastel. Grandeurs: 8-10-12-14-16 ans. Il faut 2 verges de tissu de 45" pour un patron 12 ans. Prix: 75¢

COMMANDE: Pour toute commande, s'adresser à: Service des Patrons - La Terre de Chez-Nous - 515 Viger - Montréal 24. Ecrire en lettres mouluées le NOM, l'ADRESSE, bien mentionner le NUMERO du patron et la TAILLE désirée. - Joindre le prix en bon ou mandat (nous ne sommes pas responsables de l'argent mis tel quel sous enveloppe). Les patrons sont en anglais avec lexique français. Seulement les tailles mentionnées sont disponibles.

soit à 506 Ste-Catherine, Montréal ou à 30, avenue Saint-Denis, à Québec.

J'EN AI JUSQU'AU COU: Je vous comprends madame, d'en avoir jusqu'au cou de votre amateur de bière. C'est faux de prétendre que tous les couples se comportent ainsi. Votre mari ne peut exiger plus que ce qui est raisonnable. Ce qui pourrait être l'expression d'un amour profond devient un acte passablement dégoûtant dans ces conditions. Parlez-en donc avec votre mari lorsqu'il est sobre, il comprendra probablement vos raisons. Vous ne lui devez même pas l'acte conjugal normal, s'il est trop ivre. Je comprends que vous enduriez bien des choses pour vos enfants, mais il y a une limite. Avant d'envisager la séparation, essayez de vous entendre avec lui. Pour vous protéger ainsi que vos enfants, il vaut mieux obtenir une séparation légale. L'époux est alors obligé de verser une pension convenable à son épouse. Mais il semble que vous n'en êtes pas encore là. Essayez de sauver les restes, avant qu'il ne soit trop tard. Courage.

RUPTURE: Il y a un an, vous avez rompu avec le jeune homme qui vous fréquentait. Maintenant, vous le regrettez. Comme vous êtes libre et en âge d'accepter des fréquentations assidues, risquez-vous donc à lui écrire, lui exposant avec sincérité ce qui est la vérité. L'absence vous a éclairé sur vos sentiments véritables. Vous verrez bien alors, quelle sera son attitude. Si cela ne devait aboutir à des résultats concrets, cela vous profitera quand même comme expérience. En amour, il faut éviter de trop brusquer les choses. Bonne chance.

AMIE DE TOUJOURS: Il n'y a pas de longueur fixe pour un roman, il peut aussi bien avoir 150 pages qu'300, tout dépend du sujet et de l'inspiration de l'auteur. Il est rare que de très jeunes écrivains voient publier leur premier roman, mais il vaut la peine parfois d'envoyer son texte à un éditeur. Il donne parfois des conseils judicieux sur le talent véritable et sur le style. Voici quelques adresses d'éditeurs: Les Editions du Jour, 3411 St-Denis, Montréal; le Cercle du Livre de France, 3300 boul. Rosemont, Montréal.

JE SUIS FILS DE CULTIVATEUR: Le Centre de la Main d'oeuvre de votre région peut sûrement vous aider à vous diriger vers un emploi en Ontario, sur une ferme, si vous le désirez. Je regrette de ne pouvoir vous fournir de plus amples informations, à-propos de film sur les Canadiens-français de Windsor. J'espère que vous trouverez cette réponse dans le journal, je regrette, mais je ne peux envoyer de réponse personnelle pour de simples adresses.

SUZETTE: Pour une personne de 50 ans, légèrement grassette, je lui conseillerais une robe d'une belle

soie ou d'un crêpe léger pour assister au mariage de sa fille, en juin. Robe légèrement appuyée aux hanches, style très simple, soit un beau rose thé, un beige ou un vert doux, étant donné qu'elle est brune. Chapeau turban de même couleur ou toque de fleurs. Accessoires blancs, ou de cuir verni noir. Le peroxyde pâlit le poil des jambes. Vous en appliquez autant de fois que vous le voulez, pour obtenir le résultat désiré.

UNE QUI A DU COEUR: Je n'ai jamais voulu prétendre que votre copine était folle, au contraire. Elle est affolée par les conséquences de ses actes, c'est-à-dire qu'elle est angoissée et perdue. Je comprends qu'elle soit ainsi. Elle a absolument besoin de se faire aider par une travailleuse sociale d'expérience. Si votre mère a sa part de responsabilité dans cela, pourquoi ne lui demandez-vous pas de vous aider. Il doit y avoir un Bureau de service social dans votre région. Cette chère enfant a absolument besoin de soins et de compréhension. Surtout, si elle a pris l'habitude de la drogue. N'y a-t-il personne de responsable dans votre entourage qui pourrait vous conseiller et vous guider, un professeur, une parente, etc. Je regrette beaucoup que cette petite ait mal interprété mes avis. S.v.p. redonnez-moi de ses nouvelles.

Démangeaison Rectale Vite Soulagée

Une substance cicatrisante exclusive soulage la douleur et réduit les hémorroïdes.

Si vous recherchez un remède efficace aux "hémorroïdes à démangeaison", voici une bonne nouvelle. Un laboratoire réputé a découvert une substance cicatrisante qui soulage rapidement douloureux et démangeaisons et même réduit les hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas, et même des cas anciens, on a constaté "une amélioration étonnante", maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès résultent d'une nouvelle substance cicatrisante (la Bio-Dyne) qui agit sur les cellules lésées et stimule la croissance des tissus nouveaux. La nouvelle Bio-Dyne se présente sous forme d'onguent ou de suppositoires dénommés "Préparation H". En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques. Satisfaction ou remboursement.

Aujourd'hui... Demain...

Dès que bébé s'annonce, les parents songent à l'aménagement d'une chambre merveilleuse. Ils la voient en bleue, en rose... Tout de même, ils désirent des meubles fonctionnels grandissant avec l'enfant.

Murs et planchers

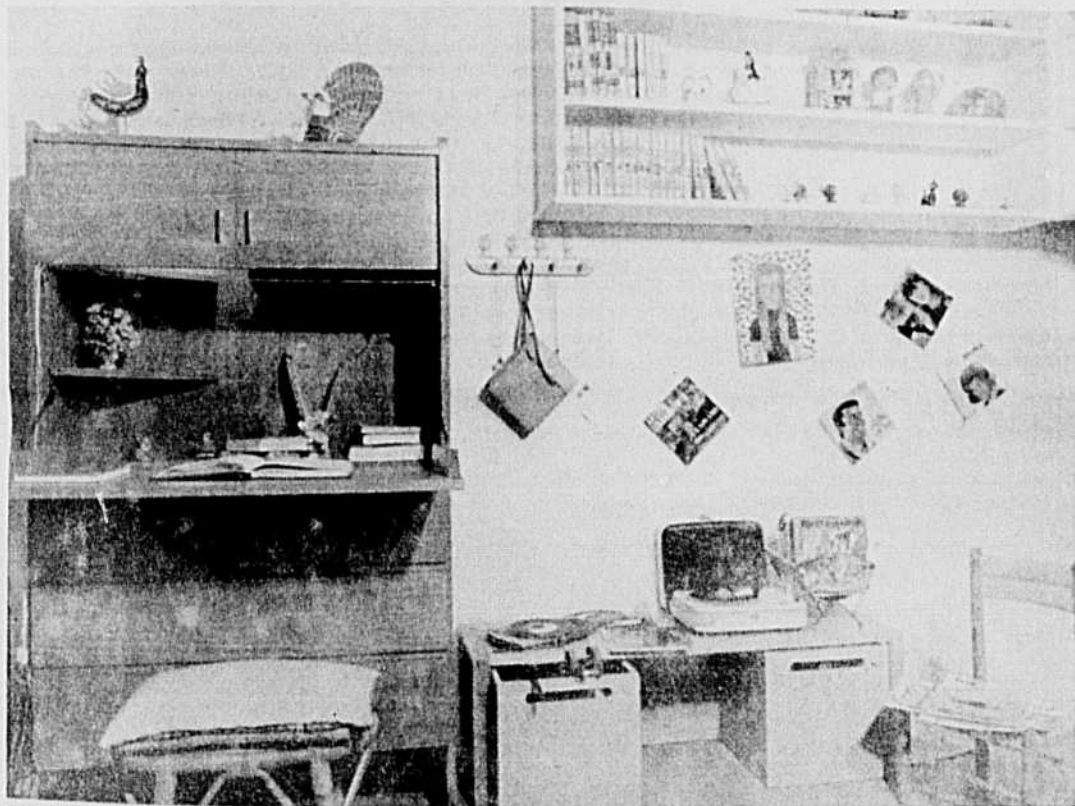
Dans la chambre de bébé, la simplicité doit régner. Les murs seront peints ou recouverts d'un papier-tenture lavable. Le linoléum remplacera avantageusement le tapis et des rideaux légers en cotonnade glacée ou en marquise de nylon habilleront la fenêtre.

Au choix des couleurs, consultez les dépliants de peinture, dessinez le plan de la chambre et peignez les surfaces à la gouache. Il vous sera plus facile de juger le résultat, surtout si la pièce est ensoleillée ou pas. Murs blancs, linoléum rouge, rideaux de cotonnade rose et rouge ... papier-tenture blanc avec

une carpeTte compléteront le mobilier laqué blanc.

Il a grandi...

Un autre lit sera acheté ou renouvé. Il y aura donc les séances de décapage pour donner au bois son fini naturel ou la peinture. Une tête de lit peu esthétique pourra être capitonné



Le meuble à langer est devenu secrétaire... les étagères sont réservées aux livres... les deux coffres à jouets logent patins à roulettes, ballon, camions, etc.

Salade de jambon à l'ancienne

- 3 tasses de jambon cuit coupé en dés ou haché
 - 2 1/2 tasses de céleri coupé en dés
 - 3/4 tasse de cornichons sucrés hachés
 - 3/4 tasse de mayonnaise ou de sauce à salade
 - Sel et poivre au goût
 - Laitue
- Mélanger jambon, céleri et cornichons. Ajouter la mayonnaise ou la sauce à salade. Lier légèrement et assaisonner au goût. Servir sur de la laitue ou comme garniture à sandwich. (6 portions lorsque servie comme salade).

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25-288-2152

petits motifs verts, couvre-plan-cher bleu-gris, rideaux imprimés aux teintes pastelées sur fond blanc ... Voilà les choix les plus fréquents.

Meubles

Évitez l'encombrement ! Le petit lit, héritage maternel ou paternel sera nettoyé et peint en blanc. Par contre, si vous confectionnez un moisé, réalisez-le en fin coton avec bordure brodé, en tulle, en organdi sur jupon de soie, ou en coton imprimé. Il ne faudrait pas oublier que vers l'âge de quatre mois, l'enfant a besoin de voir autour de lui.

Un meuble genre secrétaire est un achat pour la vie. L'abatant, protégé par un matelas en caoutchouc-mousse permettra à la maman d'habiller bébé. Une place est prévue pour le nécessaire de toilette, les couches, les serviettes. Les tiroirs recevront les couvertures et les vêtements. Moins coûteux et tout aussi joli, c'est le meuble genre "bahut" avec deux portes coulissantes. Au-dessus, des étagères très simples : bois blanc peint dans le même ton que le mur, seront destinées aux petits jouets et aux livres de puériculture. Un parc, un coffre à jouet en rotin, un fauteuil berçant et

née de même tissu que le couvre-lit. Les cotonnades solides quadrillées ou rayées, le coton côtelé dans les tons de rouge, marine ou vert sont tout indiqués pour une chambre de garçon tandis que les gammes de bleu, vert, rose et jaune conviennent à la chambre de la fillette.

L'abatant du meuble à langer deviendra une table de jeux. Un tabouret de rotin ou un cube en bois monté sur roulettes et recouvert d'un coussin fera office de chaises. Les étagères à jouets logeront les premiers livres et disques. Au mur, il y aura un babillard, une carte géographique, une collection de poupées attachées à des fils de longueurs différentes ou une collection d'avions suspendues à des fils fixés au plafond.

Et les années passent... l'adolescent et l'adolescente décoreront eux-mêmes leur chambre. Ce coin leur appartient ! Le choix de mauve ou de vert lime pour un fauteuil vous surprend ? Respectez leurs goûts, feuillotez des revues de décoration avec eux. Faites part de vos suggestions et aidez-les à réaliser une pièce agréable.

Huguette



Un coin pour ses jouets préférés. Livres, cahiers et jeux seront rangés sur des tablettes posées près du sol. Au-dessus, les poupées trôneront dans des paniers de rotin. (La revue Window Beautiful)

Victoire du film canadien aux jeux olympiques de Grenoble

Le Canada a remporté le deuxième Grand Prix, celui du Prince Rainier de Monaco, à la deuxième Semaine Internationale CIDALC (organisme de l'UNESCO pour la diffusion des Arts, des Lettres et du Cinéma), qui s'est déroulée du 6 au 12 février dans le cadre des Jeux Olympiques de Grenoble.

Ce prix fut attribué à notre pays pour la meilleure sélection nationale. D'autre part, le film "DON JACKSON, PATINEUR" s'est mérité une mention spéciale. Les films présentés étaient :

DON JACKSON, PATINEUR, (Réalisation : Stanley Chish, production : ONF);

GOLDEN GLOVES (Réalisation : Gilles Groulx, production : ONF);

JODOKA (Réalisation : Josef Reeve, production : ONF);

LA LUTTE (Réalisation : Michel Brault, Marcel Carrière, Claude Fournier, Claude Jutra, production : ONF);

LE RALLYE DES NEIGES (Réalisation : Donald Wilder, production : ONF);

60 CYCLES (Réalisation: Jean-Claude Labrecque, production : ONF).

Billet

En écoutant parler des jeunes...

Au cours d'une promenade, un soir, je me rendis près d'une patinoire publique, histoire de voir évoluer si gracieusement ces jeunes couples élégants, habiles et exhubérants aussi. Autour de la bande, il y avait comme toujours, et c'est normal aussi, des spectateurs amusés, des filles et des garçons qui causaient. Ceux qui m'intéressent pouvaient avoir entre 14 et 17 ans. La curieuse de femme que je suis, toujours aux aguets, s'approche d'un groupe de quatre qui échangeaient des confidences. Ce qu'ils en ont des choses à se communiquer mutuellement ces jeunes en pleine croissance, en pleine évolution et qui se posent des questions trop profondes pour leur âge, leur expérience, leur culture. De quoi causaient-ils? De leur famille respectivement. Je résume aussi fidèlement que possible leur conversation.

— "Pourquoi ne patines-tu pas Yvette? — Pas la permission. — Pourquoi? — Je n'ai qu'une heure, après quoi je vais garder les petits. Mes parents vont dans un party qui doit se terminer au club X". — "Toi, Laure, pourquoi ne patines-tu pas? — Ce n'est pas du patinage dont j'ai besoin, mais de vous autres. A la maison, papa et maman se chicanent, nous chicanent et c'est énervant. On ne sait que faire ni où aller. Parfois, je déserte pour m'évader. Chanceux, vous autres les gars!"

— "Mais toi, Guy, pourquoi ne patines-tu pas? — Pour la même raison que toi. — Luc, as-tu une autre raison? — Oui, je veux parler avec quelqu'un qui m'écoute. Chez nous, il faut rien demander sans se faire répondre que nous ne connaissons rien, que ce n'est pas bien de

questionner; c'est agaçant. Puis, moi j'aime causer, m'informer". Après quelques minutes à applaudir leurs confrères sur glace, un garçon dit: "Un jour pas très loin, je m'en irai où je pourrai me remuer sans me faire brimer. Parfois, ça m'étouffe. Chicanes, disputes, sorties, nous sommes toujours seuls, etc.

De ces conversations spontanées, j'ai conclu que la jeunesse 1968, si elle se disperse dans les clubs, clans, discothèques et autres endroits, c'est souvent pour fuir un foyer dortoir, un foyer cafétéria où chacun est étranger aux autres. Et les adultes se plaignent des drôles d'idées qu'ont les jeunes. Que faisons-nous pour causer avec eux, les laisser s'exprimer à leur manière puis avec tact et calme, réfuter leurs opinions avec preuves de ce qu'on avance? Leur donner raison quand leurs opinions sont bonnes. Se sentant acceptés, réalisant qu'ils peuvent dire ce qui les préoccupe et par le fait même, se sentant aimés, leur optique des gens et des choses changera. Ils ne s'abandonneront pas à ces hordes de briseurs, de voleurs mais trouveront à la source irremplaçable, leur foyer, tout ce dont ils ont besoin pour s'affirmer, s'exprimer, se former. A qui incombe ce devoir d'accueil, d'écoute, de directives sages et amicales? Cela demande des renoncements, parfois des peines, mais la vocation d'éducateur n'a pas été inventée, mais donnée aux parents d'abord, à la société, à l'école pour les aider, les compléter. A qui appartient la génération montante, je vous le demande? Vous l'êtes-vous déjà demandé, vous tous, les responsables? C'est à bien et beaucoup y penser.

Marie DUPUIS-GIRARD

Les enfants cuisinent !

Vos enfants insistent-ils pour vous aider à faire de la pâtisserie? Fillettes et garçons sont fascinés par le rite de mesurer les ingrédients et une fois la pâte préparée, une autre tâche agréable leur incombe: celle de gratter les bols.

Alors pourquoi n'offrez-vous pas une session-biscuits à vos petits? Les biscuits au beurre sont parfaits pour ce genre de session. Faciles à exécuter, la pâte n'est pas trop collante et ils cuisent vite. Les plus impatients pourront goûter le fruit de leur valeur avant la fin de l'après-midi, à l'heure du verre de lait.

La première recette est du bon pain d'épice d'autrefois. Pour façonner des "cowboys", point n'est besoin d'emporte-pièce spécial, trois rondelles suffisent. Les détails du visage, du foulard et des armes sont complétés après la cuisson, avec de la glace à gâteau. Les enfants peuvent se servir de glace ou de gelée à décorer vendues en tube dans le commerce ou encore, préparer une petite glace au beurre.

Biscuits au gingembre

"Cowboys" - (2 douzaines)

1 tasse de beurre amolli
1/2 tasse de mélasse
3 1/2 tasses de farine tout usage tamisée
2 c. à thé de cannelle
1 tasse de cassonade pressée légèrement
2 c. à thé de gingembre
1/2 c. à thé de soda à pâte

Préchauffer le four à 350°F. Défaire le beurre en crème avec la cassonade; incorporer la mélasse. Tamiser ensemble farine, gingembre, cannelle et soda à pâte; l'ajouter graduellement au beurre en crème. Refroidir. Rouler la pâte sur une planche ou un canevas enfariné à 1/8" d'épaisseur.

Pour façonner les "cowboys", tailler trois rondelles: une de 2" et une de 3" dans le centre de laquelle on découpe une rondelle

de 1 1/2". Sur une tôle à biscuits beurrée, façonner les "cowboys" en utilisant la rondelle de 2" pour le corps, celle de 1 1/2" pour la tête. Pour les membres, couper l'anneau de 3" en deux moitiés. Diviser une moitié en deux pour les jambes et l'autre en quatre pour les bras. Pour le chapeau, rouler un petit morceau de pâte sur la paume de la main, l'épaisseur d'un crayon, le coller à la tête pour former le bord du chapeau. Tailler un petit cercle pour la calotte et le mettre en place en pressant. Cuire à four préchauffé, 8 à 10 minutes. Refroidir 5 minutes. Retirer des tôles et refroidir complètement sur des treillis à gâteau. Une fois les biscuits refroidis, dessiner les visages avec de la glace maison ou commerciale.

Biscuits au citron

(4 douzaines)

3 1/4 tasses de farine tout usage tamisée
1/2 c. à thé de sel
1 1/4 tasse de sucre
2 oeufs
1 c. à soupe de jus de citron
1 1/2 c. à thé de poudre à pâte
1 tasse de beurre amolli
1 c. à soupe de zeste de citron râpé
1 c. à soupe de lait
Sucre coloré rouge

a exprimé le souhait que M. Trudeau revienne sur sa déclaration et la nuance, particulièrement en ce qui a trait à la langue "telle qu'elle s'enseigne". Sans autre précision, cette déclaration demeure une affirmation gratuite, injuste et intempestive.



Du lait et des biscuits, le régal par excellence des enfants... C'est encore meilleur si l'on a aidé à la préparation! Ces "cowboys" de pain d'épice sont de toute façon irrésistibles...

(Le Bureau canadien des produits du lait)

A propos du "Français pouilleux"

M. Pierre Elliot Trudeau a fait une déclaration intempestive et injuste contre laquelle s'élèvent les enseignants du Québec. Le président de la Corporation des Enseignants du Québec, M. G.-Raymond Laliberté, a formulé ainsi le vote de blâme que le Conseil provincial de cet organisme a pris samedi le 17 février 1968, au sujet de la déclaration de Pierre-Elliott Trudeau, à l'effet que les québécois parlent un français "pouilleux".

Selon le Conseil provincial de la C.E.Q., M. Trudeau n'a pas fait les nuances qui s'imposaient. M. Laliberté a expliqué que les enseignants étaient

bien conscients des insuffisances de la langue française au Québec. Mais il a reproché à M. Trudeau d'avoir dénoncé "la langue telle qu'on l'enseigne". La cause principale des misères de la langue française au Québec n'est pas dans les écoles, a dit M. Laliberté. Il s'y fait des efforts appréciables et il s'y enseigne un français fort convenable. C'est une situation générale, sociologique, une situation d'infériorité globale que M. Trudeau aurait dû dénoncer, en évitant toutefois des exagérations du genre "pouilleux".

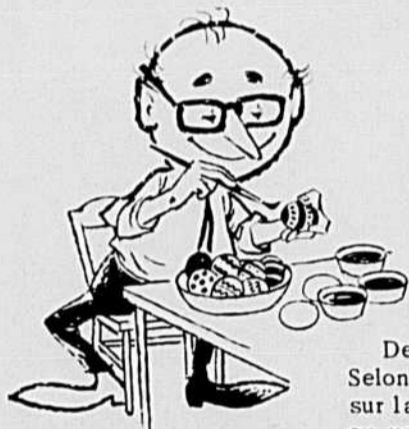
Le président de la Corporation des Enseignants du Québec

Beurrer légèrement des tôles à biscuits. Préchauffer le four à 375°F. Tamiser ensemble farine, poudre à pâte et sel. Défaire le beurre en crème, incorporer le sucre graduellement et le zeste de citron. Ajouter les oeufs, un à la fois, battant bien après chaque addition, ensuite le lait et le jus de citron. Incorporer les ingrédients secs, une partie à la fois, mêlant bien après chaque addition. Refroidir la pâte. Diviser la pâte en deux; en rouler la moitié à 1/8" d'épaisseur. A l'aide d'un emporte-pièce enfariné, tailler en coeur ou autre; placer sur des tôles à biscuits. Saupoudrer de sucre. Cuire à four préchauffé 12 à 14 minutes. Ré-

péter cette opération avec la pâte qui reste. Refroidir sur des treillis à gâteau. N.B. Pour colorer le sucre, ajouter quelques gouttes de colorant alimentaire à du sucre dans un bocal; bien agiter.

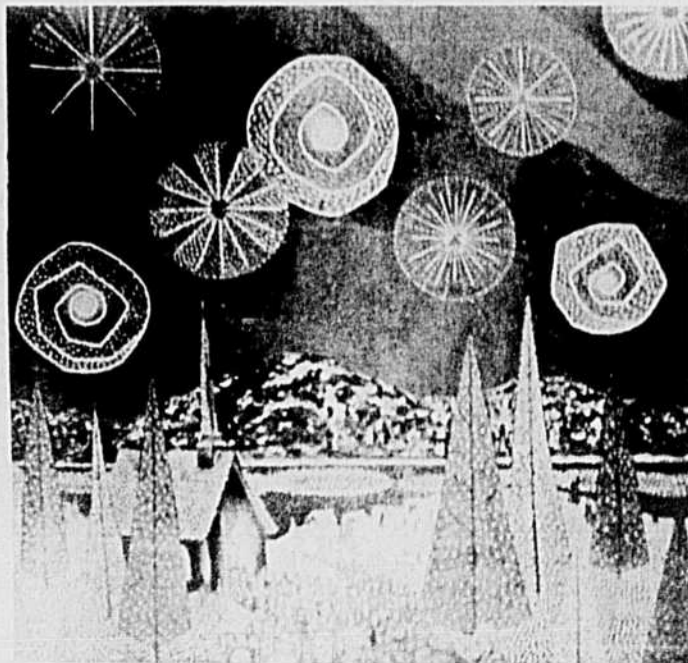
Biscuits à la muscade

Ajouter 1/4 c. à thé de muscade en grains aux ingrédients secs. Remplacer le sucre granulé par 1 1/2 tasse de cassonade. Pressée légèrement et augmenter la quantité de lait à 2 c. à soupe. Omettre le jus et le zeste et ajouter 1 c. à thé de vanille. Cuire comme les biscuits au citron.



Les artistes aux champs

De tous temps la vie à la campagne a inspiré les artistes. Selon leur imagination et leur sensibilité ceux-ci ont reproduit sur la toile ou taillé dans le métal une scène champêtre, un objet ou un animal familier. L'exposition "Peinture rurale" a donné aux visiteurs du Salon, à l'Aréna Maurice-Richard, l'occasion d'admirer des oeuvres d'une haute qualité, exécutées par des artistes québécois.

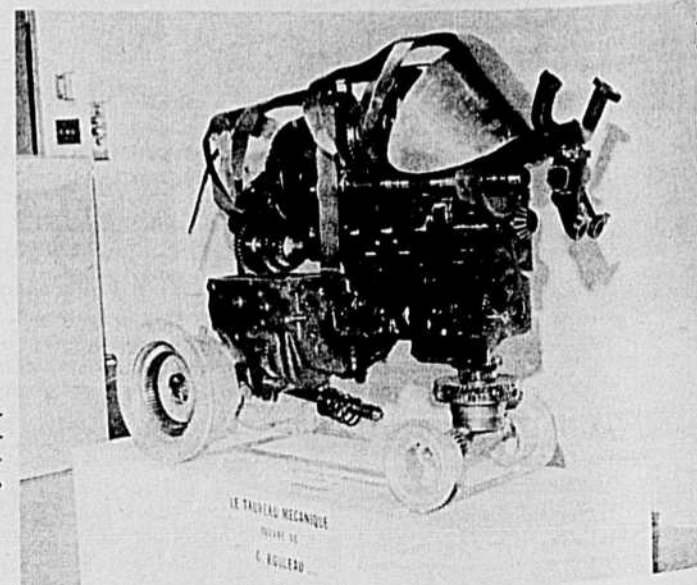


De conception plus moderne le "petit village blanc" de Omer Letourneau est exécuté avec une grande maîtrise des couleurs et des formes. La pureté du ciel parsemé d'étoiles scintillant contraste avec l'apparente résignation des hommes collés au sol.

Plus insolite, le "Taureau mécanique" de C. Rouleau symbolise l'invasion de la technique dans la vie quotidienne.



Oeuvre de Mme Blanche Bolduc ce tableau qui a obtenu le premier prix évoque avec finesse une scène pittoresque du bon vieux temps. Dans une atmosphère de joyeuse agitation les chemises rouges des hommes et le plumage blanc des oies jettent des notes de couleurs éclatantes.



Les exportations de pommes du Québec ont augmenté

A travers les nouvelles peu encourageantes pour la plupart qui nous parviennent sur le commerce de nos produits agricoles, on a au moins la consolation d'en repérer une de temps à autre qui est bonne ou qui a l'apparence de l'être.

Ainsi, jusque vers la fin février, les exportations totales de pommes canadiennes sont un peu plus abondantes qu'à la fin des deux premiers mois de l'an dernier. En tout, quelque 2,6 millions de boisseaux cette année en regard de 2,4 millions en 1967, soit un gain de 6%. L'augmentation enregistrée se fait sentir surtout au Québec, ce qu'il faut croire même sans chiffres, l'information nous étant fournie par le dernier rapport fédéral sur les marchés des fruits et des légumes. Les autres provinces à marquer des gains sont l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse.

L'absence de chiffres sur la première page du rapport quant aux exportations des pommes du Québec nous incite à tourner les pages. Vers la fin, on découvre un tableau nous indiquant que le Québec a fait plus que doubler ses exportations par rapport à la période correspondante de l'an

dernier; tout près de 319,000 boisseaux en 1967-68 comparativement à 145,234 jusqu'en fin de février en 1966-67. Ce n'est pas énorme étant donné le volume de la dernière récolte, mais c'est quelque chose. Il y a eu accroissement de nos envois à la fois aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, celle-ci en absorbant un peu plus, soit 155,343 boisseaux.

67% de la C.-B.

Du total des exportations de pommes canadiennes cette année, 67% provenaient de la Colombie-Britannique comparativement à 73% pour la même période l'an dernier. Plus de la moitié de cette quantité est allée aux Etats-Unis, environ un cinquième à la Grande-Bretagne et le reste vers d'autres pays.

Autre aspect encourageant du commerce des pommes chez nous: Les McIntosh provenant des entrepôts à atmosphère contrôlée sont écoulés aussi rapidement qu'on parvient à les emballer, du moins dans les principales régions du pays. Au Nouveau-Brunswick, les expéditions de McIntosh sous atmosphère contrôlée ont été vives dernièrement et les fruits étaient d'ex-

cellente qualité; ces envois étaient dirigés vers l'Île du Prince-Edouard et Terre-Neuve.

Au Vietnam

De même au Québec et en Ontario, l'offre au détail de McIntosh d'atmosphère contrôlée s'est accrue et les fruits étaient d'excellente qualité. Au surplus, on expédie de faibles quantités de ces dernières de l'est de l'Ontario en Grande-Bretagne et en Colombie-Britannique. Il s'expédie encore des pommes à peler destinées à la transformation aux marchés locaux et vers les Etats-Unis.

Enfin, les expéditions de la majorité des pommes de la vallée de l'Okanagan (C.-B) aux E.-U. sont passablement actives, mais les expéditions outre-mer se font moins actives que durant les semaines antérieures. Signalons au passage qu'une première expédition à San Francisco a été subseqüemment dirigée vers le Vietnam.

Le rapport signale que les producteurs du Québec et de l'Ontario profitent de la température modérée pour se livrer à la taille. En Colombie, les pulvérisations de dormance ont déjà été faites dans les vergers précoces.



le monde agricole

La Grande-Bretagne et le Marché commun

Les subventions agricoles sont un nouvel obstacle

La revision (annuelle) de l'aide gouvernementale à l'agriculture britannique, a causé une profonde déception dans les milieux favorables à l'adhésion britannique au Marché commun, y compris le syndicat national des fermiers et le parti conservateur.

On avait espéré, dans ces milieux, que le gouvernement profiterait de l'occasion pour commencer à aligner la politique agricole britannique sur celle du Marché commun. Le syndicat des fermiers avait notamment réclamé que le gouvernement laisse monter les prix de vente au détail de produits alimentaires, relativement bas, en commençant à adopter le système des prélèvements à l'importation, ce qui lui eût permis en même temps de réduire ses subventions fiscales, tout en augmentant sensiblement les revenus des agriculteurs, de façon à encourager et aider ces derniers à accroître leur production aux dépens de l'importation. "Si l'adhésion au Marché commun doit rester l'objectif à long terme du gouvernement, une évolution graduelle vers le niveau européen des prix alimentaires nous permettrait d'abord les conséquences de l'adhésion sans causer de graves perturbations dans l'économie de la nation", a déclaré le syndicat, qui a regretté que le gouvernement se soit abstenu de faire le moindre geste dans ce sens.

\$115 millions de plus en subventions

Le gouvernement a maintenu sa politique de produits alimen-

taires à bon marché et de soutien de l'agriculture nationale au moyen de subventions fiscales. Il a ainsi préféré consentir une nouvelle augmentation de 47 millions de livres de ses subventions, qui, strictement limités à cause des compressions budgétaires, est jugée insuffisante par les agriculteurs pour encourager considérablement la production, mais qui n'en sera pas moins critiquées par les instances financières internationales car elle porte à 37 p.c. l'augmentation de ces subventions en l'espace de deux ans.

Le coût de la vie montant déjà sensiblement à la suite de la dévaluation, le gouvernement n'a sans doute pas voulu aggraver la situation en modifiant sa politique agricole. L'adoption du système des prélèvements est en outre sujette à l'approbation du "GATT".

Cependant, étant donné qu'une réduction du pouvoir d'achat de la population s'impose de toute manière cette année, une hausse des prix alimentaires aurait pu remplacer, en partie du moins, cette majoration des impôts qui devra avoir lieu pour réduire le pouvoir d'achat. De même, en évitant une augmentation des subventions aux agriculteurs, elle aurait permis à l'Etat de réduire ces dépenses ainsi que le réclament les milieux financiers, et surtout, elle aurait contribué à éliminer l'un des principaux obstacles à l'adhésion au Marché commun.

(Le Devoir)

SI VOUS SOUFFREZ d'

Arthrite

(RHUMATISME ET MALADIES ASSOCIEES)

IL Y A DE L'ESPOIR

Pour vous aider, notre brochure a été préparée dans un langage clair et concis au sujet de l'arthrite, du rhumatisme et des maladies associées. On vous renseigne sur ces maladies; on vous en énumère les symptômes; et ce que l'on doit faire lorsqu'on souffre de ces maladies fort répandues.

Peu importe si vous souffrez depuis longtemps ou ce que vous avez déjà essayé, il y a de l'espoir. Demandez dès aujourd'hui votre copie GRATUITE.

Cette brochure illustrée de 36 pages a été préparée comme service au public. Ecrivez pour obtenir votre exemplaire GRATUIT.

Société de Recherches Educatives
DEPT. 310

C.P. 12, Rosemont, Montréal, Canada

En Finlande

Nouvelle législation en vue de stabiliser les revenus agricoles

Les agriculteurs finlandais bénéficient d'une nouvelle législation sur les prix agricoles qui vise à stabiliser le revenu des exploitants.

Les dispositions de cette loi prévoient l'établissement d'objectifs de prix pour les principaux produits agricoles: blé, seigle, lait, porc, boeuf et oeufs. Les prix agricoles pour ces produits seront ajustés de manière à refléter les mouvements des deux indices, qui mesurent l'évolution des prix qui intéressent directement l'agriculteur. L'un est un indice des prix payés par l'agriculteur pour ses outils de production tels qu'engrais, fourrage, carburant, machines agricoles et bâtiments, l'autre un indice modifié du coût de la vie qui comprend un vaste éventail de produits de consommation achetés par les agriculteurs, sauf pour les produits à prix objectifs.

DEFINITION: incrédule, un individu qui ne croit pas les mensonges... UNE BONNE DISPUTE de temps en temps est indispensable au bonheur dans le mariage, selon un professeur de psychologie, le Dr Bach...

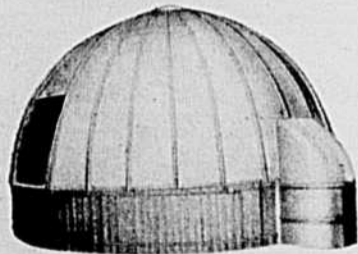
L'ENSILAGE DE QUALITÉ DOIT ÊTRE CONSERVÉ DANS UN SILO DE QUALITÉ



La qualité exceptionnelle du silo CO-OP repose sur la fabrication exclusive de la douve CO-OP.

- Chaque douve CO-OP est faite de béton préfabriqué avec un procédé exclusif de pression.
- Surface de contact maximum aux joints.
- Densité, résistance à la compression et à la flexion supérieure à tout autre procédé.
- Absorption d'humidité inférieure de 20% à tout autre procédé.

RÉSULTAT: La qualité nutritive de votre ensilage est conservée de la première à la dernière porte.



Le dôme du silo CO-OP assure la qualité et la conservation de l'ensilage et des équipements localisés à l'intérieur.

Fait d'aluminium roulé et moulé, il assure une solidité supérieure et une étanchéité parfaite.

Avant de faire l'achat d'un silo, étudiez de près les caractéristiques exclusives du silo CO-OP.

REMARQUE: Les ingénieurs agricoles exigent de plus en plus un béton possédant une plus grande résistance de flexion et de compression pour une absorption d'eau minimum.

Notre équipe de spécialistes est à votre disposition.

DECOUPEZ ICI ET MALLEZ À

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Service de la Machine Agricole, 1055 o., Marché Central, Mtl

Je désire obtenir plus d'information sur le silo CO-OP concernant sa fabrication, les capacités disponibles et son toit. — J'ai () vaches. Je cultive () acres. — Merci!

Nom

Adresse



NOTRE CRITIQUE

POUR LES GRANDS
POUR LES PETITS



DU DIMANCHE AU LUNDI

Même si Radio-Canada persiste à coiffer ses émissions variées du dimanche soir du titre des "Beaux Dimanches", il faut avouer que la beauté n'est pas la même pour tout le monde. Ce qui semble un très "beau dimanche" pour l'un, deviendra très ennuyeux pour un autre. Dimanche, le 3 mars dernier, les très nombreux admirateurs de Ginette Reno ont pu la voir occuper toute la scène de la Comédie-Canadienne, dans un film d'une heure, tourné lors de son récent "one-woman show".

Ginette Reno est probablement notre chanteuse canadienne-française à la voix la plus forte, la plus expressive. Sa très grande jeunesse, elle n'a que 21 ans, ses allures de garçon manqué, ses grandes enjambées, rien en cela n'empêche qu'elle peut devenir très émouvante, surtout dans ses interprétations de rythmes de jazz et de blues. C'est probablement là qu'est son avenir. Lorsqu'elle s'attaque à des "monuments", c'est-à-dire des chansons que d'autres inter-

prètes ont marqué de leur sceau personnel, comme "Un enfant" pour Petula Clark et "Ne me quitte pas" pour Jacques Brel, on ne peut se garder de comparaisons difficiles à soutenir pour Ginette Reno. Il est très difficile de s'affirmer aujourd'hui en n'étant qu'une interprète de chansons. On est habitué maintenant avec nos chansonniers remarquables, à applaudir à la fois le talent d'un compositeur et l'habileté d'un interprète. Pour celui qui doit se contenter de refléter et de faire vibrer le génie d'un autre, le pari est encore plus périlleux.

A 9 heures, toujours à Radio-Canada, on nous projetait le premier d'une série de trois montages de documentaires sur "L'Ascension et la chute du 3e Reich", d'après l'oeuvre de William Shirer. Le problème posé à la conscience des hommes par les excès du nazisme n'a pas fini de nous tourmenter. Les plus jeunes sont étonnés que de tels actes aient pu se produire, il y a à peine 25 ans. En dépit du ton délibéré de propagande adopté par le commentateur, ce qui enlève parfois de la force à l'image, on doit admettre avec horreur, que tout cela fut vrai. Il est cependant d'autres horreurs qui furent perpétrées par ceux qui étaient à l'époque nos Alliés et dont on ne parle jamais. Comme quoi la honte et l'ignominie, c'est toujours pour les vaincus !...

"Le Sel de la Semaine" du 4 mars dernier aura sans doute choqué et étonné beaucoup de gens. Il faut avouer que l'émission fut décevante. Il y avait probablement trop de questions à débattre. On n'a pu en approfondir aucune. Les participants

ne semblaient pas connaître le sens véritable des mots. "Y a-t-il oui ou non, une nouvelle morale ?" Le sujet avait déjà été abordé d'une façon satisfaisante à "Présent" à la Radio. On y entendait les points de vue de journalistes, de moralistes, de politiciens, de psychologues. Ces séries d'émission apportaient quelque chose de neuf. "Le Sel" du 4 mars dernier n'apporta guère d'éléments positifs dans la discussion. On assista à un simple conflit de génération. Sur quoi se basait-on pour choisir les participants à ces genres de discussion ? Les éléments jeunes n'étaient sûrement pas bien représentatifs de la masse de la jeunesse actuelle. Même si beaucoup de notions rigides et d'idées reçues sont aujourd'hui remises en question avec raison, la plupart des jeunes ne sont pas complètement rebelles à toute notion d'autorité, de discipline et d'un sens aigu des véritables valeurs. Croire en l'homme et en l'amour, c'est bien beau. Mais quand on vit en société, on est obligé de se soumettre bon gré, mal gré à certaines règles. Si on jette par terre toute autorité par quoi va-t-on la remplacer ?

Marie-Stéphane



"Six nouveaux bidons ! Là, ils y vont un peu fort !"

SOLUTION DU 6 MARS

O	E	I	L	L	E	R	E	B	L	E
E	C	R	I	E	R	N	O	U	E	T
U	L	V	E	S	O	G	R	E	E	
F	O	I	N	H	U	R	L	E	U	R
S	N	V	U	A	O	S	N			
A	I	G	R	E	M	O	I	N	E	
M	O	A	L	O	R	S	C	I	L	
A	N	I	S	E	R	A	E	O	N	
N	G	A	R	A	G	I	S	T	E	S
D	O	N	L	E	T	D	U			
E	B	E	N	E	U	T	O	P	I	E
S	I									

MEILLEURE CUISSON AVEC "ENGEDURA" - SEC -

La LEVURE qui fait lever la pâte rapidement et qui demeure sans cesse plus efficace et assure une texture uniforme.

Boîte de 1 1/4 onces.0.35
Boîte de 4 onces.0.70

Les 2 ci-dessus pour seulement.1.00
Boîte de 8 onces.1.30

Frais de Poste Payés.
S.V.P. nous donner le nom de votre épicière

Ecrire vos nom et adresse en lettres moulées

EDWARD AGENCIES LTD.,
403 - 138 PORTAGE AVE. E.
Winnipeg 1, Manitoba

Le Réveil Rural, rajeuni, continue

Un article paru ces jours derniers dans un journal de Québec fait grand état de la disparition du Réveil rural de l'horaire des émissions de Radio-Canada à partir du premier avril. M. Albert Rioux, l'auteur de l'article, et un des fondateurs de l'émission il y a une trentaine d'années, s'inquiète du sort fait à l'auditoire agricole et suggère plutôt de rajeunir l'émission. Nous croyons qu'à cause du titre de l'article "Assassinat du Réveil rural" et à cause aussi de l'importance de son signataire, une mise au point s'impose.

Il est vrai qu'à partir du premier avril, notre émission va subir d'importants changements, dont nous donnerons la teneur plus en détail ici la fin du mois. Ces changements ne signifient en rien toutefois la disparition de l'émission agricole. Ils vont justement dans le sens que désire M. Rioux, dans le sens du renouveau et du rajeunissement. Nous pouvons dire dès maintenant qu'à partir du premier avril, l'émission, qui aura un nouveau Titre et un nouveau thème, durera la demi-heure complète de 12 h. 30 à 1 heure ou 13 heures selon la mode nouvelle. Nous allons également faire un effort plus grand pour intéresser l'auditoire de la ville à notre émission. Nous savons que déjà l'émission compte de nombreux auditeurs et auditrices dans les grandes et petites villes. Nous ne nous sommes pourtant jamais bien préoccupés de cet auditoire, il faut bien l'avouer, si ce n'est lors de notre émission du lundi où nous faisons auprès des consommateurs la promotion de nos produits agricoles. A l'avenir, non seulement nous allons essayer de vulgariser auprès de l'auditoire urbain les questions et les problèmes du monde agricole, mais nous allons intensifier cette promotion des produits agricoles auprès de la ménagère. Notre émission va se donner une chronique quotidienne à l'intention des consommateurs.

Ces changements ne sont pas un reniement. Ceux qui ont contribué il y a trente ans à bâtir

l'émission agricole Le Réveil rural ont fait oeuvre utile et l'âge même de l'émission est la preuve qu'on avait bâti solidement. A l'heure actuelle pourtant, où tout change, où tout se renouvelle, à partir des notions les plus fondamentales telles que celles de l'autorité, de la religion, de l'éducation et même jusqu'à un certain point de l'agriculture au Canada et au Québec particulièrement, il convient, croyons-nous, de nous donner, nous aussi, une apparence nouvelle, un habit dernière mode.

Avec notre émission nouvelle formule, l'auditoire agricole n'est pas perdant. Tout comme nous le faisons maintenant, et mieux encore, nous allons donner à la population agricole un service d'information complet en collaboration avec les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture, les organisations agricoles et toutes les sources d'information où il nous sera possible de nous alimenter.

Radio-Canada



"Avant de lui faire un prix, assure-toi bien qu'il est pure laine."

FILMS A L'AFFICHE DE LA TV DU 17 AU 24 MARS 1968

MONTREAL
Canal 2 - CBFT

LUNDI, 18 MARS
11h.30 a.m. - COMMENT QU'ELLE EST (6) - Fr. 1960. Film policier de B. Bordenier avec Eddie Constantine et André Luguet. - Un détective américain réussit à démasquer un espion. - Tous les poncifs du genre.
1h.30 - JIL LA HOULETTE (6) - Fr. 1935. Comédie policière d'A. Berthoin avec Fernand et Marguerite Moréno. - Un écrivain en vogue fait composer ses romans par son secrétaire. - Interprétation outrée.
1h.35 - NINA (5) - Fr. 1959. Comédie de J. Boyer avec Sophie Desmarets et Jean Poiret. - Deux rivaux, le mari et l'amant, tentent en vain de supprimer celle qu'ils aiment. - Théâtre filmé. Thème, situations et épilogue immoraux.

MARDI, 19 MARS
11h.30 a.m. - LE CONFIDENT DE CES DAMES (5) - Fr. 1958. Comédie de J. Boyer avec Fernand et Denise Grey. - Le vétérinaire d'un petit village réussit à se créer une vaste clientèle parmi les humains. - Assez original. Humour facile et un peu gros. - Légères et vulgarités.
1h.35 - L'ECLIPSE (3) - R. 1962. Drame psychologique de M. Antonioni avec Monica Vitti et Alain Delon. - Une jeune fille quitte son amant et se dérobe à l'amour d'un autre homme. - Subtile étude psychologique. Rythme lent et expressif. Attention particulière aux décors et aux objets. Présence ra-

MERCREDI, 20 MARS
11h.30 a.m. - LA VACHE ET LE PRISONNIER (4) - Fr. 1959. Comédie d'H. Verneuil avec Fernand et René Havard. - Un prisonnier de guerre conçoit un moyen ingénieux de s'évader. - Original. Mise en scène adroite. Gags amusants. - Passage délicats.
1h.30 - MON MARI EST MERVEILLEUX (4) - Fr. 1952. Comédie d'A. Hunebelle avec Fernand Gravey et Sophie Desmarets. - Pour se venger d'un romancier misogynne, une journaliste tente de faire sa conquête. - Délicieuse comédie. Bonne réalisation. Interprétation brillante. - Attitudes libres.

JEUDI, 21 MARS
11h.30 a.m. - DES QUINTUPLES AU PENSIONNAT (6) - Fr. 1952. Comédie - La directrice d'un pensionnat de jeunes filles élève en cachette des quintuplés.
1h.30 - MONSIEUR FABRE (4) - Fr. 1951. Film biographique avec Pierre Fresnay et Elina Labourdette. - Vie, travaux et tribulations du célèbre entomologiste Jean-Henri Fabre. - Oeuvre pleine de fraîcheur. Elément biographique respecté. (a)
1h.35 - LE SAINT MENE LA DANSE (5) - Fr. 1959. Comédie policière. - Un milliardaire, menacé de mort, est sauvé par Simon Templar, surnommé "le Saint".

VENDREDI, 22 MARS
11h.30 a.m. - LA FILLE DU DIABLE (5) - R. 1953. Mélodrame avec Marina Vlady et Massimo Serato. - Sous l'emprise d'un traître, une femme tente de déshériter sa fille. - Réalisation banale. Quelques belles photos.
1h.30 - LA FIEVRE MONTE A EL PAO (4) - Mex. 1959. Drame de L. Bunnell avec Gérard Philippe et Maria Félix. - Conflit entre le nouveau gouverneur de l'île d'Ojeda et un jeune idéaliste. - Complexe. Réalisation sobre et juste. Bons interprètes. - Eléments nocifs atténués par des aspects positifs.
8h.30 - L'HOMME AUX MILLE VISAGES (4) - E.U. 1956. Drame biographi-

que. - Quelques étapes de la vie de l'acteur américain, Lon Chaney. - Mise en scène soignée. Aspects d'authenticité.
11h.35 - LES DEMONS DE MINUIT (5) - Fr. 1961. Drame. - A la recherche de son fils, un ministre parcourt les lieux fréquentés par la jeunesse. - Personnages inconsistants. Images suggestives. Milieu corrompu.

SAMEDI, 23 MARS
3h. - LE MIRACLE DES LOUPS (4) - Fr. 1961. Film de cape et d'épée d'A. Hunebelle avec Jean Marais et Rossana Schiaffino. - Un chevalier se fait le défenseur d'une jeune fille accusée de sorcellerie. - Rythme enlevé. Scènes de combat brillantes. Excellents interprètes. - Courage. Scènes dures. (e)
4h.30 - LE TESTAMENT D'ORPHEE (3) - Fr. 1959. Fantaisie poétique réalisée et interprétée par Jean Cocteau. - Un poète évoque les mythes à travers lesquels il s'est dépeint. - Original. Scénario symbolique. Très belles images. - Conceptions équilibrées de la vie.
11h.15 - LE RENDEZ-VOUS DE MINUIT (3) - Fr. 1962. Drame psychologique avec Lilli Palmer et Michel Auclair. - Un journaliste tente d'apaiser la détresse d'une femme qui s'identifie à l'héroïne d'un film. - Scénario original. Finesse et sensibilité dans le montage. - Inconduite. Conclusion optimiste.

SAMEDI, 23 MARS
11h.35 - SEPT HOMMES A ABATTRE (5) - E.-U. 1955. Western. - Un homme se lance à la poursuite de bandits qui ont tué sa femme au cours d'un vol.

VENDREDI, 22 MARS
11h.15 - AVENTURES EN IRLANDE (5) - E.-U. 1949. Film d'aventures avec Douglas Fairbanks Jr. et Helena Carter. - Le jeune O'Flynn se met au service du père de sa belle, le viceroi d'Irlande. - Nombreux rebondissement. - Scènes d'ivrognerie. Violences.
6h. - LE CHEIK ROUGE (6) - R. 1962. Film d'aventures. - Un mystérieux cavalier tente de débarrasser des tribus marocaines d'un chef cruel. Décors minables. Mise en scène existante. Interprètes peu convaincants. - Triomphe du bon droit. (e)
8h.30 - L'HOMME AUX MILLE VISAGES : Voir canal 2, vendredi 22 mars, 8 h. 30.

SHERBROOKE
Canal 7 - CHLT-TV

DIMANCHE, 17 MARS
11h.35 - HONOLULU (5) - E.-U. 1939. Comédie. Plusieurs quiproquos résultent du fait qu'un acteur se fait remplacer par un sosie.

LUNDI, 18 MARS
11h.35 - TOUT LE MONDE CHANTE (5) - E.-U. 1947. Comédie avec Frank Sinatra et Kathryn Grayson. - Un jeune soldat démobilisé se fait ravir par un ami le coeur de son professeur de musique. - Léger et amusant. Plusieurs gags bien venus. - Belle musique. (a).

MARDI, 19 MARS
11h.35 - L'ESCLAVE LIBRE (5) - E.-U. 1956. Film d'aventures avec Clark Gable et Yvonne de Carlo. - A la mort de son père, une jeune fille apprend qu'elle a du sang noir et est vendue comme esclave. - Attachant mais superficiel.

MERCREDI, 20 MARS
11h.35 - LA PORTE S'OUVRE (3) - E.-U. 1950. Drame social avec Sidney Potter et Richard Widmark. - Un gangster tient un médecin noir responsable de la mort de son frère. - Style vigoureux. Forte tension dramatique. Excellents interprètes. - Haine raciale condamnée. Violences.

SAMEDI, 23 MARS
11h.35 - A 23 PAS DU MYSTERE (4) - E.-U. 1955. Film policier de H. Hathaway. - Un écrivain aveugle tente de déjouer un complot d'enlèvement. Scénario original. Suspense bien ménagé. Photographie soignée. - Courage. Amour fidèle. Scènes angossantes (a).

LUNDI, 18 MARS
1h.15 - LA VIE PRIVEE D'UN TRIBUN (5) - E.-U. 1938. Drame historique avec Clark Gable et Myrna Loy. - Des épisodes de la lutte de l'Irlande pour acquiescer l'indépendance. - Mise en scène grandiose. Dialogue conventionnel. - Situations délicates.

MARDI, 19 MARS
1h.15 - ANGOISSE D'UNE MERE (5) - R. 1956. Mélodrame. - La vie triste d'une jeune femme qui a fait un mariage sans amour. Parfait mélodrame. Bons interprètes. - Fidélité conjugale de l'héroïne. Actes condamnables.
6h. - SHERLOCK HOLMES (5) - E.-U. 1940. Drame policier. - Sherlock Holmes découvre le voleur des diamants de la couronne britannique. - Intrigue touffue. Assez bonne technique. - Lutte contre le crime. (a)

MERCREDI, 20 MARS
1h.15 - MON POTE LE GITAN (6) - Fr. 1959. Comédie de moeurs de F. Gir avec Louis de Funès et Jean Richard. - Des gitsans veulent venger l'honneur de l'une des leurs. - Bâclé et artificiel. Interprétation chargée.

ROUYN-NORANDA
Canal 4 - CKRN-TV

LUNDI, 18 MARS
11h.35 - UNE POIGNEE DE NEIGE (3) - E.-U. 1957. Drame de F. Zinnemann. - Devenu narcomane, un jeune homme compromet le bonheur de son ménage. - Thème délicat très bien traité. Excellente étude psychologique. Interprétation de classe. - Problèmes sérieux traités de façon positive. Scènes réalistes.

MERCREDI, 20 MARS
1h.15 - MON POTE LE GITAN (6) - Fr. 1959. Comédie de moeurs de F. Gir avec Louis de Funès et Jean Richard. - Des gitsans veulent venger l'honneur de l'une des leurs. - Bâclé et artificiel. Interprétation chargée.

JEUDI, 21 MARS
1h.15 - LA REVOLTEE (5) - Fr. 1948. Drame. - Délaisée par son époux, une femme s'éprend d'un autre homme qui la trompe bientôt. - Mélodramatique.

VENDREDI, 22 MARS
8h.30 - L'HOMME AUX MILLE VISAGES : Voir canal 2, vendredi 22 mars, 8 h. 30.

OTTAWA
Canal 9 - CBOFT

Les films présentés au canal 9 (CBOFT, Ottawa) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal) sauf pour les films présentés en fin de soirée. Ces derniers sont présentés avec une semaine de retard sur l'horaire du canal 2.

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum \$2.00. Titre en 8 points noirs capital: \$2.00. Annonces classées commerciales (avec ou sans cadre): 70 cents la ligne agate. CASE: 50 cents.

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN ou plus tard à 11 h. a.m., le lundi.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSEES LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal, Qué. Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

BOIS vendeurs demandés pour l'Abitibi, Lac St-Jean et le Bas du Fleuve, pour la vente de "BULK TANKS" John Wood. Ecrire à: EUGENE ROY (DIVISION DE LA FERME) LIMITEE, CASE POSTALE 234, L'ASSOMPTION, QUE. Tél.: 514-837-3356.

\$120.00 et PLUS PAR SEMAINE

Compagnie dynamique à besoin d'hommes, femmes, à temps plein ou partiel dans chaque région de la province. Aucune expérience requise. Auto utile mais pas nécessaire. 23 ans et plus. Necessités courantes. Ecrivez immédiatement en toute confiance; 21 EST, ST-PAUL, MONTREAL.

GAGNEZ de l'argent, vendez des vêtements sur mesures, directement au client, Compagnie établie depuis 1935. Plein temps ou partiel. Vente assurée sur échantillons. Bas prix, commissions élevées, complets bonis gratuits. Expérience non requise, opportunité splendide. Ecrivez pour échantillons. CROSBY COMPANY, DEPT. "T", CASE 3012, MONTREAL.

BEAUCOUP d'argent vous est réservé si vous avez du temps libre. Nécessaire de vente gratuit. Echantillons 1968. Instructions complètes pour la vente de vêtements sur mesures pour hommes. Vêtements personnels gratuits. SIMMS TAILORING, CASIER 846, STATION "B", MONTREAL.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS - Chaque lame de "CLIPPERS" (pour vaches, moutons) aiguisée sur machine diamantée coupe plus longtemps 75c. set. Nous réparons correctement votre tondeuse électrique Stewart lorsque nécessaire. Charge raisonnable, ouvrage garanti, retour rapide. Fermiers, soyez protégés, mettez-vous des dénonciateurs, seul Atelier Stewart à Pierreville. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisage à tout hasard. Adressez toujours à: ATELIER REPARATION STEWART ENR. ELECTRIQUE OFFICE, 156, PIERREVILLE, CTE YAMASKA.

Aiguisage, lames, clippers, vaches, moutons, 75c. huile. Ouvrage garanti retourné 24 heures. Adressez: LA BOULANGERIE D'AIGUISAGE STEWART, 232 PRINCE, SOREL.

GRATUIT - Cultivateurs, nous payons les frais de poste sur tout envoi de 2 sets et plus de lames de clippers à vaches pour aiguisage à l'huile. 75c set. Aiguisage garanti. Nous possédons un outillage ultra-moderne pour la réparation de clippers électriques Sunbeam; frais de poste payé pour votre tondeuse. Vendons lames neuves et toutes les pièces pour clippers Sunbeam. Adressez: LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24, SOREL, QUE.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 35 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de vaches Holstein pur-sang, classées et crées. Conditions de paiements et échanges acceptées. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY, 54, CÔTE SUD, ST-THERÈSE-DE-BLAINVILLE, TEL.: 435-0220.

LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUEBEC DE VACHES EPROUVÉES

VACHES et taures Holstein véliant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS THÉBAUD, STE-JULIE, CTE VERCHÈRES. TEL.: 649-1159.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRE, 820 GRANDE CÔTE, R.R. 2, BERTHERVILLE, CTE BERTHIER. TEL.: 836-4809.

HOLSTEIN - Belles vaches laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. Livraison gratuite. ALBERT MAURICE, 100me RANG, WINDSOR, CTE RICHMOND, TEL.: 845-2149 (frais d'appel acceptés).

CHAROLAIS

VENTE
Taureaux
Vaches
Taures
Veaux
Pur sang
15/16, 3/4, 1/2

FERME CHARO L...

Montréal 453-4216
St-Etienne de Louzon 832-4791
Pointe-Fortune 238-4465

HOLSTEIN - Vaches et taures Holstein fraîche vélées ou véliant sous peu. S'adresser à: MAURICE PROVOST, STE-JULIE, CTE VERCHÈRES. TEL.: 649-1150.

A VENDRE - Truies et verrats Yorkshire, Large White enregistrés. Verrats garantis pour le service. Tous nos sujets sont exempts de rhénite et de pneumonie à virus. PORCHERIE IDEALE, INC. C.P. 3, ST-BARNABE NORD, CTE ST-MAURICE, QUE. TEL.: 819-264-2118 ou 264-5311.

FERME LEVIS CARRIER

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, fraîche vélées ou devant véler sous peu. Livraison gratuite. S'adresser à: PHILIPPE CARRIER, PINTENDRE, LEVIS. TEL.: 837-7013.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant des meilleurs troupeaux d'Ontario, véliant mars, avril. Avoine à vendre. Bonnes conditions. CHOUARD ET FRÈRES, STE-FLAVIE, CTE MATANE. TEL.: 775-7018.

YORKSHIRE - Verrats classés XXX provenant de parents éprouvés. Prime d'achat \$30. - PHILIPPE LEBLANC, ST-LEONARD D'ASTON, CTE NICOLET. TEL.: 391-2834.

AYRSHIRE pur-sang enregistrés - vaches et taures sous contrôle - quelques bons taureaux qualifiés. MARCEL BOURGEOIS, ST-OURS. TEL.: 785-5545.

CHAROLAIS - Taureau, 4 ans, pur-sang, enregistré - Taureaux 3/4 et 1/2 de 10 mois. LOUIS-PHILIPPE DUBUC, STE-EULALIE, CTE NICOLET. TEL.: 225-4452.

HOLSTEIN - Veaux mâles pur-sang enregistrés, de 1 à 5 mois - Mères B.C.A. allant jusqu'à 150% - Tous de mères avec 4% gras, dont 2 provenant de mères "T.B." et de père "EX". CLAUDE MONTOUR, YAMACHECHÉ, CTE ST-MAURICE. TEL.: 296-3978.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE, 521 BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITE, CTE L'ASSOMPTION (ROUTE 48) - Tél.: Ferme, de 7 a.m. à 6 p.m., 581-5670 - Résidence, 722-0956.

HEREFORD - Vaches véliant au printemps. Génisses et taureaux d'un an, pur-sang, enregistrés. PAUL-ETIENNE LAPORTE, 1340, ST-NORBERT (BERTHIER). - 836-3308.

YORKSHIRE - Verrats, truies enregistrés, 6 mois et plus, prêts pour service. Prix raisonnable. JEAN-MARIE NADÉAU, STE-HENEDINE (DORCHESTER) - 935-3366.

ENGLISH LARGE BLACK enregistré, la race idéale pour le croisement. Aussi disponibles, les races enregistrées Hampshire, Landrace, Yorkshire, English Large White, Tamworth, Westsex Saddleback, Berkshire, Lacombe, hybrides Tâchés Bleus, de tous âges. Truies saillies, verrats prêts pour le service. Catalogue illustré, TWEDDLE FARMS, FERGUSON, ONTARIO.

CHEVAUX

UNE bonne paire de chevaux dont un blond et un pommelé; domptés pour le bois, les sucres, etc., pesant 1,500 lb chacun, 5 ans et 8 ans; bien tranquilles, prêts pour l'ouvrage. MAURICE GIROUX, R.R.1, BARNSTON, CTE STANSTEAD, P.Q. TEL.: 849-2039.

HOLSTEIN enregistrés, beaux mâles et femelles. Mères qualifiées 150% BCA - Taureau prêt pour service. Père Selling Rockman; aussi vaches classées "Bonnes Plus" et "Très Bonnes". EMILE A. TOUSIGNANT, FORTIERVILLE (LOTBINIERE). TEL.: 287-4585.

CHEVAUX - "Team" de chevaux âgés de 5 ans, pesant 1700 lb, à vendre. JOSEPH CHARBONNEAU, ALFRED, ONTARIO. TEL.: 679-2647.

LAITIÈRES HOLSTEIN

VACHES, taures et jeunes sujets à vendre, en tout temps. Conditions faciles. FERME LAMBERT ENR., 780 BEAUSÉJOUR, LOUISEVILLE (MASKINONGE). TEL.: 228-4105.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts et vivants, offrons le meilleur prix pour vaches et chevaux. Permis du gouvernement. Allons distance 30-35 milles de St-Hyacinthe. J.-Y. COUTURE ENRG., STE-CECILE DE MILTON, TELEPHONEZ: GRANBY, 378-8132 (charges renversées).

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTE ST-HYACINTHE. TEL.: 792-3834.

A VENDRE DIVERS

**Béton
Étanche
Armé
Unique
Durable
Remarqué
Y...est un peu là!**
Diam. - 14-16-18-20-24
vide-silo "PATZ".

SILOS BEAUDRY

St-Marc, Cte de Verchères.
514 - 584-2348

RAQUETTES neuves pour sucrerie \$10.00 la paire. Payables d'avance par mandat-poste. Transport payé par la poste. JOSEPH ROY, ST-GERVAIS, C.P. 14, CTE BELLECHASSE.

BLE D'ORDE en épis pour fabrication des moules, environ 40 tonnes. S'adresser à: CAMILLE ROUREAU, ST-CESAIRES, (ROUVILLE). TEL.: 536-3395.

ATTENTION Sucreries! Raquettes métal acier, ressorts, grandeur idéale pour sucreries; longue durée. Sucreries très satisfaisants. Prix \$11.50 plus transport. PHILIPPE BOULANGER, STE-HENEDINE (DORCHESTER). TEL.: 935-3316.

REFROIDISSEURS à bidons usagés à vendre. Capacité 8 et 12 bidons. Pour listes et prix, écrire à: CASE POSTALE 219, GRANBY, QUE.

AVOINE D'ALIMENTATION criblée à vendre à \$2.80 les cents livres -- 100 tonnes de Foin de trèfle, mill, luzerne de première qualité à vendre à \$18.00 la tonne. ROGER-RAYMOND PROUX ST-GREGOIRE, CTE NICOLET. TEL.: 293-5272.

Evaporateur 2 x 10 pi., plus profondes en bonne condition. GILBERT FILION, 15 GRANDE CÔTE, STE-THERÈSE OUEST, CTE TERREBONNE. TEL.: 625-5756.

500 CHAUDIÈRES d'aluminium 1 1/2 gallon - 200 de 2 gallons - bon état. LUCIEN GRONDINES, ST-ALBAN VILLAGE, CTE PORTNEUF. TEL.: 268-8101.

EQUIPEMENT de sucreries au complet avec 1000 chaudières d'aluminium - Jument 7 ans, garantie partout. FLORENCE BÉSETTE, R.R. 3, RICHELIEU TEL.: 658-2550.

ÉLEVEURS DE MOUTONS

Pour la vente de votre laine et pour produits nécessaires à l'élevage de moutons -

LA COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE LAINE LTEE LENNOXVILLE, QUEBEC.

300 BALLEES de paille et fumer à vendre. S'adresser: ANDRÉ JOLY, 60 BOUL. STE-ROSE, STE-ROSE (LAVALLÉE). TEL.: 625-5911.

PIQUETS de Cèdre; gros et petits. Longueur; 6 pi. - S'adresser à: GASPARD BEAUPARLANT, 217 RANG ST-FRANCOIS, LANORAIE. TEL.: 887-2532.

PAILLE de toute première qualité - Foin - Epandeur à fumier International - MME EDOUARD LACROUSE, STE-MONIQUE (NICOLET). TEL.: 819-289-5325.

SERTISSEUSE, bouillotte, presse à jus, à vendre à bon marché. O. LEGAULT 13,138 GOUIN OUEST, PIERREFONDS TEL.: 626-5245.

5 CAGES de maternité pour truies. Bidons à lait. En très bonne condition. LOUIS-MARIE GAGNON, ST-ELPHÈGE, (YAMASKA) - 668-5083.

COMMERCE A VENDRE

PROPRIÉTÉ commerciale avec logis aux deuxième étage. Bonne clientèle. Conditions faciles. Véritable occasion. Cause: Départ. S'adresser: PAUL FOUQUEREAU, C.P. 95, NOMININGUE (Après 4 1/2 hrs, 278-3301).

RIVE SUD, commerce grain et moulin, entrepôt, 2 camions, réservoir mélanges, 3,000 gallons, moulage, moulin concasseur, routeuse, autre machinerie. Emploie 3 hommes régulièrement. Gros chiffre d'affaires. Bas prix pour personne intéressée qui aurait \$10,000 à investir. IMMOBILIER VALVER INC., 676-7761.

DRAINAGE

A VENDRE - 1 - Machine à drainer (Wheel Ditcher) sur chenille, en très bon état, modèle récent, "Barber-Greene, Model 772" creuse 5/6", H. DUBOIS & FILS LTEE, VILLE ST-REMI, P.Q. TEL.: 692-2441.

EDUCATION

DETECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes, femmes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Ecrivez à: COURS GENERAL D'INVESTIGATION, Dept 7, 640, rue CATHÉDRALE, Sulte 100, Montréal, et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

EMPLOIS DEMANDES

HOMME marié, prendrais la responsabilité d'une ferme laitière en général; avec expérience dans l'élevage des animaux enregistrés. Références fournies. Ecrire: CASE 244, 515 VIGER, MONTREAL.

AGRICULTEUR, 25 milles au nord de Paris, ferme de 375 acres, blé, betteraves, patates, recherche, dans famille canadienne-française, pour son fils de 20 ans, stage "sans salaire" logé, nourri, sur ferme céréalière, pour travailler, conduire tracteurs, etc., a déjà passé un an de stage sur une ferme à l'est de la France. Ecrire à: JEAN BOUCHERAT, VER-SUR-LAUNETTE, par SENLIS (OISE), FRANCE.

ENCANS PUBLICS

ENCANTEUR licencié offre ses services pour tout genre d'encan. Spécialité: Vaches laitières. JACQUES MONDOR, 613 PRINCIPALE, ST-THOMAS (JOLLETTE). - 756-2354.

ENCAN

Sur la Ferme de M. ANDRÉ MESSIER, Rang de la Presqu'île St-Damase, en direction de ST-CESAIRES Mardi le 19 mars, 1968, à 2 hres p.m. précises.

Sera vendu 25 têtes d'animaux dont 23 HOLSTEIN et 2 AYRSHIRE, toutes claires de test fédéral. Ce troupeau comprend 23 bonnes taures et vaches, soit fraîche vélées avec veaux ou deux sous peu et 2 belles génisses d'élevage. Ceci est un très bon troupeau d'animaux laitiers dont tous les sujets ont été saillies par insémination artificielle. MACHINERIE; Trayeuse DeLaval avec noteur, compresseur, pipage pour 24 vaches et 2 chaudières; Réfrigérateur DeLaval d'une capacité de 12 bidons avec porte sur le côté; 20 bidons; 26 carcans avec bols à eau et toute la tuyauterie au grand complet; 85 tonnes de beau foin pressé; 7 tonnes de paille; 6 trémies à cochons (9 et 16 pi.); Rouleau de fer à 3 sections; Herse à rouleaux Massey-Ferguson (12X24) avec att. 3 pts; Réservoir à eau.

CAUSE DE L'ENCAN
TRANSFERT DANS L'ELEVAGE DES POULES

CONDITIONS: Jusqu'à 6 mois de crédit sur billet avec endosseur à la satisfaction du vendeur. Intérêt de 7%. Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES COTE

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
1274 RUE SUD
COWANSVILLE, QUE.
Tél.: 263-2130 - 263-0670

ENCAN

Sur la Ferme de M. JEAN-PAUL NICHOLS, Grand Rang (Banlieue de St-Hyacinthe) ST-THOMAS D'AQUIN, Mercredi le 20 mars, 1968, à 1 hre p.m. précise.

SERA VENDU UN TRES BON TROUPEAU DE 38 têtes d'animaux HOLSTEIN, toutes claires de test fédéral et en grande partie vaccinées. Ce troupeau comprend 37 bonnes vaches laitières dont 15 fraîche vélées avec veaux ou deux sous peu et 22 autres incluant 1 pur-sang enregistré, saillies pour tout temps de l'année et 1 taureau de 2 ans, très bon pour le service.

CECI EST UN TRES BON TROUPEAU DE TYPE LAITIER.

EQUIPEMENT LAITIER: Trayeuse Chore Boy avec moteur, compresseur, bassin pour 32 vaches et 4 chaudières; Bassin réfrigérant de marque Cherry Burrell, d'une capacité de 33 bidons (en très bonne condition); Bassin de lavage; 20 bidons; Réservoir à eau chaude (électrique).

MACHINERIE; Semeuse Massey-Ferguson à 13 disques combinée pour engrais chimique; Epandeur à chaux sur pneus; Sleigh double avec plate-forme; Sleigh simple; Attelages double et simple; Charrue Massey-Harris à 3 rates, modèle trañant; Charrues à 2 rates et à 1 rate; Charrue à rigoles; Arroseuse à patates; Presse à foin Oliver (modèle à corde); Râteau de côté Massey-Harris; Monte-Balles de 20 pi.; Epandeur à fumier Massey-Ferguson d'une capacité de 140 minots sur pneus et sur prise de force tracteur (comme neuf); Pompe à eau, électrique; Tondeuse à animaux; Nettoyeur d'étable de marque Idéal avec montée extérieure de 30 pi. et 240 pi. de chaîne; Eventail électrique; 2 silos (14 X 28 et 12 X 24); 20 tonnes de paille et 10 tonnes de foin. Quantité de bois: 2 X 4, 2 X 6, 2 X 8, et 1 pouce.

CAUSE DE L'ENCAN: TRANSFERT DANS LA GRANDE CULTURE.

CONDITIONS: Jusqu'à 6 mois de crédit sur billet avec endosseur à la satisfaction du vendeur. Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES COTE,

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
1274 RUE SUD,
COWANSVILLE QUE.
Tél.: 263-0670 - 295-2130

21^{ème} VENTE ANNUELLE DE GENISSES DU CLUB HOLSTEIN ST-MAURICE - MASKINONGE

Mercredi, le 3 avril 1968, à 1 h. 30 p. m. précise, à L'ARENA LAMBERT 780, Beauséjour, Louiseville.

25 génisses de choix seront vendues.

Georges Lemyre, Maskinongé, envoie une fille de BRIGADIER (EX-91) et de BONNIE LOU (BP) -- 8a 305 20432 814 4.0% - B.C. A.; 186% pour le gras - Les Frères Lebeau, Louiseville, envoie une fille de MILEMARK (EX-ST) et de RAG APPLE LYN (TB) 7a 305 18643 683 3.7% B.C. A.; 157% pour le gras. 23 autres de 6 mois à 1 1/2 and aussi bonne qualité.

Les pedigres de chacune des 25 perles seront disponibles lors de la Vente.

BIENVENUE A TOUS !!

CLUB HOLSTEIN ST-MAURICE-MASKINONGE, Maurice Lambert, Président, Normand Lemyre, Secrétaire.

Femmes, filles demandées

FILLE, femme, consciencieuse, débrouillarde, aimant enfants. Atmosphère gaie, piscine intérieure. Service domestique dans école privée. Banlieue Montréal, MME C. LEGARE, 1739 BOISSERY, VIMONT. - 663-3662.

AIDE-FAMILIALE, entre 16 et 18 ans, pour s'occuper d'une fillette de 4 ans. Légers travaux domestiques. Avons piscine intérieure. Salaire à discuter. MME ANDRÉ RACINE, 4988 BOUL. DE MAISONNEUVE OUEST, APP. 1520, MONTREAL Q. TEL.: 489-0309.

SERVANTE aimant enfants (3); chambre, salle de bain, TV, privées. Avons femme de ménage. Excellent salaire. MME M. LEGAULT, 839 BOISSY, ST-LAMBERT. (Banlieue Montréal). TEL.: 671-5637.

BESOIN immédiat fille pour maison privée, sérieuse, sachant tout faire. 3 adultes, 1 enfant, \$30.00 par semaine. Ecrire détails: MME J. P. BLAIN 127 MESSIER, ST-HILAIRE, CTE ROUVILLE, P.Q. - Tél: 467-2338.

JEUNE fille, fiable, dévouée, 18-25 ans, aimant enfants, (3 de 10-9-4 ans). \$25.00 par semaine. Chambre, toilettes privées. Congés. MME JEAN LEDUC, 261 ESTEREL, DUVERNAY (MONTREAL). TEL: 669-5823.

VILLE LASALLE - Aide générale, bon chez soi, 3 enfants d'âge scolaire (8-7-5) \$30.00 pour commencer. Congés à discuter. MME GEORGES LEMAY, 141 ANGUS, MONTREAL 34. - 366-1376.

JEUNE FILLE vaillante pour maison moderne, pas de cuisine. Deux éco-liers. Chambre, toilette, TV privées, \$125.00 par mois. MME MOGIL, 214 NETHERWOOD CR., MONTREAL 29.

Fils, tissus coupons

JERSEY - Grande vente Jersey pâle, couleurs pastel, \$13.00 les 100 lb. FILS désassortis, 0.90 la lb ou 12 lb pour \$10.00 - Vente finale. Aucun échantillon fourni. G. LEGAULT, 5960 RUE ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

100 paires bas nylon dames, vendus comme rejet de moulin à \$2.99 - 12 paires de bas hommes à \$3.05 - 12 paires bas enfants, seconds, unis ou rayés, à \$2.80 - Représés. Polyon lb \$2.50, Orlon, laine. Fil à tisser. Catalogues et échantillons gratuits sur demande. L. THERRIEN INC., DEPT. T.C.N., VICTORIAVILLE, P. Q.

TRÈS GRAND SPÉCIAL

LISIÈRES à tisser - au 100 lb seulement - Blanc, 100 lb \$10.00 - Rose, Bleu, 100 lb \$12.00 - Turquoise, Jaune, Gomme, 100 lb \$18.00 - Ajouter 10% pour commandes de 50 lb - Acompté requis \$2.00 - Très beaux lots assortis, toujours en main, à partir de 0.10 lb - BERTROY INC., 535 ST-PIERRE, C.P. 172, DRUMMONDVILLE, QUE.

POLYON \$2.25 lb et le tout coupé à \$1.25 lb, orange, royal, rouge-vin, noir, blanc, etc. - Jersey 25 lb \$4.77 - Boutons 500 - \$1.00 - Dentelles 40 vges \$1.00 - BAS courts, laine et coton, pour adultes et enfants, 6 paires pour \$1. (sec.) - Culrette 25 lb - Coupons de laine à couvertures, 50 lb - Coton Wabasso uni, 22 vge - Impprimé, .32 vge - Terylène blanc 40", .34 vge - SATIN, Doubleure 54" - .25 vge - Catalogue et échantillons 25c. - \$1.00 dépot, mailing en surplus. En affaires avec \$150.

A. SCHAEFER LIMITEE
1316 Ste-Catherine Est, Montréal
Tél 522-8888 (Face Métro Beaudry)

HOMMES DEMANDES

JEUNE homme demandé pour travail d'abattoir. L. ARCAN ENR., 930 CREVIER, LA PROVIDENCE, ST-HYACINTHE. TEL: 774-7381.

HOMME MARIE pour travail général sur ferme en Ontario, spécialement pour soins de poulets. Bon salaire. Logement fourni, électricité payée, etc. ECRIRE à: LEO WELKOVICS, 118, DROMORE CRESCENT, HAMILTON, ONTARIO.

2 JEUNES hommes demandés, 17 à 22 ans, sobres, honnêtes, pour travail sur ferme laitière, à l'année. Bon salaire, logés, nourris. S'adresser: ALFRED BENOIT, ST-ARMAND, CTE MISSISQUOI. TEL.: 248-2173.

HOMME célibataire, travail sur ferme laitière à l'année. Expérience nécessaire. Salaire selon expérience. ST-ARMAND OUEST, CTE MISSISQUOI. TEL: 248-2301.

JEUNE homme, moins de 25 ans, travail ferme laitière mécanisée, Logé, nourri, salaire selon expérience. HUBERT BOUSQUET, LA PRESENTATION, ST-HYACINTHE. - 796-3130.

JARDINAGE

FRAISIERS

PLANTS de fraisiers, exempts de virus. Variétés: Redcoat et Sparkle, No 1, \$20.00 le mille - No 2, \$15.00 le mille - \$3.00 le cent. - Inclure 20% d'acompte avec commande - Transport au choix, à vos frais. Premier arrivé, premier servi, ROBERT MORRISSET, ST-MICHEL, BELLECHASSE.

MACHINES-OUTILLAGE

LES SYSTEMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué. et leurs agents autorisés dans la province.

CASE 530 avec instruments - FARMALL 200 avec instruments - Planteur, arracheur, ramasseur à patates - 85 BOUL. ST. ELZEAR, VIMONT - 663-2291.

CULTIVATEURS, Attention! Avez-vous l'intention de vous installer un

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 29)

MUSIQUE

TRES grande aubaine!!! Desques neufs 45 tours, 25c. chacun, Catalogue 10c. NELSON, BOITE POSTALE 22, PTE-aux-TREMBLES, (MONTREAL).

LOUIS RIEL - La ballade de Louis Riel - Enregistrement vocal sur disque par Arlene King - Seulement 0.79cents - Ecrire à: THE MUSICAL MAILBOX, BOITE 998, CHARLOTTETOWN, ILE DU PRINCE-EDOUARD.

PERSONNEL

SURPLUS DE POIDS I

JOUISSEZ d'une silhouette plus mince, plus attrayante, en perdant du poids et en ayant vite quelques poudres de moins. Notre plan scientifique d'amalgamement vous fera perdre 20 lb en deux semaines sans vous astreindre à une diète de famine. Sain, inoffensif et effectif. MAR-LAC DRUGS INC., CASE POSTALE 244, PLACE-D'ARMES, MONTREAL, P.Q.

ON DEMANDE

OC-3, OC-4, OC-6, Oliver tracteurs à chenille demandés, bonne condition. T.N.M. ENR., C.P. 34, CHAMBLY, Tél.: 658-8134.

ACHETERAIS vingt (20) têtes Hereford enregistrées, taures ou jeunes vaches devant mettre bas au printemps et encore vingt (20) têtes Hereford X Charolais. S'adresser à: ANDRE THIBOUTOT, R. R. 2, ST-GERMAIN, CTE DRUMMOND. Tél.: 395-4433.

ACHETEUR et VENDEUR

de roulant de ferme au complet, de troupeaux laitiers pur-sang ou croisés, d'animaux de boucherie; terre à bois ou en culture. S'adresser à: LEBLANC & PICHE, ST-SYLVERE, CTE NICOLET. Tél.: 23-S-1 ou 20-S-11.

POUSSINS, POULETTES

Commandez immédiatement vos oisons et canetons du printemps, Couvoir ST-GUILAUME, ST-GUILAUME, CTE YAMASKA. Tél.: 396-2386.

POUSSEUSES d'oeufs bruns - Profits plus considérables sur les oeufs et Bonnie's est votre meilleure source pour les poussins de qualité. Les poudeuses suivantes sont recommandées pour les oeufs bruns: Rouges X Sussex; Sussex X Rouges; Rouges X Rocks; Harco Sex Links. Pour les oeufs blancs: Babcocks B-300 Leghorns; Stones H-56 Leghorns; Ghostly Pearls et Grises de Californie X Leghorns. Placez votre commande aujourd'hui pour livraison sous peu. Demandez notre nouvelle liste de prix. BONNIE'S CHICK HATCHERY & FARM LIMITED, ELMIRA, ONTARIO.

POUSSINS, poudeuses, races à deux fins, poussins de grill. Canetons, dindeonneaux, chapons âgés de 4 semaines. Poulettes plus âgées, de tous âges. Catalogue illustré. TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

OISONS - CANETONS

OISONS, Toulouse, Embden, Pilgrim, Chinois, Canetons, Kakis, Pékins, Muscovies, Croisés. Circulaire sur demande. COUVOIR NEY & FRERES, ST-ANASTHASIE, CTE MEGANTIC, QUE.

POUSSINS d'un jour seulement. Pour la ponte: Shaver Starcross 288 (poule blanche aux oeufs blancs). A deux fins: Shaver Starcross 566 (poule noire et rouge aux oeufs bruns). Pour la chair: Rock Blanc. COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 BOUL. des LAURENTIDES, VILLE de LAVAL, QUE. Tél.: 669-3656.

NEUS D'AVION

DES pneus "Tout-Terrain", plus forts, 6 à 24 plus, plus larges, 7 à 16 pouces, avec ou sans roues, s'adaptant sur toutes pièces d'équipement tel que Wagons, Epandeurs, Combines, Roues avant de Tracteurs, etc. A prix imbattables!!! H. DUBOIS & FILS LTEE VILLE ST-REMI, P.Q., Tél.: 692-2441.

PRODUCTEURS DE PATATES

12 PLANTEURS à patates, neufs, "International" modèle no 25, deux rangs, au prix très spécial de \$1,450.00, complet. Nous sommes aussi distributeurs pour le Québec, des fameuses Combines à patates "John Bean". Avons arracheur, Ramasseuse et Combine à patates usagés. H. DUBOIS & FILS LTEE, VILLE ST-REMI, P. Q. Tél.: 692-2441.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

HUNGALOW, à St-Césaire, - 5 pièces, sous-sol fini, construction récente. Bord rivière, terrain 100 x 200. Cause: départ. CAMILLE BEAUCHEMIN. Tél.: 536-3198.

REMEDES

GRATUIT - Obtenez un catalogue des prix de gros pour Vitamines, Suppléments, Remèdes à base de plantes médicinales et produits de beauté naturels, en écrivant à: REVI-TONE, 8176 PLAZA ST-HUBERT, MONTREAL 11, P.Q.

RHUMATISME - Vous avez tout essayé sans succès. - Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour \$1.00 nous vous expédions par la poste 4 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois avec des directions complètes en français sur chaque paquet. LES SEMENCES LAVAL, 3505 boul. St-Martin, Chomedey, Qué.

VITAMINES

GERMES de BLE, 500 capsules pour \$4.95 - Vitamines C, 100 capsules pour \$2.00 - A - D Calcium, 100 comprimés pour \$2.50 - GERBEX, 1005 CALIX-LAVALLEE, ST-HYACINTHE, (ajouter 8% taxe prov.).

TERRES A VENDRE

TERRE, 90 arpents cultivables, avec bâtisses neuves et roulant, située près église et école. Téléphoner, le soir, à: JOLIETTE, 753-9695.

VERGER 1400 pommiers, bien situé, terre pour culture; machinerie, entrepôt frigorifique, kiosque pour la vente; bonne maison, dépendances. Cause: santé. RENE OSTIGUY, ROUGEMONT. Tél.: 356-3028.

3 TERRES, avec ou sans roulant, 125-125 - 100 arpents, ensemble ou séparément; pouvant convenir culture industrielle. 2 bâttes avec nettoyeurs, 1 avec permis lait Montréal. Si vendues nues, petit comptant requis. HENRI SAUDRAIS, L'ANGE - GARDIEN, (ROUVILLE).

FERME, 140 arpents, bien bâtie, Rivière Yamaska, 1/2 mille grande route; 40 bolsés, cabane à sucre 80 X 20, salle danse, WILFRID DOLBEC, ST-LOUIS, (RICHELIEU) - 788-2925.

A VENDRE ou à échanger, terre de 250 arpents, bien bâtie, près de la Trans-Canada, à Drummondville. S'adresser à: JEAN-MARC LEBLANC, ST-SYLVERE VILLAGE, CTE NICOLET. Tél.: 23-S-1.

BELLE terre, 6 X 28 arpents, 7ième Rang, 1 mille du village, très bonne maison, 220 amp., eau courante, garage neuf, 2 granges. Vendrais à très bonnes conditions. S'adresser: NORBERT LEMAY, FORTIERVILLE, CTE LOTBINIERE.

TERRE, 290 arpents en culture - 85 têtes d'animaux pur-sang Holstein - Lait nature expédié - 35 joules pour l'urine - Roulant complet - 2 maisons - MONTARVILLE TETREAULT, COMTE MISSISQUOI. Tél.: 296-4450.

TERRE, 225 arpents, 50 bolsés, roulant, troupeau au complet. Résidence en bon ordre. LUCIEN MACLURE, ST FRANCOIS DU LAC, CTE YAMASKA.

FERME 105 arpents, près du village et route, 20 milles de Montréal - terre à jardinage, avec ou sans roulant; pas d'animaux. Cause: maladie. ANDRE GUILBAULT, ST-ESPRIT, CTE MONT-CALM. - 839-3262.

BELLE terre à vendre, située à St-Cuthbert, comté Berthier, 80 arpents de terre toute cultivable; bonnes bâtisses, eau courante, électricité 220 ampères. Sucrerie toute équipée, 2 000 couilles. TELEPHONEZ: ST-CUTHBERT, 885-3307.

FERME, avec ou sans roulant, très bien bâtie, étable, Silos Harvester 20 x 50 - Bessette 16 x 36, neuf - Contrat lait Montréal. JEAN-MARC BRISSON, STE BARBE, (HUNTINGDON) - 373-3728.

TERRE à tabac, 207 arpents, grande serre, grange neuve pour le tabac, système chauffage central, garage, appareils d'irrigation, 2 tracteurs dont 1 Ferguson 90 et 1 Farmall Super A, machinerie au complet. Prix raisonnable. TELEPHONEZ: LANORAIE, 887-2251.

FERME laitière, 50 têtes Holstein, quota lait nature, bâtisses neuves, machinerie, nettoyeur d'étable. Cause: maladie. LIONEL FORTIER, R.7, PALMAROLLE, ABTIBI.

TERRE à vendre, située à St-Alexandre, Comté Berthier, P.Q. - Environ 270 arpents. Bâtisses et résidence en très bon ordre. Conditions de paiement à discuter. S'adresser à: CASE POSTALE 666, L'ASSOMPTION, P.Q. - Tél.: L'Assomption, 837-4754 - Mont-Réal, 861-2331 - de 9 hres à 5 hres p.m. - du lundi au vendredi seulement.

BELLE ferme, 150 arpents, près du village, avec maison, bâtiment, animaux et roulant. RAYMOND ST-GERMAIN, ST-ANTOINE SUR RICHELIEU, Tél.: 787-5385.

TRES belles terres, 2 morceaux - 96 arpents avec grange - 90 arpents avec grange, étable neuf 95 X 35, électricité 220, eau courante, maison, garage, dépendances, Route 22, 1 mille village. Cause: trop âgées. Ecrire: THEODORE VILLIARD, ST-GERARD D'YAMASKA.

TERRES DEMANDEES

ACHETERAIS ferme, semi-boisée, avec maison, dans les comtés de L'Assomption, Terrebonne, Joliette, Berthier ou environ Montréal. Ecrire à: O. BELANGER, 15 PLACE DU FORT, REPENTIGNY.

J'ACHETERAIS une ferme bien bâtie, avec roulant, pouvant garder 30 à 40 vaches, dans les environs de Princeville, Plessisville. Ecrire et donner détails: ROCH LAROCHE, 177 RUE NORD, COWANSVILLE, QUE.

FERME laitière demandée, avec quota de lait nature, dans les comtés de Portneuf ou Champlain. Téléphonez: ST-THURIBÉ, 339-2340.

TERRES A LOUER

TERRE à louer pour culture seulement, Minimum 5 ans. A 5 milles de Lévis. RAYMOND NADEAU, R.R.2, ST-HENRI (LEVIS). - 837-8533.

NOUVELLES



OEUF: prix fermes ou raffermiss

Le ton de la presque totalité des marchés aux oeufs est demeuré ferme ou s'est raffermi la semaine dernière à l'égard de toutes ou de quelques-unes des catégories supérieures. Les prix au producteur pour ces catégories ont marqué de nouveaux gains de 1 à 5 cents la douzaine à plusieurs endroits. La cote des catégories B, et C était soutenue dans la plupart des cas ou en hausse de 1/2 à 7 c.

Prix moyen pondéré des A gros en cartons, du grossiste au détaillant, en fermeture; gains de 1/2 c. à Montréal à 43,5 c. et de 0,7 c. à Toronto où ils rapportaient 42,1 c. Prix au producteur des oeufs non classés à St-Félix de Valois; A extra gros, inchangés à 37 c.; A gros, gain de 1 c. à 33c.; de même les A moyens à 30c.; aucun changement des A petits à 23 c.; non plus que des B et des C qui s'élevaient à 23 et 21 c. respectivement.

Dans les deux principales provinces du centre, les prix sont demeurés soutenus ou un peu plus fermes que durant la semaine précédente. En Ontario, demande passable ou bonne à l'intérieur et à l'extérieur. Les arrivages de A extra gros et de A gros répondaient aux besoins, mais on était à court de A moyens et de A petits. Seules les sous-catégories produites au pays ou importées sont allées au décoquillage. A Montréal, demande soutenue et provisions suffisantes pour satisfaire aux besoins actuels.

Provinces atlantiques: à tous les marchés de ces provinces, les prix ont varié de stables à supérieurs de 1-4 c. pour toutes les catégories. Ample approvisionnement pour la demande qui s'est maintenue active à la plupart des centres commerciaux.

VOLAILE: des prix soutenus

Les différentes classes de volaille vivante de première qualité ont rapporté aux producteurs des prix plutôt soutenus sur les principaux marchés du pays la semaine dernière. Les approvisionnements des poulets à griller répondaient aisément à une demande modérée. Les apports de poulets bien en chair et de poules étaient plutôt abondants face à une demande faible.

PORCS: des cas de baisse

Dans l'ensemble, le marché des porcs accusait la semaine dernière des prix allant de soutenus à inférieurs de \$1.30 les 100 livres.

Prix des porcs de la catégorie A: Toronto, tendance à la baisse ou \$27.55-\$29.; Montréal, plutôt soutenus à \$26.50-\$27.25; Winnipeg, perte de \$1.30 en fermeture à \$26.35-\$27.85, les dernières transactions rapportant \$26.35; Calgary, peu de changement à \$25-\$25.50; Edmonton, 50 c. de moins en fermeture à \$24.50-\$25; Lethbridge, plutôt soutenus à \$24.60-\$25; Saskatoon, stables en moyenne à \$25.40-\$26.55. Prix moyen national des porcs A, semaine terminée le 24 février; \$27.44 contre \$31.87 durant la semaine correspondante de l'an dernier.

Volume des arrivages durant la semaine qui a pris fin le 2 mars; au total, 182,307 têtes, soit près de 20,000 de plus que pour la semaine correspondante de 1967. Cela correspond à une augmentation de 12% pour l'ensemble du pays, dont 11,8% dans l'Est et 12,5% dans l'Ouest. Au Québec, les arrivages aux abattoirs sous inspection fédérale ont été de 44,473 porcs durant cette semaine contre 38,820 l'an dernier.

VEAUX: sujets médiocres abondants

Les arrivages de veaux la semaine dernière comprenaient une proportion élevée de sujets de qualité médiocre. Les prix ont faibli en rapport avec le pourcentage de veaux de catégorie inférieure. A Toronto, les Bons et DE choix se sont plus ou moins maintenus à \$35-\$42; à Montréal, prix variant de soutenus à inférieurs de \$1.50 les 100 livres ou \$37-\$42.50; à Winnipeg, peu de changement à \$36-\$42; à Edmonton, les bons veaux de lait ont aussi continué de se vendre \$28-\$33. Les bons sujets, de type à boucherie, n'ont guère changé de prix: \$23-\$27 à Winnipeg et \$21.50-\$23.50 à Edmonton.

AGNEAUX: un marché ferme

Bonne demande et offre légère d'agneaux et moutons la semaine dernière. A Toronto, les bons agneaux se vendaient \$1 de plus à \$29-\$31 à Montréal, \$26.50; à Winnipeg, cote bien soutenue à \$23.50; de même à Edmonton où ils s'élevaient à \$22.50. Importations des Etats-Unis durant la semaine; 102 têtes pour abattage immédiat.

BOVINS: allure instable

Les arrivages de bovins ont continué de baisser la semaine dernière sans que le marché en soit amélioré. La demande s'est maintenue irrégulière presque partout, surtout pour les sujets d'abattage immédiat.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons, de stables à inférieurs de 50c. les 100 livres; génisses, peu changés; vaches, de soutenus à inférieurs de \$1 -- les bonnes se vendaient à des prix inchangés pour la plupart à Montréal avec perte occasionnelle de 50c. ou \$18.25-\$20; taureaux, fluctuations de 50c. dans les deux sens.

Bovins d'engrais ou de remplacement; transactions instables en dépit d'une offre plutôt restreinte.

Le nouveau...

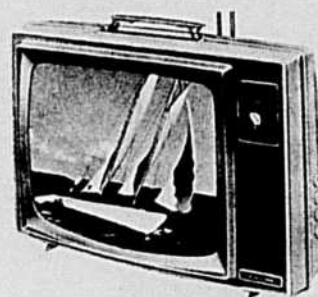
(Suite de la page 15)

le 20 mars prochain, à la réunion du Bureau de Direction de la Société d'Agriculture de District, sans compter les quatre autres réunions de l'exécutif de la F.C. J.A.

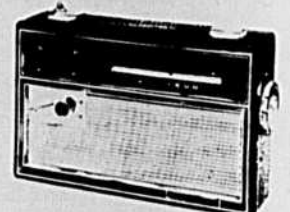
Comme projets à réaliser en 1968, la Fédération a inscrit les suivants: cours de dynamique de groupe, manifestation particulière à l'Exposition Régionale de St-Hyacinthe, tenue d'un concours de labour et possiblement un voyage d'étude. L'ampleur de ces différentes activités sera conditionnée par l'état des finances. (Communiqué)

GRAND CONCOURS

100 MAGNIFIQUES PRIX CHAQUE MOIS
MARS - AVRIL - MAI 1968



Superbe téléviseur portatif, avec écran de 19 pouces.



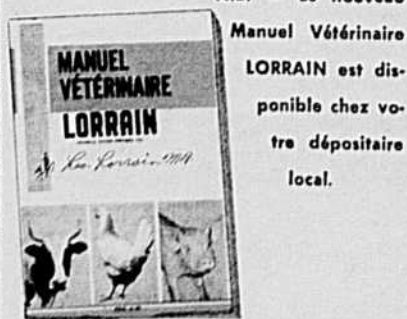
5 radios à 12 transistors, électriques et à batteries.



5 couvertures d'auto 90% laine - 10% nylon, dans un attrayant étui de même matériel avec fermeture-éclair.

89 autres prix de belle valeur.

C'est facile de vous mériter un magnifique prix LORRAIN.



LABORATOIRES DR LÉO LORRAIN LTÉE
203-205 Place Youville, Montréal

N.B. - Le nouveau Manuel Vétérinaire LORRAIN est disponible chez votre dépositaire local.

Conditions du concours:

RÉPONDRE À LA QUESTION SUIVANTE:

Quelle maladie est décrite à la page 8 de la nouvelle Edition du Manuel Vétérinaire LORRAIN?

Réponse:

Joindre à ce coupon la marque de commerce LORRAIN que vous pouvez découper sur tout emballage de nos produits.

Nom

Adresse

REVUE des MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des produits avicoles nous sont fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'Aviculture.

MARDI, LE 12 MARS 1968

Le marché des oeufs a été ferme et les prix aux détaillants ont continué d'augmenter pour toutes les catégories. Des expéditions furent reçues des Etats-Unis.

Le marché de la volaille a été assez stable et les prix sont demeurés les mêmes pour la volaille vivante et éviscérée. Un surplus de poulets à griller a été expédié dans les autres provinces.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail à Montréal

POULETS	
6 lb et plus.....	52c.-.54c.
5 lb et moins de 6.....	51c.
4 lb et moins de 5.....	40c.

Poulets à griller et à frire
(sous glace)

Moins de 4 lb.....	32c.-.34c.
--------------------	------------

POULES

6 lb et plus.....	37c.-.38c.
5 lb et moins de 6.....	37c.
4 lb et moins de 5.....	35c.
Moins de 4 lb.....	28c.

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb.....	38c.-.40c.
10 lb et moins de 16.....	40c.-.42c.
16 lb et plus.....	39c.-.41c.

OEUFS

Prix de gros aux détaillants à Montréal
(cartons d'une douzaine)

A-Extra-gros.....	47.3c.
A-Gros.....	44.5c.
A-Moyens.....	42.2c.
A-Petits.....	34.1c.

Prix de détail aux consommateurs à Montréal
(cartons d'une douzaine)

A-Extra-Gros.....	56c.-.66c.
A-Gros.....	52c.-.62c.
A-Moyens.....	47c.-.52c.
A-Petits.....	35c.-.40c.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINEE

LE 9 MARS 1968

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, .62c., 93, .63c. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, .63c.

F.A.B. MONTREAL

Poudre de lait écrémé : (ventes de 25 sacs ou plus). Pulv., Canada 1ère cat., sacs, .18c. à .22c. Cylindre, Canada 1ère cat., sacs, .18 1/2c. à .19 1/2c. Aliments du bétail, sacs .14c. à .14 1/2c.

Poudre de lait de beurre, bétail .14c. à .14 1/2c.

Poudre de petit lait .06 1/4c. à .06 3/4c.

Caséine 30 mailles .43c.-.43 1/2c. Lait évaporé, caisse 48/16 7.80

Crème douce, la livre matière grasse (en bidon) .94c.

Du 6 au 12 mars 1968 inclusivement, le fromage blanc du Québec, se vendait .44c., coloré .44 1/4c. (lait cru).

FRUITS ET LÉGUMES

LE 11 MARS 1968

Prix payés aux producteurs au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 h. a. m. Ces prix sont fournis par la Section de l'Inspection, Division des Productions Horticoles, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS

POMMES: A.C. McIntosh 3" et plus 4.00, McIntosh frigidaire 3" et plus 2.75 - 3.00, 2 1/4" et plus 1.75 - 2.00, C, 1.15, Wolf River 1.50 - 1.75, Russet 3.50 - 4.00, Cortland 1.75 - 2.00 / boisseau.

LEGUMES

BETTERAVES: 1.25 - 1.50 % 50 lb, 1.50 / 12 cellos de 2 lb. CAROTTES: 4.25 - 4.50 / 50 lb, 5.25 - 5.50 / 24 cellos de 2 lb, ou 10 cellos de 5 lb. CHOUX: Verts 1.50 - 2.00 / 50 lb. OIGNONS: Jaunes gros 3.00-3.25 Moyens 2.75 - 3.00 / 50 lb, 3.50 / 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, rouges 2.75 - 3.00 / 50 lb, 2.00 / 12 cellos de 2 lb. PANAIS: 2.50 - 2.75 / 12 cellos de 2 lb. PATATES: 1.00 - 1.10 / 50 lb. POIREAUX: Gros 2.25 - 2.50, moyens 1.75 / doz. RUTABAGA: 1.25 - 1.40 / 50 lb, No 2, .75 / 50 lb, 1.75 / boisseau.

MAÏS À GRAIN

LE 12 MARS 1968
TRACK MONTREAL
PAR WAGON COMPLET

Jaune américain, no 3 en vrac 100 lb..... \$2.65
Jaune de l'Ontario, no 3 C.E. en vrac 100 lb..... \$2.65



PORCS ABATTUS

Ce qui suit est le différentiel pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Prix payés, lundi, le 11 mars 1968

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
A-Prix de vase.....	27.25	26.50-27.50	27.85-28.50
B.....	26.25	25.50-26.50	26.85-27.50
C.....	24.25	23.50-24.50	24.85-25.50
D.....	20.25	19.50-20.50	20.85-21.50
Légers.....	23.75	23.00-24.00	24.35-25.00
Lourds.....	24.00	23.25-24.25	24.60-25.25
Extra-Lourds.....	17.50	16.00	19.55-19.65
Semi-castrats.....	20.25	19.50-20.50	20.85-21.50
Truies.....	17.50	16.00	19.55-19.65

A partir du 1er avril prochain, la prime de \$3.00 sur les porcs classés A sera diminuée à \$2.00 et sera attachée au certificat de classement.

PRIX PONDERE DU PORC - TORONTO

(Semaine se terminant le 9 mars 1968)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Moyenne
	\$28.87	\$28.76	\$28.46	\$27.99	\$27.75	\$28.49

Les 4, 5, 6 mars 1968

MARCHE DE L'OUEST

Les ventes de porcs et de truies ont rapporté des prix stables à ceux de la semaine dernière.

Catégorie A 47 à \$27.25

Truies \$17.50

MARCHE DE L'EST

Le prix des porcs et des truies était stable cette semaine.

Catégorie A 54 à \$26.50

Truies \$16.00 plus .90c. ch.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montréal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél. 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, lundi, le 11 mars 1968.

Les arrivages : 315 bovins, 341 veaux, 68 porcs, 3 moutons.

Les réceptions de bovins se composaient de 125 bouvillons, 170 taures et vaches et 20 taureaux. Elles étaient à peu près les mêmes que lundi dernier. Les bouvillons de bonne qualité ainsi que les taures, les vaches et les taureaux s'échangeaient facilement et les prix payés se sont maintenus stables à ceux obtenus lundi dernier. Par contre, les autres catégories de bouvillons se vendaient plus lentement et les ventes enregistrées ont rapporté \$0.50 de moins.

Les arrivages de veaux étaient un peu moins nombreux que lundi dernier et se formaient pour la majeure partie de veaux de qualités commune et moyenne. Le marché était très actif pour les veaux de bonne qualité et les prix obtenus étaient les mêmes que lundi dernier. Toutefois, les autres catégories s'échangeaient lentement et les prix payés variaient de \$1.00 de moins jusqu'à \$1.50 en certains cas.

Les premières ventes de porcs et de truies ont rapporté des prix stables à la semaine dernière, soit pour ceux de catégorie "A" \$27.25 et les truies \$17.50. Prendre note qu'il s'est glissé une erreur dans les prix des porcs, le 26 février et le 4 mars.

Les quelques bons moutons offerts se sont vendus de \$9.00 à \$13.50 les cent livres.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 11 mars 1968.

Les arrivages : 355 bovins, 561 veaux, 76 porcs, 2 agneaux et moutons.

Les réceptions de bovins, lundi, étaient à peu près les mêmes que celles de lundi dernier et se composaient surtout de vaches laitières de diverses qualités. La demande était assez bonne pour toutes les classes et le marché modérément actif. Très peu de bouvillons et taures ont été offerts en vente lundi. Les prix payés pour les taureaux étaient en général stables comparés à ceux enregistrés à l'ouverture du marché, la semaine dernière, tandis que ceux payés pour les vaches étaient légèrement inférieurs.

Composés de sujets de diverses qualités, les arrivages de veaux, lundi, étaient plus nombreux que ceux de lundi dernier. Le marché s'est maintenu actif dû à une bonne demande pour toutes les classes. En dépit d'offres plus nombreuses, toutes les catégories s'échangeaient à des prix stables comparés à ceux de lundi dernier.

Les ventes de porcs, cette semaine, ont rapporté les mêmes prix que la semaine dernière, soit \$26.50 et \$27.50 pour ceux de catégorie "A". Le prix des truies est demeuré inchangé à \$16.00.

MARCHE DE L'OUEST

BOUVILLONS

Choix.....	26.50-27.35
Bons.....	25.50-26.25
Moyens.....	24.50-25.25
Communs.....	21.00-24.25

VACHES

Les meilleures.....	20.25-20.50
Bonnes.....	18.25-19.75
Moyennes.....	17.00-18.00
Communes.....	16.00-16.75
Très communes.....	13.75-15.75

TAUREAUX

Bons.....	22.50-23.00
Ventes jusqu'à.....	nil
Communs et	
Moyens.....	19.25-22.00

TAURES

Bonnes.....	22.75-23.25
Moyennes.....	21.00-22.50
Communes.....	17.00-20.75

VEAUX DE LAIT

Bons.....	38.00-42.00
Ventes jusqu'à.....	44.00
Moyens.....	33.00-37.50
Communs.....	20.50-32.50

AGNEAUX

Bons.....	aucun
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage	
rituel.....	aucun
Communs.....	aucun

MOUTONS

Bons.....	9.00-13.50
Communs.....	aucun

MARCHE DE L'EST

BOUVILLONS

Choix.....	aucun
Bons.....	27.00-27.25
Moyens.....	25.75-26.75
Communs.....	aucun

VACHES

Les meilleures.....	20.00-20.75
Bonnes.....	18.50-19.50
Moyennes.....	17.00-18.00
Communes.....	15.00-16.75
Très communes.....	11.00-14.50

TAUREAUX

Bons.....	22.50-24.50
Ventes jusqu'à.....	25.50
Communs et	
Moyens.....	17.75-21.50

TAURES

Bonnes.....	23.00
Moyennes.....	21.25-22.25
Communes.....	20.00

VEAUX DE LAIT

Bons.....	36.50-42.00
Ventes jusqu'à.....	43.50
Moyens.....	29.00-36.00
Communs.....	20.00-28.00

AGNEAUX

Bons.....	aucun
Lots mélangés.....	aucun
Pour l'abattage	
rituel.....	aucun
Communs.....	aucun

MOUTONS

Bons.....	14.00
Communs.....	aucun

LE CULTIVATEUR VIBRA-SHANK 45

INTERNATIONAL

pour les façons culturales de printemps



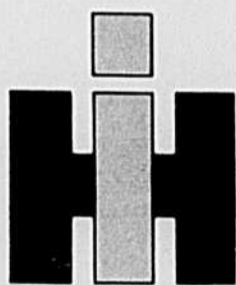
Points de plus-value pour vos façons culturales

- Le mouvement vibratoire des dents remue le sol en *profondeur* et assure une préparation uniforme des semis.
- Dents réglables à ressort compensateur, à grand pouvoir de pénétration. Leur mouvement étant indépendant, aucune interaction ne se produit quand une dent se déclenche pour franchir un obstacle.
- Rangées de dents largement espacées et grand dégagement vertical. Pas de bourrage dans les sols encombrés de détritux et de roches.
- Roues largement écartées assurant l'équilibre et l'aplomb, sans secousses ni déviations.
- Il est aussi facile d'ajouter des dents que d'en retrancher ou de les déplacer. Le transport est d'une facilité sans égale.
- Grandeurs appropriées à votre force motrice: de 8½ à 28½ pieds. Modèles portés, remorqués et à allonges. Les allonges se replient hydrauliquement pour le transport.

LES PULVÉRISSEURS À DISQUES

INTERNATIONAL

sont les mieux conçus



Le premier au service
du cultivateur

- La grandeur et le modèle les mieux appropriés à une excellente préparation de vos semis, dans votre genre de sol.
- Modèles portés, à roues de réglage et à allonges, jusqu'à 21 pieds.
- Construction ultra-robuste résistant aux efforts demandés lors d'un discage à grande vitesse, à profondeur maximum. Tous laissent un sol uniformément préparé, dans presque toutes les conditions.
- Bâti réagissant aux efforts de torsion. Maintient une pression constante sur les groupes de disques tout en laissant chacun d'eux épouser séparément les dénivellations du sol.
- Coussinets "en cartouche", toujours en alignement. Répondront pendant de nombreuses années aux plus durs efforts qu'on puisse demander à ces pulvérisateurs.
- Sur les modèles à roues de réglage, l'attelage reste constamment équilibré. Ses ressorts compensateurs réduisent les charges de choc, protègent les disques et assurent une pénétration uniforme.
- Disques Tuf-edge garantis, à centre strié. Résistent aux bris, restent tranchants et hachent les tiges laissées sur le champ.
- Le marchand IH est l'homme que vous devez voir.

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA, LIMITED.

